

Ministère de la Culture et de la Communication  
*Collection Ethnologie de la France*  
CAHIER 3

# HABITAT ET ESPACE DANS LE MONDE RURAL



Éditions de la Maison des sciences de l'homme Paris

---

## Habitat et espace dans le monde rural

---

DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.3708

Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la culture

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 1988

Date de mise en ligne : 21 janvier 2016

Collection : Ethnologie de la France

ISBN numérique : 978-2-7351-1891-5



<https://books.openedition.org>

### Édition imprimée

ISBN (Édition imprimée) : 978-2-7351-0278-5

Nombre de pages : 117

Fourni par Centre de recherche et de restauration des musées de France



## RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Chiva, Isac, et al. *Habitat et espace dans le monde rural*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la culture, 1988, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.3708>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 5 novembre 2024.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Le format ePub est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

## RÉSUMÉ

L'architecture et l'espace rural, façonnés par l'homme, constituent une part essentielle du patrimoine culturel français. Ceci se traduit dans l'abondance des recherches consacrées par les ethnologues, mais aussi par les géographes, à leurs formes et fonctions.

Ces journées centrées sur l'habitat et son espace dans le monde rural ont, de manière enrichissante, regroupé chercheurs et praticiens en ce domaine.

Ainsi les communications rassemblées ici traitent non seulement de la genèse de la notion d'espace rural et des fonctions symboliques de la maison, mais aussi des techniques de

construction et des moyens de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysages.  
La confrontation de démarches complémentaires a permis de mieux saisir les liens étroits qui unissent l'architecture à un espace, une culture, une société.

## TABLE DES MATIÈRES

### *Avant-propos*

Isac Chiva

### *L'habitat et l'habitation : des objets complexes. Quelles directions pour une analyse ?*

Christian Bromberger

### *Les sciences sociales et l'espace rural : découverte des thèmes, attitudes, politiques*

Paul Claval

Une prise de conscience réelle, mais incomplète : 1770-1870  
 Le retard sur l'Europe centrale et sur l'Europe du Nord  
 Les cadres de la vie matérielle : les timidités de la curiosité française  
 Les débuts de l'engouement pour la campagne : la fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
 De de Foville à Demangeon : les grandes études sur l'habitat rural  
 De l'intérêt naïf pour le folklore à l'ethnographie et à l'ethnologie rurales  
 La popularité croissante du thème rural entre 1920 et le second après-guerre  
 L'attitude des administrations à l'égard de l'espace rural  
 La fin des paysans et l'investissement de l'espace rural par la technocratie  
 La géographie et l'ethnologie rurales face au changement  
 Ruralisme et régionalisme comme contre-cultures : les années 1970

### *Le corpus d'architecture rurale : logique sociale et composition architecturale*

Jean Cuisenier

### *Les enquêtes de l'Inventaire général : objectifs et méthodes*

Nicole de Reyniès

Publications de l'Inventaire général depuis sa création en 1964

### *L'inventaire de l'habitat rural un exemple : les Hautes-Alpes*

Marie-Pascale Malle

Dans le nord des Hautes-Alpes une architecture homogène  
 Les systèmes de circulation : caractères généraux  
 Les systèmes de circulation : permanence d'une façon d'habiter

### *Technologie et architecture rurale*

François Calame

### *Pratiques et représentations des espaces bâtis*

Christian Bromberger

### *Protéger l'habitat rural*

Denis Chevallier

La protection juridique  
 Réglementation de l'urbanisme et aménagement rural  
 Protection et mise en valeur  
 Protection de l'architecture et transmission des savoir-faire de la construction  
 Conclusion

---

## Annexes

### *Quelques réflexions sur le colloque de Saint-Riquier*

Paul Claval

La notion d'espace rural  
 L'espace rural traditionnel : les facteurs de son façonnement  
 Les forces en jeu dans l'espace bâti des campagnes actuelles

*Liste des intervenants*

*Liste des participants*

# Avant-propos

Isac Chiva

p. 1-2

---

- 1 L'architecture et l'espace rural, création humaine, qui l'entoure, constituent une part majeure du patrimoine ethnologique, en France comme dans tous les pays européens. Ceci se traduit dans l'abondance des recherches consacrées par les ethnologues, mais aussi par les géographes, aux constructions agricoles et rurales, à leurs formes et fonctions, aux faits sociaux, économiques, techniques, symboliques, qui s'y donnent à lire.
- 2 Ces recherches, dans lesquelles le morphologique l'emporte peut-être encore trop sur l'analyse fine du fonctionnement social de cette architecture, permettent d'évoquer et d'illustrer à peu près tous les aspects de la société qui y vit. D'où l'importance de l'architecture rurale mais aussi urbaine, ou, plus généralement, vernaculaire, dans le patrimoine ethnologique et dans la formation de ceux qui en ont la charge. D'où aussi, la valeur pédagogique de ce fait culturel complexe, qui permet d'illustrer un tout aussi grand nombre d'hypothèses que de techniques de recherche, de thèmes théoriques que de pratiques de conservation et de valorisation. Ce sont d'ailleurs ces considérations qui expliquent la mise en place par la mission du Patrimoine ethnologique, dans le cadre de l'Institut du patrimoine, du stage dont les principaux exposés sont réunis ici. Ces journées, en regroupant chercheurs et praticiens de l'ethnologie de la France, ont permis un partage d'expériences et une réflexion théorique et pratique autour du thème de l'architecture vernaculaire et de son inscription dans la société, dans la culture, dans l'espace. C'est à cet intérêt que répondait aussi le récent numéro de la revue « Terrain » (n° 9, octobre 1987) intitulé « Habiter la maison », ou encore la table ronde sur « L'architecture rurale : de la connaissance à la sauvegarde » organisée en 1983 dans le cadre du colloque « Les monuments historiques demain » (on y trouvera notamment, sous la plume de Denis Chevallier, un panorama des recherches sur l'architecture rurale en France).
- 3 D'autres communications, non reprises dans ce volume car faites à l'appui de documents audiovisuels (J.R. Pitte, M. Grodwohl et B. Lassus), complétaient le programme de ce stage destiné à familiariser ses participants avec les démarches

principales – celles de l’ethnologie, de la géographie humaine, de l’analyse plastique – en matière d’étude de l’habitat en soi et dans ses rapports avec l’espace.

- 4 Tel quel cet ensemble illustre néanmoins les deux évidences capitales qui doivent guider toute pédagogie du patrimoine ethnologique architectural et paysager :
  - celui-ci est à la fois matériel et social, technique et symbolique, universellement présent et différencié à l’extrême, durable et sujet à changements constants ;
  - de ce fait, son étude, comme sa protection et sa conservation, commandent le recours à des perspectives analytiques et à des formes d’intervention techniques et sociales, très nombreuses et dont il faut craindre les éventuelles divergences.
- 5 C’est en tenant ainsi compte de la complexité et des contradictions qui marquent tout habitat vernaculaire, qu’il soit rural ou urbain, familial ou professionnel, ancien ou récent, que l’on aidera ceux qui ont la charge de ce patrimoine à remplir leur tâche en pleine connaissance de cause.

---

## AUTEUR

Isac Chiva

# L'habitat et l'habitation : des objets complexes. Quelles directions pour une analyse ?

Christian Bromberger

p. 3-13

---

- 1 Le thème de l'habitation, des formes d'occupation de l'espace rural, commun à plusieurs disciplines, a déjà fait l'objet, région par région, canton par canton, voire maison par maison dans certaines recherches, d'analyses détaillées et extraordinairement précises. Les études ont été nombreuses, les inventaires souvent exhaustifs, les essais de classification minutieux, au point que l'on pourrait se demander quel recoin de la maison reste encore à fouiller, quelle ruelle, quel caniveau de village restent encore à explorer.
- 2 A défaut de propositions originales, on peut cependant dégager quelques axes majeurs dans l'analyse de ces phénomènes, signaler les sources documentaires correspondantes et préciser, dans chaque cas, en quoi la démarche ethnologique se situe dans le prolongement ou à côté d'autres approches longtemps dominantes dans ce domaine, notamment la géographie.
- 3 Davantage que d'autres disciplines et en raison de sa vocation totalisante à restituer l'image synthétique d'un groupe humain dans la diversité de ses composantes, l'ethnologie tente de saisir l'habitat et l'habitation comme des objets totaux, comme le lieu d'intersection de multiples logiques, logique écologique, logique technique, logique économique, logique sociale ou logique symbolique ; elle refusera de privilégier l'une ou l'autre de ces voies. La géographie, au contraire, s'est surtout employée à analyser les phénomènes architecturaux dans le domaine rural en termes de contraintes liées à la nature du milieu environnant ou encore en termes de « maison-outil » (l'expression est de A. Demangeon), c'est-à-dire en envisageant les destinations économiques de la maison et des bâtiments annexes. L'ethnologie, sans négliger ces questions fondamentales, tente d'aller au-delà et prend en compte d'autres aspects : les manières d'habiter et d'occuper l'espace, les comportements, les valeurs qui s'attachent à la maison dans son ensemble et à chacune de ses parties, aux meubles, aux objets et même

aux fantômes qui peuplent les placards, donc aux relations complexes entre organisation sociale, configurations symboliques, forme d'habitat et genres de maison.

- 4 Comment traduire la variété de ces questions dans le cadre d'une enquête ? Je me bornerai ici à camper quelques directions thématiques.
- 5 Mais tout d'abord, je voudrais souligner, indépendamment de ces axes de recherche, l'importance de l'analyse du vocabulaire dans l'approche de ces phénomènes. Le lexique recèle en effet un découpage indigène de la réalité architecturale qui est pour l'ethnologue une sorte de guide, un guide qui permet, comme le disait Lévi-Strauss, de découvrir des modèles tels qu'ils sont "faits à la maison" dans les sociétés considérées, en l'occurrence comment les gens distinguent, classent les différentes formes d'habitation. On peut aussi cerner par le biais du vocabulaire un certain nombre de valeurs qui s'attachent aux différentes parties constitutives de la maison. J'en donnerai rapidement quelques exemples : en milieu méridional, la pièce où l'on fait la vaisselle et qui est souvent distincte de la cuisine s'appelle la *patouille* ou la *gatouille*, connotant un espace sale par rapport à l'espace propre des activités de préparation et de consommation des repas qui est la cuisine. Il y a là une opposition nette, dans les pratiques et dans les représentations de l'espace domestique, que l'on peut appréhender par cette simple approche lexicale. En milieu méridional également le mot *chambro*, la chambre, constitue un piège lexical et, à ce titre-là, mérite investigation : il ne désigne pas une pièce pour le repos et le sommeil, mais un espace pouvant être utilisé autant pour le repos et le sommeil que pour la conservation des semences ou l'élevage des vers à soie. Le mot « maison » dans le midi de la France, *oustau*, mérite également un approfondissement sémantique particulier, puisqu'il désigne aussi bien l'espace construit, le bâtiment, que la maisonnée, et quand on interpelle les gens de l'extérieur, quand on arrive sur le seuil, on dit encore aujourd'hui « Bonjour la maison », ce qui montre bien l'association de la maison et du groupe domestique ; *oustau* désigne également très souvent la pièce principale, la cuisine, et on a donc, à travers le même mot, la superposition de trois ordres de réalités. Autre exemple : *vilo* en provençal peut désigner indifféremment la ville et le village ; c'est là un indice du caractère fortement urbanisé des villages provençaux. Derniers exemples, qui posent le problème du travestissement de la réalité lexicale, aujourd'hui très répandu : dans le Midi, toute maison rurale devient un *mas*, mot qui a fait fortune auprès des élites cultivées qui sont venues s'établir dans la région ; or, en Provence, ce mot désigne des types bien particuliers d'habitation et dans une région bien définie (la Basse Provence occidentale) ; il y a donc là à la fois un piège pour l'analyste et un objet d'investigation : comment et pourquoi un tel terme a-t-il été retenu et bricolé ? Même remarque à propos de ce que l'on appelle *bori* en Provence, terme répandu récemment, sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, pour désigner les cabanes en pierres sèches, alors que les gens de la région appellent traditionnellement ces constructions « cabanons pointus ».
- 6 Essayons de présenter maintenant les différents points de vue de l'ethnologue sur l'habitation et l'habitat, deux notions que l'on distinguera rigoureusement, la première désignant un micromilieu construit ou aménagé pour la résidence des hommes (et éventuellement pour la protection des animaux, des récoltes etc.), la seconde le mode de répartition des unités d'habitation sur un territoire donné.
- 7 La première piste mène à analyser l'habitation comme la réponse formelle et matérielle à un certain nombre de contraintes écologiques et climatiques, qui pèsent sur le choix du matériau, du site d'implantation, etc. Ces aspects sont largement illustrés par les

études de géographie humaine, mais je voudrais souligner que le réductionnisme géographique mène parfois vers de fausses pistes. Par exemple, dans les forêts varoises les cabanes de bûcherons sont construites en moëllon, en pierre, alors que l'on pourrait attendre comme pour d'autres cabanes de forestiers dans l'espace français des constructions en bois. En Provence alpine on constate avec surprise qu'il n'y a absolument pas de maison rurale construite en bois, à l'exception de quelques vestiges, qui remontent à plusieurs siècles. En Provence encore, un certain nombre de maisons paysannes sont orientées au nord, donc en plein mistral. Voilà un certain nombre de démentis apportés à ce que suggérerait le déterminisme géographique.

- 8 De tels phénomènes pourraient, en fait, paraître aberrants si l'on ne prenait en compte une pluralité de facteurs qui échappent au réductionnisme naturaliste et expliquent ces choix au premier abord déroutants. Ainsi en ce qui concerne les cabanes des forestiers, la valorisation de la pierre comme matériau de construction, indépendamment des ressources des sites : en Provence une maison doit être en pierre, et les phénomènes de mentalité dans la très longue durée expliqueraient cette permanence. Pour ce qui concerne la Provence alpine, ce n'est pas seulement dans la rareté des ressources forestières qu'il faut chercher l'explication de l'absence de constructions en grumes, puisque l'on trouve des constructions de ce type dans les provinces voisines : comté de Nice et Dauphiné ; les raisons de cette solution de continuité résident dans l'histoire, en particulier dans les restrictions apportées au XVII<sup>e</sup> siècle par l'ordonnance des Eaux et Forêts, qui réserve le bois d'œuvre aux chantiers navals. Pour ce qui est de l'orientation de certaines maisons paysannes au nord, on note que ces formules existent là où les maisons sont conjointes à des demeures de maîtres ; l'orientation au nord apparaît donc comme une sanction sociale et symbolique du statut de paysan ; du reste les prix-faits du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles mentionnent bien que lorsqu'il y a conjonction de la demeure de maître et de la demeure de paysan, l'entrée de la demeure paysanne sera du côté nord, l'entrée noble, elle, étant orientée au sud.
- 9 On pourrait également s'étonner de la rareté des constructions en terre qui est pourtant un matériau excellent sur le plan de l'isolation ; cette formule a été rarement retenue en pays méridional, non pas pour des raisons strictement architecturales, mais à cause de la dévalorisation sociale qui s'attachait à ce type de bâtiment : la maison en terre, en *tâpi* comme on dit en pays méridional, connotait un statut social inférieur, et pour ce motif connut un faible développement. Bref on aurait tort de lire dans le choix des sites d'implantation, les formes et les matériaux de construction de simples expressions de facteurs géographiques, ces facteurs apparaissant souvent à l'analyse plus limitants que déterminants, selon les termes de Rapoport.
- 10 Deuxième chapitre dans l'étude de ces phénomènes, celui des techniques de construction, dont le traitement est parfois décevant dans les ouvrages d'architecture rurale, alors même que la technique y occupe la place principale ; ces études, en effet, nous présentent successivement les différents éléments du bâti, mais presque jamais la chaîne opératoire qui conduit à la construction du bâtiment, c'est-à-dire, selon la définition de Robert Cresswell, la suite d'opérations qui partent d'une ou de plusieurs matières premières pour aboutir à un produit fabriqué. Dans le cas de la construction, il s'agit d'une chaîne opératoire complexe puisque plusieurs matières premières sont mises en œuvre et que plusieurs séquences sont nécessaires pour réaliser le produit global ; or les études d'architecture rurale décrivent très rarement les différents stades de la conception et de la fabrication qui composent la chaîne opératoire.

- 11 Deux autres questions, touchant au domaine technique, sont également traitées en parents pauvres dans ces études. La première concerne les agents de la construction. Les modalités de la construction, l'obtention des matériaux sont l'objet de mythes populaires. Ainsi les maçons et artisans du bâtiment dans le Midi de la France racontent que les tuiles creuses étaient fabriquées sur la cuisse des femmes. Autre mythe, relayé aujourd'hui par les idéologies alternatives, celui de l'auto-construction : les paysans d'hier auraient construit leurs maisons eux-mêmes avec l'aide de la communauté villageoise ; il faut s'inscrire en faux contre ce mythe, car il s'agissait de sociétés rigoureusement codifiées sur le plan des statuts et disposant de professionnels compétents. La formule de l'auto-construction est sans doute beaucoup plus développée aujourd'hui qu'elle ne le fut dans les siècles passés. Un certain nombre de documents nous permettent de faire le point sur ce mythe : d'une part les recensements de 1851 et de 1856, qui nous donnent l'état des professions du bâtiment à la fin de la période bâtitrice dans la France rurale (1750-1850), et, d'autre part, les prix-faits qui sont pour l'ethnologue et pour l'historien une source irremplaçable ; ces devis passés devant notaire entre le commanditaire et l'artisan fixaient précisément le prix, la forme des travaux et nous indiquent la part prise par le commanditaire et par le constructeur dans le processus de construction : il apparaît nettement que si le commanditaire, ses voisins et ses amis participaient à la construction, c'était seulement pour des tâches annexes, pour la fourniture des matériaux, etc.
- 12 La deuxième question, généralement négligée sur le plan technique, et qui est l'objet de l'intervention de François Calame, concerne le domaine des savoirs et des savoir-faire, non seulement ceux des artisans mais aussi ceux des corps de métiers situés en amont de la construction. Ces savoirs mettent en œuvre toute une logique du sensible : l'on reconnaît, par exemple, la qualité d'un matériau à l'ouïe ; ainsi dans le Midi de la France on fait *dinder*, c'est-à-dire s'entrechoquer, les tuiles avant de les poser pour s'assurer qu'elles rendent bien un son clair et qu'elles ne « sonnent pas catalan » comme on dit à Marseille, c'est-à-dire qu'elles ne « nasillent pas » ; de même on s'assure de la qualité d'une pierre en la frappant avec un marteau ; un son sourd est un indice de mauvaise qualité.
- 13 Autre point, dans ce chapitre technologique, le problème du module architectural d'ensemble : la maison telle qu'elle se donne par son modèle de base se prête-t-elle à des formes évolutives ? On a des architectures, telle la maison allongée en Provence, qui, par leur morphologie, se prêtent à toute une série d'adjonctions successives dans la mesure où elles ont des murs latéraux aveugles qui permettent soit des extensions latérales, soit des extensions en forme de L ou de U, etc. Ces formes architecturales s'opposent aux maisons savoyardes dont le type de toit et le type d'ouverture empêchent un tel bourgeonnement. Il y a là des contraintes issues des modèles qui pèsent sur l'évolution de l'habitation.
- 14 Le troisième chapitre d'une approche de l'habitation consiste à analyser les liens entre la maison et les activités de production, la maison étant un outil de production parmi d'autres. La nature, le volume, les équipements des bâtiments spécialisés (pour l'élevage, la conservation et la transformation des récoltes, la fabrication, etc.) témoignent directement de l'importance relative des activités de production ; la nature de ces équipements témoigne aussi de l'aisance et du statut socio-économique de la famille résidente. Dans le nord de l'Iran par exemple, des formes de granges différentes reflètent des capacités de stockage de la production tout à fait opposées : les petits

paysans ont des granges allongées au sol qui permettent de stocker le riz seulement pendant quelques mois, alors que les paysans plus fortunés, qui font un stockage spéculatif de la récolte, ont des granges sur pilotis, dotées de dispositifs internes d'aération, qui permettent la dessiccation, puis l'écoulement de la production à un moment de l'année où les cours du riz grimpent.

- 15 Venons-en à présent à des aspects qui relèvent davantage d'une analyse spécifiquement ethnologique : comment se situe le phénomène maison dans l'organisation sociale ? Différentes questions peuvent être dégagées dans ce quatrième chapitre d'une étude de l'habitation :
- 16 La maison abrite un ensemble de gens qui vivent « au même pot et au même feu », « au même pain et au même vin », selon les expressions anciennes. Quelle est la structure du groupe domestique rassemblé sous le toit de la maison ? Il peut s'agir d'une famille nucléaire ou encore d'un groupe qui englobe plusieurs unités familiales apparentées. Or il est bien évident que le type de groupe domestique a des incidences architecturales : ainsi les grandes fermes de la plaine de Toscane qui pouvaient abriter jusqu'à vingt-cinq personnes sont l'expression directe de la structure sociale. Cet aspect est donc à prendre en compte pour apprécier la forme de la maison.
- 17 La maison est un lieu d'observation privilégié non seulement de la structure des groupes domestiques, mais également de la partition des rôles, du partage de l'espace selon les sexes et les classes d'âge. Très souvent dans l'architecture vernaculaire où les maisons abritent plusieurs unités familiales apparentées, les étages sont distribués en fonction des générations. Dans le nord de l'Iran, la jeune génération vit à l'étage supérieur ; le haut connote la jeunesse, la bas la vieillesse ; le haut est aussi l'endroit où l'on va s'installer pendant l'été, alors que le bas est le lieu de regroupement hivernal.
- 18 Est également à prendre en compte la façon dont la maison symbolise l'unité familiale. Est-elle, à travers les pratiques de nomination qui servent à la désigner, l'expression du groupe familial ? Certaines maisons portent le nom de la famille pour en pérenniser l'existence. L'on trouve fréquemment cette situation dans les zones à famille-souche où le nom de la maison et le nom de la famille sont les mêmes. En Provence, c'est une conduite de petit propriétaire terrien. Au contraire, les maisons des villages qui abritaient une paysannerie pauvre ne reçoivent pas de nom : elles ne sont pas le Heu du même investissement symbolique que les maisons des exploitants plus fortunés, de la petite noblesse rurale ou encore de ceux qu'on appelait les ménagers dans le sud de la France ou les laboureurs dans le Nord, représentant une paysannerie assez aisée soucieuse du maintien de son patrimoine matériel et symbolique.
- 19 Etudier les relations entre la maison et l'organisation sociale, c'est analyser également comment la maison, par son apparence, puisque c'est un objet qui se donne à voir, par sa superficie, par les matériaux de construction employés, traduit le statut socio-économique du résident. La maison, comme le vêtement est un moyen de se situer sur l'échelle sociale ; c'est une carte d'identité sociale que l'on expose. D'où tout le soin qui est pris en général à renouveler les façades. Il y a dans les architectures vernaculaires, une codification rigoureuse qui distingue les maisons appartenant à des individus de statut différent. L'exemple de la Provence est très net à cet égard : l'on observe, d'un côté, les bastides avec leurs pierres de taille, leurs ouvertures symétriques disposées sur la façade, leur plan cubique, leur toit à quatre pentes et, d'un autre côté, les maisons en moellons, couvertes de crépi, avec des ouvertures dissymétriques et des toits en général à deux pentes caractéristiques des habitations paysannes. Il est

intéressant de voir comment ces éléments sont codifiés. Quand j'emploie le mot *codifier* ce n'est pas pour utiliser une rhétorique à la mode : dans les sociétés traditionnelles, il existe une correspondance terme à terme, reconnaissable par les usagers et faisant l'objet d'un apprentissage social, entre les variantes morphologiques et les variantes de statut auxquelles elles renvoient.

- 20 En cinquième lieu, les manières de concevoir et d'habiter l'espace domestique sont des cristallisations de l'ethos d'une société. Chaque culture traite, en effet, à sa façon les catégories du privé et du public, du dedans et du dehors, du clos et de l'ouvert. C'est de l'observation prolongée des comportements et des pratiques que l'on peut dégager les césures qui séparent l'espace public et l'espace privé ainsi que les différents niveaux d'espace privé : ainsi certaines pièces sont réservées à la réception, alors que d'autres au contraire sont rigoureusement fermées à l'étranger. Sur ce plan, des observations qui peuvent paraître anodines se révèlent importantes du point de vue ethnographique, par exemple celles qui touchent aux conduites des individus sur le seuil d'une maison, quand un étranger arrive : la manière dont on le fait patienter ou dont on lui conseille d'aller voir le maître de maison sur la place du village. Il existe souvent des espaces intermédiaires qui forment des espèces de sas entre l'espace public et l'espace privé. Dans beaucoup de sociétés pastorales, cette limite est encore compliquée par le cercle des chiens qui dessine un rideau protecteur devant l'habitation et constitue une première limite interposée entre l'extérieur et l'intérieur. La difficulté, concernant ces limites, est qu'elles ne sont pas toujours visibles. Il y en a d'invisibles et il faut posséder le code interne d'une culture pour savoir comment ne pas les transgresser. Je soulignerai à nouveau l'importance de l'analyse du lexique pour saisir ces problèmes d'habitus et de conception de l'espace domestique : dans beaucoup de sociétés traditionnelles les mots qui désignent les pièces ne renvoient pas à des espaces spécialisés mais sont des termes génériques. La spécialisation découle de l'usage que l'on fait de ces pièces, au rythme des saisons ou des nécessités, et n'est pas donné a priori dans la conception de la maison.
- 21 Sixième point, le domaine symbolique. Le sujet a été effleuré tout à l'heure à propos des rapports entre maison et famille, mais il faut y ajouter tout ce qui en matière de croyances, de pratiques symboliques, s'attache à l'espace habité. Je distinguerai ici deux plans : un symbolisme que j'appellerai ouvert, un symbolisme que j'appellerai couvert. Le symbolisme ouvert est celui qui se donne à voir, qui s'exprime à travers des pratiques rituelles explicites lors de la fondation de la maison, par exemple lorsqu'on scelle la première pierre, en la bénissant ou encore quand on fixe au linteau tel ou tel objet symbolique pour écarter les influences malignes. Le symbolisme couvert est plus délicat à appréhender : il s'agit de saisir quelles valeurs les individus affectent à telle ou telle portion de l'espace sans toutefois produire un discours explicatif, exégétique, sans théoriser eux-mêmes leur pratique. Nous ne sommes pas toujours en Kabylie et il n'y a pas toujours des informateurs pour nous expliquer les significations qui se greffent sur tel ou tel élément : ainsi sur la poutre faîtière de la maison. C'est par un patient examen des comportements, des propos émis lors des conversations, etc., que l'on peut saisir la manière dont les individus symbolisent de façon subconsciente, de façon « couverte », les valeurs qui s'attachent à telle partie de la construction.
- 22 Serait également à étudier le contexte d'utilisation de la maison selon le cycle annuel. Comment sont occupés les différents espaces en fonction du rythme saisonnier ? Ainsi dans la France rurale traditionnelle l'inauguration et l'interruption des veillées

scandent deux modes très différents d'occupation de l'espace domestique : concentration du groupe domestique autour de quelques pôles de l'habitation, puis très souvent une dispersion dans les différentes pièces de la maison au moment de l'été ou de la belle saison.

- 23 Autre aspect à dégager, les normes esthétiques fondamentales qui président au modèle architectural, les règles d'agencement spatial du bâti, le rythme architectural de la construction, qui plus que les éléments de décor, caractérise l'identité régionale ou ethnique d'un bâtiment. Dans le nord de l'Iran, les maisons sont, pour la plupart, construites suivant un schéma modulaire où une véranda faisant saillie sur la façade occupe un tiers de la longueur totale du bâtiment. Les constructeurs sont conscients de ces règles, puisque ce sont eux-mêmes qui fixent ces proportions, et une maison achevée doit suivre ce modèle ; un décalage apparaîtra comme une injure par rapport à ce principe rythmique de base.
- 24 Je voudrais terminer sur deux points. En premier lieu, souligner l'ambiguïté, aujourd'hui, d'une réflexion sur l'architecture vernaculaire. Nous sommes en effet dans une période de revalorisation des anciens styles régionaux, qui se traduit sur le plan architectural, en raison d'un certain nombre de normes et de contraintes imposées par les directions de l'urbanisme et de l'architecture, par une duplication des styles traditionnels. Cette duplication n'est en général qu'une singerie d'assez mauvais goût qui bloque d'ailleurs toute capacité d'innovation.
- 25 Je voudrais attirer l'attention sur le rôle, volontaire ou involontaire, des ethnologues dans l'architecture de demain, particulièrement dans le domaine rural, car nous risquons d'être les cautions d'opérations visant à figer des formes architecturales éculées, correspondant à des pratiques de l'espace aujourd'hui révolues.
- 26 Le dernier point enfin concerne les problèmes de forme de groupement ou de dispersion de l'habitat, qui, en général, sont analysés comme les effets de processus historiques. D'un point de vue ethnologique, deux pistes peuvent être, en outre, envisagées. La première consiste à regarder comment les formes de répartition des maisons traduisent une spatialisation de la structure sociale. Là, les exemples ne manquent pas : dans les communes de Provence l'habitat dispersé correspondait en général à de gros domaines patrimoniaux alors que s'entassait dans les villages groupés un prolétariat polyactif de petits paysans qui pouvaient selon les saisons être artisans ou maçons ou encore se louer dans d'autres domaines agricoles. Sur un autre plan les oppositions qu'on rencontre si fréquemment dans les villages français ou européens entre le haut et le bas symbolisent des oppositions entre univers sociologiques différents. On a d'ailleurs pu observer des changements de signification de ces oppositions dans le temps : ainsi le haut du village qui était traditionnellement en Provence le siège d'une demeure seigneuriale fut au XIX<sup>e</sup> siècle déserté par les notables qui se sont retirés dans le bas du village, alors que la population plus pauvre s'entassait sur les hauteurs. Aujourd'hui se dessine le mouvement inverse : des résidences secondaires occupent le haut des villages alors que la population pauvre émigre vers la périphérie. Seconde piste : comment les formes d'habitat - le quartier, le hameau par exemple - reproduisent-elles des unités fondamentales d'appartenance sociale ? Sont-elles la spatialisation d'unités matrimoniales (endogamie), d'unités de coopération, de sociabilité, etc. ? Sont-elles dotées d'une identité symbolique propre (sobriquets, etc.) ? Ou au contraire y-a-t-il inadéquation entre tissu morphologique et tissu social ?

- 27 Ce sont-là quelques jalons jetés sur le chemin de l'analyse de l'habitation et de l'habitat rural.
- 28 1. Remarque de la mission du Patrimoine ethnologique :
- 29 On pourra se reporter utilement au guide d'enquêtes ethnographiques *A la recherche des pratiques et usages quotidiens en Provence*, édité par le CNDP (CRDP Marseille) et le CEM (Centre d'ethnologie méditerranéenne), avec la participation de : A. Bouve-rot, C. Bromberger, A. Chenu, D. Dossetto, A.H. Dufour, Cl. Gontier, B. Martinelli, A. Massion, G. Ravis-Giordani, Th. Schippers.
- 

## AUTEUR

Christian Bromberger

# Les sciences sociales et l'espace rural : découverte des thèmes, attitudes, politiques

Paul Claval

p. 15-40

---

- 1 L'âge classique est resté étrangement imperméable au monde rural, et l'époque des Lumières n'a guère fait mieux, en France, malgré Rousseau, la découverte des vertus des cœurs simples, l'évocation du paradis des Charmettes et le vicaire savoyard. Doit-on s'en étonner ? Les mots manquaient pour dire l'originalité du monde rural. Nul mieux que Bernardin de Saint-Pierre n'a été sensible à ces limitations : « L'art de rendre la nature est si nouveau que les termes mêmes n'en sont pas inventés. Essayez de faire la description d'une montagne de manière à la faire reconnaître : quand vous aurez parlé de la base, des flancs et du sommet, vous aurez tout dit. Mais que de variété dans ces formes bombées, arrondies, allongées, aplaties, cavées etc. ! Vous ne trouvez que des périphrases. C'est la même difficulté pour les plaines et les vallons. Qu'on ait à décrire un palais, ce n'est plus le même embarras. On le rapporte à un ou plusieurs des cinq ordres : on le subdivise en soubassement, en corps principal, en entablement ; et dans chacune de ces masses, depuis le socle jusqu'à la corniche, il n'y a pas une moulure qui n'ait son nom. »
- 2 « Il n'est donc pas étonnant que les voyageurs rendent si mal les objets naturels. S'ils vous dépeignent un pays, vous y voyez des villes, des fleuves et des montagnes, mais leurs descriptions sont arides comme des cartes de géographie : l'Indoustan ressemble à l'Europe. »
- 3 Le silence sur la campagne n'est pas simplement signe du mépris dans lequel l'élite tient alors la paysannerie : après tout, le monde rural, on ne le fuit pas ; la réussite se marque à la possession d'une maison de campagne, d'un château où l'on va passer la belle saison pour se détendre, mais aussi pour surveiller l'exploitation agricole, veiller au partage des récoltes, et rendre intéressante l'exploitation des terres que l'on a acquises. Duhamel du Monceau ou de Turbilly marquent la naissance du grand propriétaire éclairé, soucieux d'agronomie, à la manière des physiocrates. Arthur

Young en signale de nombreux lorsqu'il visite la France, à la veille de la Révolution. Mais pour tous ces esprits imbus de nature et de raison, le monde paysan ne compte guère : l'idéal, c'est de rompre avec la routine, de découvrir un art rationnel de cultiver la terre et d'aménager l'espace. La campagne n'est belle que si elle est transformée selon un modèle qui la rend harmonieuse – celui des tableaux de Claude Lorrain, par exemple, qui inspire le jardin à l'anglaise, ou celui des villas palladiennes que Burlington acclimate en Angleterre, comme Claude-Nicolas Ledoux le fait en France, aux environs de Paris surtout, à partir de 1760 – ou qui la rend rationnelle – c'était l'idéal du château et du parc classiques, avant de devenir celui de cette science nouvelle qu'est l'agronomie.

- 4 Rien d'étonnant à ce que les voyageurs aient de la peine à appréhender la spécificité du monde rural : le vocabulaire leur manque, comme le remarquait Bernardin de Saint-Pierre, pour brosser le cadre où s'inscrivent les champs et les villages, pour décrire la disposition des labours ou des haies ou pour parler des maisons ou des granges. Que dire des bâtiments qui sont difficiles à diviser en « soubassement, corps principal et entablement » et où on ne reconnaît aucun des cinq ordres, pas même le toscan rustique ?
- 5 Les progrès sont lents en ces domaines. La mise au point d'un vocabulaire adéquat suppose une certaine compréhension des choses, un certain degré de réflexion, de quoi bâtir des typologies ou des pré-théories. C'est chose faite pour le cadre naturel vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce aux progrès de la géologie, de la minéralogie et de la botanique. C'est également en train de se faire pour les cultures et les assolements – la réflexion anglaise a porté ses fruits, et les tableaux que dresse Arthur Young nous parlent une langue déjà familière, celle des espèces, de leur rotation, de l'organisation de la dépaissance et du système des clôtures. En une génération, la situation que peignait Bernardin de Saint-Pierre a bien changé, l'on a appris à parler des paysages, mais on est bien incapable d'appréhender l'originalité du monde rural et de ceux qui le peuplent.

## Une prise de conscience réelle, mais incomplète : 1770-1870

- 6 La curiosité qui anime les idéologues les porte à saisir la diversité des sociétés et des civilisations même si leur rationalisme évolutionniste limite la portée théorique des observations qu'ils sont amenés à faire. C'est d'abord vers les horizons lointains que l'attention se porte, avec la Société des observateurs de l'homme, active de 1799 à 1805. Mais le regard est bientôt ramené vers la France, vers ses zones profondes : l'Académie celtique, fondée par Eloi Johanneau, Jacques Cambry et Mangourit en 1804 s'intéresse aux « antiquaires et voyageurs français ». L'époque est propice : la Révolution a multiplié les déplacements de toute une partie de la population, cependant que la nation est à la recherche de justifications nouvelles. Pourquoi ne pas les saisir dans les réalités les plus stables du pays, dans ce qui fait sa permanence et qu'une enquête attentive ne manquera pas de révéler ?
- 7 L'administration issue de la Révolution manque de prise sur le pays : personne ne sait exactement de quoi sont faits les nouveaux départements. François de Neufchâteau confie un questionnaire aux commissaires partant dans leur circonscription en leur demandant de noter, à la manière de la statistique allemande, ce qui a trait à la

population, aux activités, aux croyances, aux villes et aux bourgs. C'est de là que devaient sortir les statistiques départementales qui se multiplient durant le Consulat et l'Empire. Et l'idée d'appréhender la réalité sociale à travers des questionnaires appliqués dans tout le pays naît sans doute de cette initiative.

- 8 L'Académie celtique élabore un questionnaire publié en 1805 : Dulaure, qui l'a conçu et rédigé pour l'essentiel, crée ainsi un instrument pour appréhender la vie profonde du pays. L'idée organisatrice en est simple : on demande de noter le calendrier des fêtes et des travaux au cours de l'année, de raconter les étapes de l'existence des gens, de relever les antiquités de la région et de noter les contes et les légendes. C'est plus qu'un simple inventaire ethnographique, puisque tout un ensemble est consacré à l'archéologie, et moins, puisque les objets et les outillages ne sont pas envisagés.
- 9 A travers un tel questionnaire, c'est la découverte de la société rurale qui devient possible : n'est-ce pas à travers l'Académie celtique, par exemple, que George Sand voit les paysans qui l'entourent et s'intéresse à leurs histoires et à leurs coutumes ?
- 10 L'espace rural se trouve de la sorte appréhendé, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de plusieurs points de vue : celui du naturaliste, qui décrit le sous-sol et les espèces végétales, celui de l'agronome – et de l'économiste rural qui en est généralement proche – tout entiers tournés vers l'appréhension des techniques, des assolements, de l'équilibre financier de l'exploitation et du statut juridique de celui qui la dirige, propriétaire, fermier, métayer. Le dernier point de vue, c'est celui du folkloriste – le mot n'apparaît que plus tard, en 1846, mais c'est déjà cela que propose le questionnaire de l'Académie celtique. Il lui manque seulement de faire place au cadre de la vie matérielle pour saisir l'originalité des milieux français. Rien ne pousse malheureusement alors les érudits locaux vers ce type de curiosité.
- 11 L'intérêt pour les langues locales – les premières réflexions sur l'origine des patois provençaux et languedociens remonte aux années 1816-1821 – naît alors : François Raynouard publie son *Choix de poésies originales des troubadours, qu'il introduit par une Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours* ; voilà les études provençales stimulées, le recueil des textes commencé. Dans le domaine celtique, le départ se situe à la même époque : l'Académie celtique témoignait de la volonté de retrouver les traditions nationales les plus authentiques – celle de la Gaule et du monde celte. Les légendes et les mythes bretons sont donc recueillis avec une particulière sollicitude – deux des fondateurs de l'Académie, Cambry et Mangourit ne sont-ils pas des Bretons intéressés par l'histoire et les spécificités de leur région ? La langue bretonne et la littérature dont elle peut s'enorgueillir sont progressivement découvertes. La publication de *Barzaz-Breiz* par Théodore Hersart de la Villemarqué, en 1839, marque une date : il s'agit d'un recueil de chants populaires. L'intérêt pour les cultures régionales commence à se déplacer : il passe des oeuvres de littérature, au sens traditionnel du terme, au vrai folklore.
- 12 Au total pourtant, le premier XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas réussi, en France, à susciter l'intérêt pour les cultures régionales sans lesquelles il n'est pas possible de pénétrer les sociétés paysannes.
- 13 Les approches scientifiques pratiquées en France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle continuent à ignorer les réalités sociales et l'originalité des comportements, des attitudes et des modes de vivre de la plus grande partie de la population. La société française reste indifférente à ceux qui cultivent la terre. Balzac ne donne pour ainsi

dire jamais la voix aux paysans dans *La Comédie humaine*. Trente ans plus tard, le naturalisme d'Emile Zola ne se départ pas d'une certaine condescendance vis à vis des personnages qu'il campe dans *La Terre*. Le roman champêtre a certes commencé sa carrière, mais George Sand peint les ruraux berrichons tels qu'elle aimerait qu'ils soient plus que comme ils sont.

## Le retard sur l'Europe centrale et sur l'Europe du Nord

- 14 Dans d'autres nations d'Europe, la découverte de l'univers rural s'était faite différemment. On retrouve, certes, partout les mêmes étapes dans l'analyse de l'économie rurale, un peu plus précoce ici, en Angleterre, en Suisse ou en Toscane, un peu plus tardive ailleurs. Les progrès de l'histoire naturelle sont également universels. Mais dans certains pays, la spécificité du monde paysan et des cultures populaires est mieux perçue.
- 15 Les pays de l'Europe du Nord ont joué un rôle de premier plan dans ce domaine. La supercherie de Macpherson, l'*Ossian* qu'il publie en 1760, suscite partout un évident intérêt pour les littératures passées et pour les traditions orales. En Suisse le goût pour les racines locales, pour les poèmes populaires date de la même période – de la publication du poème *Die Alpen* d'Albrecht von Haller et de l'œuvre de Jean-Jacques Bodmer.
- 16 Le philosophe qui donne à cette curiosité un statut intellectuel de choix, c'est Gottfried Herder : il tire de Rousseau et d'Ossian l'idée qu'il y a dans le fond des connaissances, des chants, des poèmes de chaque peuple une inépuisable richesse, dont la langue est garante. Avec lui naît l'idée allemande de culture, et la vraie curiosité ethnologique.
- 17 L'impact de Herder fut immense : on ne comprend pas la plupart des aspects du romantisme si l'on oublie cette référence au peuple. La France ne resta pas à l'écart de cet aspect de la révolution de la sensibilité romantique – comme le prouve le souci de renouer avec le passé national, de ressusciter le Moyen-Age et d'explorer les littératures régionales françaises, occitanes ou bretonnes. Mais l'effet des nouvelles idées demeura plus superficiel que dans d'autres contrées : dans les pays protestants, dans ceux de tradition luthérienne en particulier, l'ecclésiologie mettait l'accent sur l'éminente dignité du peuple chrétien et conduisait à une attention soutenue pour tout ce qui émanait de lui. Les thèmes herdériens vont donc provoquer une fièvre d'analyse des folklores : tout est pris en considération, les poèmes et les chants bien sûr, puisque c'est là que se trouve le plus clairement exprimé le génie du peuple, mais aussi ses créations matérielles, son outillage, son habitat. On voit donc naître une science nouvelle à laquelle l'anglais Thoms donne en 1846 le nom de folklore : elle permet de saisir ce qu'il y a de commun entre les recherches sur les antiquités populaires et celles sur les littératures populaires (puisque c'étaient les deux termes alors utilisés en Grande-Bretagne).
- 18 La réflexion sur les formes de la culture populaire tient très vite une place de choix en Allemagne. Elle est au centre de l'action de Wilhelm Heinrich Riehl et de l'intérêt croissant pour la *Heimatkunde* dont il se fait le défenseur. En Scandinavie et en Suisse, l'accueil est tout aussi favorable.
- 19 La France ignore presque tout de cette évolution bien que le choc initial – les prises de position de Rousseau – soit parti d'elle. Est-ce à dire qu'il n'y avait pas, dans notre pays,

des traditions d'ecclésiologie un peu semblables à celles qui ont favorisé le succès du thème en pays luthérien ? Sans doute : le catholicisme est depuis toujours soucieux de se structurer autour des groupes linguistiques. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la survie des langues locales doit beaucoup, en France, à l'action de l'Eglise. Mais le rôle dévolu aux communautés linguistiques diffère de celui qui fonde la pratique luthérienne : le latin demeurant la langue de la messe, les parlers locaux sont un simple moyen de communication, ils ne sont jamais hissés à la dignité de langue liturgique : les langues populaires se trouvent de la sorte dépréciées.

- 20 L'Eglise, en France, est d'autre part largement coupée du monde intellectuel, ce qui constitue la seconde différence essentielle avec les pays protestants : elle n'arrive à s'intégrer dans le courant des idées à la mode qu'en souscrivant aux préoccupations sociales du moment, à la manière de Lamennais. La pratique de l'encadrement des masses rurales n'intéresse aucune des têtes pensantes du mouvement catholique – et personne, durant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, ne se plonge vraiment dans l'étude des arts et traditions populaires. Ce sont les prêtres de base, ceux qui sont au contact des populations de la France profonde, qui se risquent dans ce domaine : on leur doit une part importante de la curiosité pour les faits de folklore, et de multiples travaux locaux. Pour eux comme pour les autres érudits locaux, il manque cependant toujours un cadre organisé pour tirer pleinement parti des observations. L'idée d'anthropologie ne parvient pas à s'imposer alors dans notre pays : le terme lui-même, qui pénètre avec son sens allemand en Angleterre grâce à Tylor, en 1870, demeure chez nous utilisé seulement dans le sens physique jusqu'au second après-guerre. Ethnologie et ethnographie ne commenceront à s'organiser vraiment qu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Rien d'étonnant donc à l'absence d'ethnographie du monde rural jusque très avant dans l'évolution des sciences sociales en France.
- 21 C'est ce vide qui limite longtemps la portée des recherches : ce qui fait l'originalité du monde paysan et de l'espace qu'il utilise et modèle échappe à l'attention.

## Les cadres de la vie matérielle : les timidités de la curiosité française

- 22 Pour appréhender un milieu ou une société, il convient de disposer d'une langue ou de moyens d'analyse appropriés. Le cadre naturel et certains traits du paysage agraire sont déjà correctement décrits dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ce qui touche à l'habitat ne l'est pas. On sait définir tout ce qui relève de l'architecture savante de tradition classique – Bernardin de Saint-Pierre le montrait admirablement – mais les bâtiments plus modestes ne sont guère analysés. Ramond de Carbonières est un excellent connaisseur des Alpes suisses et le découvreur des Pyrénées. Dès 1783, il démonte les pièces de l'économie pastorale et des migrations de bétail de la haute montagne : « Les Alpes fertiles sont divisées en premières et secondes montagnes, et souvent un berger a trois habitations, une d'hiver, une de printemps et d'automne, et une d'été. » Le berger s'installe dans les premières montagnes de mai à juillet et « pendant ce temps là, il descend quelques jours dans la plaine pour faire les foin, les sécher et les enfermer dans sa maison d'hiver. Au mois de juillet, les secondes montagnes, ou Alpes supérieures, se sont débarrassées de leurs neiges, et la famille va s'établir dans la maison d'été où l'on reste jusqu'au milieu du mois d'août ». Ensuite « on redescend dans la cabane qu'on avait habitée le printemps ; l'herbe a repoussé, les troupeaux

trouvent une nourriture abondante. Dans cet intervalle, on envoie dans la plaine faucher le regain... Le bétail rentre enfin dans la vallée à la fin de l'automne... ». Tout y est de l'économie pastorale des Alpes, sauf le cadre où elle se déroule : « une cabane », on n'en saura pas plus.

- 23 Cette curieuse impuissance à décrire les habitations modestes des ruraux dure longtemps. Il faudrait, pour apprendre à les voir, que les architectes ou les curieux d'architecture s'y intéressent. Lorsqu'ils dessinent des maisons à la campagne, ce sont toujours des transpositions des modèles de la villa : voyez la planche sur les maisons de ville et de campagne que propose J.N.L. Durand dans *le Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole polytechnique* (1802-1805) : ce sont des schémas palladiens qu'il fait figurer. Les exemples d'architecture rustique vont bien pour une folie dans un parc, à la manière du hameau de la Reine, mais leur popularité est faible en France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : la plupart des maisons rurales dues à des architectes ignorent alors les styles locaux. Il faut attendre 1845, avec le hameau Boileau, à Auteuil, pour voir une réalisation notable dans ce style. Durant tout le premier XIX<sup>e</sup> siècle, l'engouement pour le Moyen-Age n'a guère aidé qu'à faire connaître certains types d'architecture urbaine, et l'évolution des styles : Gerville et Le Prévost inventent le terme de roman en 1818-1819, et permettent ainsi de saisir la coupure majeure de l'évolution des formes médiévales ; les guides romantiques ne manquent pas de lithographies de belles maisons à colombage, à Rouen, à Troyes ou dans des villes plus petites, mais les maisons rurales y sont presque absentes, sauf en montagne : elles sont trop modestes, trop récentes, trop difficiles à atteindre aussi.
- 24 Le problème se pose bien de construire des maisons convenant à un cadre rural, mais les modèles ne sont jamais pris sur place. Jacques Gubler signale l'originalité des maisons à galerie qui caractérisent la station en gestation d'Arcachon dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : style original, et dont l'inspiration vient d'outre-mer, des Indes, peut-être, ou d'Angleterre (au Nouveau-Monde, ce type de maison est passé longtemps pour français – et constitue la matrice de la maison québécoise du premier XIX<sup>e</sup> siècle) !
- 25 Les besoins de constructions de ce type se précisent dans le courant du Second Empire : la mode des stations balnéaires et celle des séjours à la montagne commence à s'imposer. Les villas se multiplient. On y voit des traits incontestablement « rustiques » : les charpentes débordantes, souvent très complexes, les colombages. Mais d'où viennent ces éléments ? D'observations locales ? Non : la grammaire des maisons qui se multiplient alors n'est pas très différente de celle du hameau de la Reine. Le thème du balcon, de la véranda, prolonge celui des villas « coloniales » des années 1820 ou 1830. Des emprunts aux réalisations anglaises sont probables : il n'y a pas loin de certaines villas victoriennes aux constructions des plages normandes ; Viollet-le-Duc publie les plans de la villa de Grims Dyke, de Norman Shaw, dans son recueil *Habitations modernes* (1875-1877). Mais là encore, c'est un style orné, celui des gentilhommières de l'époque Tudor plus que celui des fermes qui est réinterprété.
- 26 Malgré l'émergence d'un goût pour le rustique visible en bien des lieux à partir de 1850, les modèles les plus prisés demeurent en France proches du classicisme : Isabey et Leblan donnent, dans leurs *Villas, maisons de ville et de campagne* (1864), des beaux exemples de maisons Louis XIII et Louis XIV dont sont issus les pavillons à plan carré et toits mansardés : on en voit des centaines édifiées entre 1860 et la fin du siècle dans les zones suburbaines et dans les campagnes.

- 27 Pour que l'architecture rurale soit enfin analysée, il convenait de disposer d'un outil commode pour apprécier les diverses techniques de maçonnerie ou de charpenterie, et les solutions auxquelles elles ont donné lieu dans la construction : le *Dictionnaire raisonné d'architecture* que publie Viollet-le-Duc de 1854 à 1868 fournit un instrument sûr. Désormais, il n'est plus indispensable d'être architecte de formation pour comprendre la morphologie des bâtiments.
- 28 Viollet-le-Duc avait échappé à la formation des Beaux-Arts. Il s'était formé par le dessin, en disséquant les formes pour comprendre leur logique – c'est ce qui fait de lui le précurseur du fonctionnalisme. Il partait donc toujours de l'analyse de bâtiments existants : les maisons rurales n'ont pas échappé à son attention. Il a visiblement beaucoup tiré, pour les constructions modestes, villas ou communs de châteaux, des types dominants alentour : ainsi, au château d'Eu, des constructions de brique et colombage de la campagne normande, et à Chamonix ou à Lausanne, des chalets alpins : la villa « La Vedette » qu'il se fait construire à Lausanne de 1874 à 1876 a des volumes et des formes qui trahissent cette inspiration, comme l'a bien montré Jacques Gubler.
- 29 L'attention accordée au monde rural est donc longue à se confirmer. La peinture reste longtemps indifférente aussi aux réalités de la terre – on ne les voit guère avant Millet, lui-même fils de paysan et ancien berger, ou Courbet. Chez les impressionnistes, le plein air s'impose, mais le paysage l'emporte sur les sites habités – une maison, un toit, la silhouette d'un village, c'est tout. L'évolution est cependant nette : vers la fin du siècle, la France commence à découvrir ses campagnes.
- 30 Curiosité naissante, mais dépourvue de moyens d'investigation : la France n'a pas encore appris à regarder ses maisons rurales au moment où le Dr. Arthur Hazelius fonde à Stockholm le Nordiska Museet, le premier musée de plein air (1873).

## Les débuts de l'engouement pour la campagne : la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

- 31 Il manque aux chercheurs français un noyau ethnologique cohérent pour appréhender le monde rural dans toutes ses dimensions. L'économie rurale jette des lumières de plus en plus vives sur la rationalité des exploitations tournées vers le marché : avec des théoriciens comme Lecouteux, c'est la logique de la grande culture des plaines du nord et du centre du Bassin parisien qui est ainsi mise en valeur. La recherche agronomique se développe, la chimie agricole fait des progrès décisifs avec Risler. On dispose ainsi d'une série d'enseignements normatifs qui permettent de dire ce qu'il convient de faire pour créer partout des entreprises rentables.
- 32 Avec Le Play et ses enquêtes minutieuses sur les budgets familiaux, c'est un pan nouveau de la vie rurale qui commence à être abordé : les conditions de vie des ruraux moyens, leurs difficultés et leurs moyens d'existence sont décrits de la manière la plus précise. Les monographies sont rares, mais elles servent d'exemples : elles incitent à renouer avec la tradition statistique des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 33 L'époque convient pour de nouvelles investigations : les Français commencent à découvrir leur paysannerie. Ils le font parce qu'ils sont à la recherche de racines : Taine ne parcourt-il pas la France, au début des années 1860, pour s'interroger sur son identité, et sur celle du pays qui l'a vu naître ? Après la guerre de 1870, lorsque la capitale perd une partie de son *aura* auprès de toutes les classes que la Commune a

choquées, et lorsque le sentiment naît d'une menace sourde contre les formes de vie qui faisaient depuis toujours la solidité de la nation, beaucoup éprouvent le besoin de connaître la terre. Barrès n'est pas le seul à prôner ce retour aux origines.

- 34 Rien ne marque mieux cette évolution que le succès du roman régionaliste. George Sand est restée sans émule jusqu'aux environs de 1860, mais tout change après : les vocations s'affirment dans toutes les provinces, les titres se succèdent – Eugène Le Roy produit, avec *Jacquou le Croquant*, le plus bel exemple d'un récit paysan. Jules Clarétie, Henri Pourrat, Emile Pouillon illustrent chacun à leur manière ces sociétés de la France profonde que l'on découvre alors.
- 35 L'intérêt pour les langues locales et leurs littératures s'affirme. Napoléon III, en provoquant à son arrivée au pouvoir une enquête sur la poésie populaire, accélère le mouvement : marqué par son long exil britannique, il fait pénétrer en France des inspirations d'Outre-Manche, le goût nouveau pour le folklore dans ce cas. La popularité de Jasmin, qui reçoit alors la légion d'honneur, se voit portée à un niveau inouï dans toutes les terres d'oc. Bientôt, c'est le mouvement du félibrige qui prend le relais : lancé par Roumanille en 1851, il s'épanouit surtout à partir de 1853 et doit à Mistral une rapide reconnaissance nationale.
- 36 La curiosité existe donc pour le monde rural jusque dans ses composantes paysannes – c'est là le fait nouveau – mais les disciplines manquent pour aborder ces questions : rien qui ressemble à la collecte systématique menée à bien dans les pays Scandinaves, en Allemagne ou en Suisse, rien non plus qui ait l'ampleur de la quête conduite en Angleterre où le goût pour la poésie populaire ne se dément pas. La sociologie française, qui se constitue alors, est plus préoccupée de comprendre l'ordre global des sociétés modernes, ou de saisir la spécificité des peuples primitifs, que de mesurer les oppositions qui peuvent exister d'une partie à l'autre de l'ensemble national. Le souci qu'elle manifeste d'appréhender l'ordre global la conduit à privilégier les problèmes de croyance, de religion et à négliger un peu les aspects matériels de la vie sociale : Durkheim proclame bien qu'il faut étudier la morphologie sociale, mais l'intérêt majeur de ses travaux et de ceux de ses élèves est ailleurs ; il ne revient guère sur le sujet après *De la division du travail social*. Mauss consacre un article brillant à « la double morphologie des sociétés eskimos ». Maurice Halbwachs est le seul à se consacrer complètement à cet aspect de la discipline – mais ses recherches sont consacrées à Paris et aux problèmes urbains.
- 37 De là vient la place éminente tenue par la géographie dans la découverte de l'espace rural au début de notre siècle. Elle est en pleine transformation sous l'impact de Vidal et de La Blache.
- 38 Elle se consacrait jusque là volontiers à l'histoire de la cartographie ou des voyages, ou se contentait de préciser la scène où les grands événements se sont déroulés. Et voilà qu'elle s'interroge sur les articulations de l'espace, sur l'existence de régions et de pays fortement contrastés : elle devient discipline de terrain. Lucien Gallois donne l'exemple, au début des années 1890, en faisant le tour des petites régions qui entourent Lyon, où il enseigne alors – Bresse, Dombes, Mâconnais, Beaujolais, Charolais. Les thèses adoptent cette démarche régionale au début du siècle : celles de Raoul Blanchard sur *La Flandre* (1906), d'Albert Demangeon sur *La plaine picarde* (1905) ouvrent la voie.

- 39 La géographie humaine qui se constitue alors est une bien curieuse discipline. Malgré son nom, elle est conçue sur le modèle des sciences naturelles beaucoup plus que sur celui des sciences sociales : c'est une écologie qui essaie de saisir les causes des répartitions humaines dans l'environnement. Elle part, dans sa quête, des cartes de densité et de répartition de l'habitat : pourquoi les hommes sont-ils nombreux ici et rares là, pourquoi se regroupent-ils en agglomérations importantes ou se dispersent-ils à l'infini ? On a parlé de science du paysage : la formule ne convient pas pour l'école française ; l'enquête de terrain l'utilise bien sûr, et le décrit soigneusement mais jamais il ne se trouve au centre des interrogations.
- 40 Les premières thèses s'intéressent à l'étude des formes élémentaires de l'habitat, mais elles ne lui accordent qu'une place limitée – et un peu en marge de l'argument principal dans les meilleurs travaux : c'est le cas de Jules Sion, dans *Les paysans de la Normandie orientale*. Il y évoque la mise en place d'une société rurale depuis les grands défrichements qui achèvent la mise en valeur, au Moyen-Age, jusqu'à l'industrialisation rurale du XVIII<sup>e</sup> siècle et depuis le premier XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la modernisation agricole et à l'exode rural contemporains. Nulle part, les enchaînements sociaux ne sont mieux saisis, le rôle des structures de propriété et de l'évolution économique mieux souligné. L'habitat et les villages sont abordés *in fine*, dans un chapitre en tout point excellent, mais qui se raccorde mal à l'ensemble qui le précède : 35 pages sur 538, c'est peu, même si cela apporte beaucoup.
- 41 On voit là clairement ce qui gêne les géographes : les questions auxquelles ils cherchent à répondre se situent à une autre échelle ; ils essaient d'appréhender les rapports de groupes à l'espace qui leur sert de support ; ils le font dans des conditions un peu difficiles, puisqu'ils se veulent naturalistes et n'osent pas plonger vraiment dans l'appréhension du social – ceux qui, comme Jules Sion, se montrent trop hardis dans ce domaine, se font rappeler à l'ordre, comme le montre le compte rendu que Vidal de la Blache donne de cette thèse. Ils se rendent bien compte que l'habitat est important, ils en parlent, mais ils n'ont pas les moyens de l'intégrer facilement dans leur grille d'analyse.
- 42 Ils apprennent cependant peu à peu à le faire. A défaut de se constituer en science sociale, la géographie se dote en effet d'un instrument de description et d'analyse d'une extrême souplesse : elle repose d'abord sur une technique de notation des activités, déplacements ou interactions et sur la réalisation de calendriers d'occupation, de plans et de cartes qui permettent de bien situer les choses ; elle décrit, grâce à cette prise minutieuse sur le réel, la manière dont les hommes tirent parti de leur environnement, l'aménagent, s'y installent et vivent ; elle montre quelles sont les relations qui se tissent entre les individus et entre les groupes ; elle indique enfin, parmi les multiples possibilités que les gens voient parfois s'offrir à eux, celles qui sont les plus valorisées – l'éleveur nomade est-il méprisé ou admiré, le paysan snobé ou loué de ses qualités morales ?
- 43 La description des genres de vie offre donc au géographe le moyen de pénétrer le social en faisant l'économie d'une réflexion théorique sur la société – que les sciences sociales n'offrent d'ailleurs encore guère – et en évitant les analyses trop systématiques à la manière de Jules Sion, car elles rompent avec le parti pris naturaliste. C'est dans ce cadre là que l'appréhension du monde rural et de son cadre matériel se développe.

## De de Foville à Demangeon : les grandes études sur l'habitat rural

- 44 Les géographes sont aidés par la publication de la grande enquête lancée par le Comité des travaux historiques et scientifiques, coordonnée et présentée par Alfred de Foville. Elle est conçue pour compléter l'enquête sur l'état actuel de la propriété bâtie en France, prescrite par la loi du 8 août 1885 et du 8 juin 1887 et menée à bien par le ministère des Finances. Celle-ci avait « dans chaque commune, avec le concours des répartiteurs, déterminé le nombre, la consistance et la valeur des maisons et usines ». Elle ne disait rien sur l'aspect, l'ordonnance et l'état de ces constructions. Le questionnaire élaboré par le Comité des travaux historiques cherche à combler cette lacune : il interroge ses correspondants sur les maisons-types : « Faire connaître par son centre, et, si on le peut, par ses limites, la région où domine la maison-type dont on va parler. Dire comment les maisons du type considéré sont habituellement situées et orientées... Dire si, dans les communes de la région observée, les maisons tendent à se serrer les unes contre les autres ou si, au contraire, elles sont plus ou moins dispersées... Décrire la maison-type extérieurement et intérieurement : forme, dimensions ordinaires, distribution, matériaux employés pour les diverses parties de la construction, coût... »
- 45 Toute la problématique de l'habitat élaborée par les géographes dans les années 1880, par Emile Levasseur en particulier, se trouve dans ce questionnaire. Il obtient d'emblée une cinquantaine de réponses, publiées en 1894. L'intérêt suscité par cet ouvrage convainc un certain nombre de correspondants de reprendre leur enquête ou de l'entreprendre ; ils disposent désormais d'un guide – certaines des premières contributions sont remarquables. Un second volume est donc publié en 1899 : il est plus riche que le premier en notations géographiques et ethnologiques, et en croquis et plans précis. Jacques Flach l'introduit et fait état, dans son analyse historique de l'habitat en France, des hypothèses du géographe August Meitzen : celui-ci liait maison-type, forme des terroirs et ethnologie. Jacques Flach souligne la fragilité de la thèse, mais relie le thème de l'habitat aux préoccupations ethnologiques.
- 46 Les premières thèses de géographie puisent largement dans le travail de de Foville et de Flach : elles en tirent parfois une partie de leurs exemples, et plus généralement des méthodes d'observation et d'analyse.
- 47 La tâche qui se dessine dans les années 1900 et 1910 est pour les géographes de tirer parti de leurs monographies et d'en ordonner le contenu. Le premier à s'être attelé au problème est Jean Brunhes : la *Géographie humaine*, qu'il publie en 1909, constitue le premier effort de présentation systématique d'un domaine nouveau. L'homme est profondément original. Des jeunes vidaliens, il est le seul qui n'ait pas été attiré par la monographie régionale – sa thèse sur *L'irrigation* en fait foi. C'est un chrétien engagé dans le réformisme social, mais aussi un chercheur très soucieux de rigueur, à la manière naturaliste ; le sous-titre de l'ouvrage l'atteste : *essai de classification positive*.
- 48 Jean Brunhes est un de ceux qui s'efforcent avec le plus de constance de séparer la géographie humaine des sciences sociales : cela explique la place qu'il donne, dans l'enquête, au paysage, dont il interprète le témoignage et ordonne les éléments ; cela explique aussi la manière dont il présente l'étude des genres de vie : il insiste sur l'aspect méthodologique, sur le relevé des calendriers d'activités et de déplacements. Il

glisse davantage sur ce que l'on peut tirer de l'analyse – relations hommes-milieu, relations sociales, formes préférées d'existence. Il laisse libre le géographe d'interpréter à sa guise le résultat de son travail de terrain : c'est ainsi que le social se glisse, par la bande, dans une démarche de naturaliste.

- 49 Jean Brunhes a longtemps enseigné à l'Université de Fribourg. Il a appris à apprécier la recherche ethnographique minutieuse de V. Hunziger, *Das Schweizerhaus nach seinen landschaftlichen Formen und seiner geschichtlichen Entwicklung*. Le premier volume en avait paru en 1890. Consacré au Valais, il avait été traduit en français en 1902. Par la suite, toutes les régions de la Confédération avaient reçu la même attention.
- 50 L'ouvrage avait des faiblesses ; conçu sur un plan purement administratif, il ne permettait pas de se faire une idée juste de l'aire d'expansion des maisons types. Mais il apportait à l'amateur éclairé une foule de détails : les plans, les élévations, les matériaux, mais aussi les formes de détail, les ouvertures, les décorations, les types de toits. Par là, la géographie humaine française tire parti de l'ethnographie nationale à la manière des pays de l'Europe centrale ou de l'Europe du Nord. Très vite, avec la collaboration de Pierre Deffontaines, Jean Brunhes se lance dans la cartographie des types de toits en France. Pierre Deffontaines lève sur le terrain la répartition de l'etche basque et de la maison béarnaise.
- 51 Les études d'organisation des terroirs et de l'habitat, conçues à la manière de Jean Brunhes, se caractérisent donc davantage par une méthodologie de l'enquête et par l'ouverture à toutes les interprétations que par un systématisme rigoureux. C'est ce qui fait leur fécondité, mais qui limite souvent la portée des travaux qu'elles inspirent. Le danger est de se contenter d'une description mécanique de l'espace rural.
- 52 C'est encore plus vrai de l'autre courant de recherches géographiques sur l'habitat rural. Albert Demangeon s'était intéressé, comme tous ses contemporains, aux maisons et aux fermes de la région qu'il avait étudiée pour sa thèse. Il avait l'esprit porté à la mise en évidence des mécanismes qui président aux répartitions observées. En bien des domaines, il apparaît comme adepte d'un fonctionnalisme avant la lettre. Comment comprendre les maisons rurales ? En les considérant comme des outils de travail pour les fermiers ou les artisans qui les occupent : ainsi sont mis en rapport les genres de vie, les modes d'exploitation du sol, et les bâtiments ruraux. Demangeon publie en 1920 l'article fondamental sur « L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types ». On y trouve les principes essentiels auxquels il adhèrera toute sa vie : on le voit dans le court « essai d'une classification des maisons rurales » confié aux publications du musée national des Arts et Traditions populaires en 1937.
- 53 Demangeon se souvient de la démarche employée par de Foville pour accumuler des données sur l'habitat. La classification qu'il propose, maison-bloc à terre ou en hauteur, maison en ordre serré, maison en ordre lâche, est assez simple pour être comprise par tous, et se prête bien à la rédaction de questionnaires. Demangeon est également soucieux de définir avec précision l'habitat groupé et l'habitat dispersé. C'est de cela que va s'occuper la Commission de l'habitat rural créée au sein de l'Union géographique internationale à l'occasion du Congrès du Caire, en 1925. Demangeon en assume la présidence et réussit à multiplier partout en Europe et dans le monde les travaux sur ce thème.
- 54 Dans l'esprit de Demangeon, la collecte des données et leur classification ne constituent qu'une étape préparatoire au travail géographique essentiel : la mise en

correspondance de tous les faits et les essais d'interprétation. Il fournit, en 1927, une synthèse sur cet aspect de ses recherches : « La géographie de l'habitat rural ». Il ne parvient cependant pas à formuler des hypothèses parfaitement satisfaisantes pour relier les types d'habitat, les formes d'organisation des terroirs et la structure sociale des communautés villageoises.

- 55 Il demeure prisonnier de la problématique de Levasseur (rôle des facteurs naturels, de l'eau en particulier, individualisme ou structure communautaire) sans bien montrer l'articulation du système de cultures, de la disposition du finage et de la dispersion ou du groupement des exploitations. Meitzen avait déjà souligné le lien entre assolement triennal obligatoire et groupement, et Jacques Flach avait bien compris la signification du fait. La première génération des vidaliens ne tire guère parti de ces remarques. Il faut attendre, au début des années 1930, les travaux remarquables de Gaston Roupnel, de Marc Bloch et de Roger Dion pour que la notion de paysage agraire lié à une civilisation agraire s'impose.
- 56 Il y avait pourtant, dans les propos d'Albert Demangeon, une ouverture vers l'interprétation structurale des faits sociaux et géographiques du monde rural. C'est sans doute cela qui a séduit beaucoup d'historiens, ceux de l'Ecole des *Annales*, à commencer par Lucien Febvre : aurait-il consacré de longs développements de sa thèse aux bases rurales de la fortune noble et bourgeoise et à la mainmise croissante des nouveaux riches sur les terres s'il n'avait connu les travaux de Jules Sion ou ceux de Camille Vallaux ? S'il donne à son tableau de la Comté une dimension sociale inconnue de la plupart de ses devanciers, c'est qu'il puise dans les travaux des géographes. A la génération suivante, c'est Fernand Braudel, c'est Georges Duby qui se plaisent à expliquer tout ce qu'ils doivent à cette vision de l'univers rural.
- 57 Pour la plupart de ceux qui s'appliquent à tirer parti des conseils de méthode de Demangeon, le risque de formalisme est cependant important. Jean Brunhes soulignait déjà, dans les années 1920, le danger qu'il y avait à s'enfermer dans une classification si générale qu'elle permettait de tout embrasser, mais empêchait de regarder réellement les maisons et les formes. Et les exemples ne manquent pas de travaux secs, de descriptions sans inspiration : c'est cet aspect de leurs recherches que l'on reprochera par la suite aux géographes. Mais les résultats intéressants abondent aussi : les travaux de Jean Robert sur la maison rurale des Alpes du Nord offrent une vue quasi exhaustive du sujet. Dans les thèses régionales, l'habitat est saisi dans le cadre d'ensemble de la société traditionnelle, de son emprise sur les terroirs cultivés, les zones de parcours ou les espaces forestiers ; elle apparaît dans un contexte qui fait saisir ses fonctions dans la vie du groupe et dans la production. Avec Deffontaines, ce sont les aspects techniques, les traits ethnographiques, le rôle des tours de main qui sont évoqués.
- 58 Il manque cependant quelque chose même dans les meilleures évocations de l'habitat rural par les géographes vidaliens de l'entre-deux-guerres : le refus de s'interroger sur l'organisation de l'espace habité lui-même, et l'absence de réflexion sur les groupes sociaux élémentaires. Cela tient d'abord à l'échelle qui continue à être significative pour le géographe, c'est-à-dire celle où l'on saisit les rapports de l'homme et de l'environnement : la maison paraît trop étroite, sauf lorsqu'elle est envisagée comme outil de l'exploitation agricole – c'est la position d'Albert Demangeon. Quant à l'absence de la famille, des habitants, de ce qui est à la base de la sociabilité rurale, elle tient au parti pris naturaliste qui domine encore entre les deux guerres mondiales : la

géographie ne s'interroge pas sur la société en elle-même ; elle s'occupe des lieux habités.

- 59 Il faut prendre un peu de recul pour bien mesurer l'apport des géographes vidaliens à la connaissance de la société française. Théodore Zeldin souligne qu'ils sont les premiers à faire entrer la société provinciale française dans le champ scientifique : il a raison. Et cette découverte du corps profond de la France amène une prise de conscience : l'originalité des paysanneries. Il n'est, c'est vrai, jamais question d'une théorie de la paysannerie, mais les géographes prennent conscience de ce qui est spécifique de cette forme de ruralité en France en particulier, lorsqu'ils explorent d'autres continents, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie orientale, dans les années 1930, ou lorsqu'ils comparent l'agriculteur des régions françaises aux fermiers de l'Ouest américain ou à ceux des dominions.

## De l'intérêt naïf pour le folklore à l'ethnographie et à l'ethnologie rurales

- 60 Les géographes n'ont pas été les seuls à travailler entre les deux guerres mondiales. Les études de folklore commencent enfin à s'organiser. Elles le doivent pour beaucoup à Arnold van Gennep. Son œuvre est multiforme, mais c'est son grand ouvrage *Les rites de passage* qui contribue à ordonner la matière déjà abondante recueillie au long du XIX<sup>e</sup> siècle : les diverses étapes de la vie, les cérémonies qui les marquent, les fêtes auxquelles elles donnent lieu rentrent dans ce cadre. Il est susceptible d'interprétations spatiales – puisqu'il est facile de localiser les phases de séparation, de marge et d'agrégation qui caractérisent les séquences notées.
- 61 Rien d'étonnant, donc, à voir Arnold van Gennep occuper une place de premier plan dans le mouvement de curiosité qui se précise à ce moment : il se consacre de plus en plus au folklore français, au lieu de se disperser, comme au début de sa vie, sur une multitude de thèmes ; il cesse de travailler sur *Le totémisme* ou sur *La formation des légendes*. Sa nouvelle orientation est marquée par la publication de l'ouvrage sur *Le folklore* (1924), puis par les neuf volumes du *Manuel du folklore français* (1937-1958).
- 62 Son point de départ, très proche de l'école de *L'Année sociologique*, le met à l'aise chaque fois qu'il traite de croyances, de légendes, de rites ou de systèmes religieux. Il apporte également beaucoup à l'étude des techniques de la vie matérielle, mais il n'a pas dans ce domaine d'idées aussi originales ; les faits de structure sociale ne tiennent pas non plus une place essentielle dans sa façon d'appréhender les choses.
- 63 Grâce à des hommes comme van Gennep, l'étude des traditions populaires progresse à pas de géant en France, mais celle des arts populaires continue à être un peu à la traîne. Cela passe lorsque les enseignements de Marcel Mauss sur les techniques commencent à porter effet (la publication, posthume, du *Manuel d'ethnographie*, date de 1947). La contribution de Leroi-Gourhan est plus importante encore dans ce domaine : *L'homme et la matière* marque, en 1943, la naissance d'une véritable école française de l'ethnographie de la vie matérielle. Elle donne aux travaux sur les arts populaires le fondement qui leur manquait.

## La popularité croissante du thème rural entre 1920 et le second après-guerre

- 64 Les travaux des géographes et l'intérêt croissant pour le folklore et les traditions nationales conduisent, entre les deux guerres, à une double prise de conscience : le monde paysan est saisi pour la première fois dans son originalité, et la valeur de ce qu'il a créé, qui subsiste encore mais que le progrès menace de plus en plus, est enfin appréciée.
- 65 Ce n'est pas un hasard si l'on voit des hommes aussi divers par leur origine qu'un historien comme Gaston Roupnel, un philologue comme Albert Dauzat ou un économiste comme Augé-Larribé s'intéresser à peu près au même moment à la France des villages, à son économie, et à ses sociétés paysannes. S'il est de bon ton, dans le monde politique, de reconnaître l'éminente dignité de la paysannerie depuis les lendemains de la guerre de 1870, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que la sympathie se transforme en volonté de connaître – et pour que le besoin de conserver les formes de la vie traditionnelle s'affirme.
- 66 La dépopulation, en vidant les campagnes, a permis aux bâtiments d'échapper aux destructions qu'amène presque toujours la modernisation : les agriculteurs n'éprouvent pas le besoin de construire de nouvelles granges ou de nouvelles étables lorsqu'ils ont à leur disposition toutes celles que les départs laissent inutilisées. Le vrai danger n'est pas, à cette époque, l'apparition d'annexes qui rompent avec les styles traditionnels, mais le manque d'entretien qui conduit à la ruine une bonne partie du patrimoine bâti : partout, dans les Alpes du Sud, dans les Pyrénées, dans le Massif central, dans l'Aquitaine intérieure ou sur les plateaux de l'Est, des fermes croulent, des villages se dégradent de manière irrémédiable.
- 67 L'idée de conserver le souvenir des arts populaires et de sauvegarder ce qui peut l'être des constructions anciennes progresse rapidement : elle s'affirme à la veille de la Seconde Guerre mondiale. L'Exposition internationale de 1937 sert de prétexte à une série de manifestations importantes, au 1<sup>er</sup> Congrès international de folklore par exemple. Le musée des Arts et Traditions populaires voit le jour et Georges-Henri Rivière commence à l'animer de son inlassable énergie. Il s'associe d'ailleurs étroitement aux géographes – à Albert Demangeon en particulier.
- 68 Dans le même temps, l'idée qu'il convient d'apprendre aux Français leurs traditions et leur pays, non pas dans l'abstrait, dans les livres, mais par la pratique et l'expérience du terrain, progresse. Pierre Deffontaine publie, à la veille de la guerre, un *Petit guide du voyageur actif*. Destiné au mouvement scout, il rencontre un vif succès. Après la défaite, Hubert Beuve-Méry le fait utiliser par les stagiaires de l'école des cadres d'Uriage, dont sortirent tant de dirigeants de Vichy, de la Résistance et de la Libération.

## L'attitude des administrations à l'égard de l'espace rural

- 69 L'attitude de l'Administration à l'égard du monde paysan a profondément évolué au cours des temps. Paternalisme technique et volonté d'encadrement politique dominant au XIX<sup>e</sup> siècle : avec le suffrage universel, à partir du Second Empire, pas question de

perdre les suffrages ruraux pour qui veut remporter une élection. C'est là évidemment l'affaire de la préfecture, mais ce l'est aussi de la Direction départementale de l'Agriculture. C'est par la DDA que l'on a le plus directement accès aux maires des petites communes et aux notables ; c'est par elle que transite une partie des subventions indispensables à l'équipement des communautés sans ressources.

- 70 Au sein du ministère de l'Agriculture, les trois corps qui existent alors ont des vocations différentes : les forestiers sont étroitement limités à la sauvegarde et à l'exploitation des boisements et des eaux ; le génie rural est fait de spécialistes des travaux publics, des routes, des corrections de cours d'eau ; les directeurs de l'Agriculture sont là pour encadrer l'agriculture, diffuser le progrès et traiter avec les producteurs. C'est sur eux que pèse l'essentiel de la fonction politique. Issus pour une bonne part de l'Institut agronomique, leur longue carrière administrative leur fait peu à peu désapprendre leur métier d'ingénieur. Ce sont des hommes de terrain, de relations publiques, soucieux des réactions paysannes. Ainsi se développe une compréhension certaine pour les problèmes de la petite exploitation, le goût aussi souvent des formes de la civilisation rurale traditionnelle.
- 71 Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque le ministère de la Reconstruction se met en place, il est peuplé d'architectes-urbanistes ou de fonctionnaires dont la formation est plus juridique et littéraire qu'économique ou technique. Les thèmes de la fidélité aux formes traditionnelles de l'habitat y sont assez populaires. Au moment de la reconstruction, les exemples d'intégration des maisons rebâties au site et à l'environnement traditionnel sont nombreux.
- 72 Au total, les pratiques de l'aménagement urbain et rural sont, dans les dix premières années après la guerre, assez traditionnelles. Il y a bien sûr les grandes opérations, Le Havre, Amiens, Calais, dont le modernisme est agressif, mais le souci dominant est celui de la reconstitution des paysages. Dans certaines régions, les orientations prises dès cette époque marquent durablement l'urbanisme – en Bretagne, par exemple, où l'ardoise est partout imposée, ce qui contribue à maintenir l'unité dans un pays où les constructions en milieu rural démarrent plus vite et sont plus nombreuses que partout ailleurs en France.

## La fin des paysans et l'investissement de l'espace rural par la technocratie

- 73 Ce moment de respect pour le monde rural, ses formes et ses sociétés, ne dure pas. Il avait un air passéiste qui explique sa faveur au temps de Vichy, et sa défaveur dans certains milieux après. Mais ce n'est pas là la raison essentielle des modifications qui s'opèrent.
- 74 Jusqu'aux environs de 1950, les sociétés paysannes françaises avaient assez bien résisté à la modernité : l'exode rural les avait bien sûr touchées, mais ceux qui restaient demeuraient fidèles aux attitudes traditionnelles, malgré l'école devenue obligatoire et l'instituteur ; les notables n'avaient pas changé, le prêtre, le notaire, les grands propriétaires ; le cercle s'était tout au plus élargi avec les représentants de l'Etat. Une évolution se dessine cependant dès la fin de l'entre-deux-guerres. L'Eglise en est l'instigatrice dans bien des régions : la JAC encadre pour la première fois la jeunesse paysanne. Elle le fait en mettant en avant des valeurs familiales issues de la société de

toujours – mais elle introduit des nouveautés qui sapent très vite l'équilibre fragile jusque-là maintenu. Les militants paysans ne veulent plus rester à la traîne de la société française : ils revendiquent l'égalité de revenu ; ils ont perdu leurs complexes d'infériorité et le sens du repliement qui en était corrélatif ; ils militent pour la modernisation de l'économie. La France avait jusqu'alors été réticente à l'égard de la motorisation agricole : la voici qui s'impose en quelques années, dès que le Plan Marshall permet de se procurer des tracteurs modernes.

- 75 La société paysanne disparaît parce qu'elle perd les légitimeurs qui maintenaient sa spécificité et l'isolaient du reste de la nation : l'Eglise commence son *aggiornamento*. Plus question, pour les jeunes prêtres, de maintenir l'action passéiste. Je me rappelle, en Franche-Comté, du mouvement qui secoue le jeune clergé en 1962-1963 et arrête la diffusion de *Barbizier*, l'almanach rédigé par l'abbé Garneret, qui fournissait pourtant d'admirables témoignages sur la société traditionnelle. C'est tout une ecclésiologie qui meurt dans l'Eglise en même temps que se dissout la société paysanne.
- 76 Dans l'Administration, les personnages clés changent aussi. Après bien des péripéties, le ministère des Ponts et Chaussées absorbe le ministère de la Construction, ce qui livre l'aménagement de l'espace à des ingénieurs compétents, mais sans culture architecturale et sans connaissance des sciences sociales : ils se révèlent terriblement vulnérables au terrorisme intellectuel que font régner, en matière architecturale, les partisans du modernisme, et en matière sociale, certains groupes marxistes. Fini le respect pour les formes traditionnelles : place au nouveau, à ce qui est conçu à l'échelle industrielle.
- 77 Le ministère de l'Agriculture perd de son poids ; ses responsabilités en matière d'aménagement sont grignotées par la maison concurrente, et la réorganisation de ses corps promue par Edgar Pisani aboutit, là aussi, à donner la première place à des techniciens plus qu'à des gens rompus, par la pratique administrative, aux relations humaines et au respect des formes traditionnelles. Rien ne le montre mieux que les mesures qui se multiplient en faveur de la modernisation des exploitations : il n'y est plus question du tout de l'harmonisation avec le cadre paysager. Dans toutes les régions d'élevage, l'altération de l'habitat traditionnel se fait irréversible à partir de 1967, lorsque les subventions pour la création de stabulations modernes sont instituées. Le remembrement fait disparaître sans discernement l'organisation boca-gère d'une bonne part de l'Ouest. Les gens qui protestent ont du mal à se faire entendre : les légitimeurs traditionnels du monde rural ont disparu, les agriculteurs vénèrent les mêmes dieux que les citadins...

## La géographie et l'ethnologie rurales face au changement

- 78 La recherche sur l'espace rural a connu un peu les mêmes vicissitudes que les attitudes administratives. Jusqu'à la fin de la guerre, jusqu'en 1950 même, la part faite à la géographie et à l'ethnologie rurales demeure importante.
- 79 Georges-Henri Rivière réussit à organiser durant la guerre, pour donner une occupation aux architectes rendus disponibles par l'arrêt des constructions, une grande enquête sur l'architecture rurale : elle se déroule de 1942 à 1945 et conduit à la préparation d'un corpus de 1 759 monographies. Signe des temps, le travail ainsi

préparé reste inachevé : Georges-Henri Rivière laisse utiliser les dossier par tous les chercheurs intéressés, des géographes généralement. Il faut attendre 1977 pour que Berger-Levrault mène enfin à bien, sous la direction de Jean Cuisenier, la publication en 22 volumes des éléments les plus dignes d'intérêt du corpus – les quatre cinquièmes environ des études originales.

- 80 Les sciences sociales changent de visage. De nouvelles se développent pendant que d'autres entrent en sommeil, ou perdent une partie de leur audience. Le monde rural est désormais livré aux économistes et aux sociologues. Les premiers analysent l'exploitation, se penchent sur son équilibre – et découvrent, au passage, les particularités des économies paysannes au moment où elles disparaissent en France. Les seconds puisent dans la sociologie américaine une interprétation théorique de ce que la période précédente avait mis en évidence : la consistance particulière des sociétés de type folk. L'idée première vient des travaux pionniers de Robert Redfield, dans les années 1930. Lorsqu'Henri Mendras introduit le thème dans la sociologie française, à la fin des années 1950, il a le sentiment de défricher un terrain neuf : il dispose effectivement d'un instrument conceptuel qui manquait jusqu'alors, mais la réalité qu'il appréhende est déjà celle que cherchaient à cerner les géographes des années 1920 ou 1930. Il a l'avantage de ne pas être effrayé par les processus proprement sociaux : c'est ce qui fait la différence, il n'est pas un naturaliste égaré dans le monde habité.
- 81 Les disciplines traditionnelles changent aussi : au lendemain de la guerre, Pierre Deffontaines crée chez Gallimard une *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, en 1948. L'expérience échoue, malheureusement.
- 82 L'outillage dont disposaient les géographes vidaliens, la notion de genre de vie en particulier, apparaît difficile à transposer au monde urbain et industriel qui se met en place. Une opposition se crée donc entre ceux qui continuent à utiliser les méthodes éprouvées, mais qui se trouvent de ce fait cantonnés à l'univers rural traditionnel, aux structures agraires et aux paysages, et ceux qui cherchent à reconstruire la géographie sur de nouvelles bases. Pour eux, la discipline n'est plus une science naturelle ; c'est une science de la société ; elle essaie de saisir le poids du milieu et de l'éloignement dans les processus économiques et sociaux, et d'expliquer ainsi les distributions humaines. Les résultats qu'elle obtient ne sont pas négligeables, mais ils n'éclairent bien que ce qui se passe dans le monde de la rationalité économique des civilisations industrielles.
- 83 Il faut, à partir de 1970, une série de remises en question internes pour approfondir les bases de la nouvelle géographie humaine : désormais, les géographes s'intéressent tout autant aux représentations, aux idéologies, aux attitudes et aux mentalités qu'aux mécanismes purement économiques. Ils essaient de voir comment la compétition pour le prestige et le pouvoir pèsent sur l'organisation spatiale, et comment le paysage se trouve chargé de dimensions symboliques. La nouvelle géographie n'est plus seulement économique, elle est également sociale et culturelle, comme le montre le travail si original qu'Augustin Berque a consacré à *Vivre l'espace au Japon*. Du coup, l'opposition entre partisans des approches traditionnelles et modernistes s'efface : les démarches des vidaliens trouvent leur place dans la construction élargie qui est en train de se mettre en place.
- 84 Les recherches sur l'habitat et sur l'espace social des mondes traditionnels, qui étaient devenues marginales, connaissent une nouvelle faveur, comme les problèmes d'écologie et de conservation.

- 85 La mutation de la géographie est passée inaperçue du grand public et d'une bonne partie des disciplines voisines. Les méthodes et les intérêts de beaucoup de jeunes chercheurs ont cessé de s'opposer à ceux qui animent les ethnologues ou les sociologues, même s'ils continuent à mettre bien davantage l'accent sur l'espace.

## Ruralisme et régionalisme comme contre-cultures : les années 1970

- 86 D'autres disciplines ont mieux vécu leur modernisation et se sont trouvées plus disponibles pour affronter les problèmes du monde actuel.
- 87 Un bouleversement remarquable de l'opinion s'est produit dans le courant des années 1960 : la grande société de progrès a cessé de sourire à beaucoup de jeunes, qui sentent déjà qu'elle n'a guère prévu de place pour eux. Ailleurs, aux Etats-Unis par exemple, les contre-cultures se sont bâties sur des doctrines empruntées aux religions et idéologies orientales, et sur une vision de l'écologie qui doit beaucoup à l'héritage protestant. En France, ces thèmes n'ont guère eu de prise. Les contre-cultures ont trouvé leur base dans des doctrines communautaires appuyées sur les formes du marxisme alors à la mode, et elles ont réhabilité les sociétés traditionnelles, leur savoir et leur sagesse. Elles ont également souligné leur aptitude à tirer parti de l'environnement sans employer des techniques dures. Qu'il y ait une large part d'illusion dans le tableau ainsi dressé des mondes paysans, nul ne le nie, mais ce sont ces idées qui ont poussé des milliers de jeunes, au lendemain de 1968, à aller tenter fortune dans les communes rurales, ce sont elles qui ont suscité partout un intérêt passionné pour notre héritage, et qui expliquent le succès des éco-musées et l'enthousiasme pour l'habitat et les techniques d'hier.
- 88 L'ethnologie était bien placée pour profiter du mouvement : l'évolution politique mondiale et la décolonisation l'obligeait à tourner son regard vers les sociétés développées – et vers celles qui les ont engendrées. La mode était à l'analyse écologique, et les interprétations de la société traditionnelle inspirées par *l'Essai sur le don* de Marcel Mauss ou par les analyses de Conrad Polanyi sur l'économie de réciprocité et sur l'économie de redistribution renouvelaient l'approche des structures traditionnelles.
- 89 Autour des Arts et Traditions populaires, une tradition d'investigation méthodique s'était mise en place : l'œuvre patiente de Georges-Henri Rivière portait ses fruits. Au moment où de nouvelles curiosités apparaissent, l'ethnologie rurale française se révélait capable de faire face.
- 90 Un peu partout, des recherches inspirées de vues plus radicales du monde traditionnel se développent – ainsi celles dont les *Communautés du sud* de Daniel Fabre et de Jacques Lacroix fournissent un exemple. Sont-elles aussi neuves qu'elles le prétendent ? Non : les prises de positions de Georges Calvet vont moins loin qu'il ne le pense. Mais l'intérêt renouvelé pour l'habitat traditionnel a provoqué un immense effort d'inventaire, suivi d'efforts de préservation et de restauration dont on ne peut que se féliciter. Les géographes participent d'ailleurs au renouveau du thème : ils se penchent en particulier sur les réinterprétations auxquelles l'habitat traditionnel donne lieu lorsqu'il est utilisé comme résidence secondaire – ou sur les difficultés que rencontre toute politique de conservation.

91 Le regard que les sciences sociales portent sur l'espace rural n'a cessé de changer. Il a fallu en France plus de temps que dans les pays d'Europe centrale ou d'Europe du Nord pour que l'on découvre dans les mondes paysans un objet digne d'étude – et jusqu'aux années 1930, les approches sont demeurées indirectes, à travers les artefacts, l'habitat, l'organisation de l'espace cultivé d'une part, à travers les chants, les poèmes, les contes et les légendes de l'autre. Il manquait au centre les sujets sociaux, leurs logiques et la manière dont ils se lient entre eux et dont ils dépendent des mondes extérieurs. C'est sur cela qu'a porté le progrès des trente ou quarante dernières années, beaucoup plus que sur les thèmes plus traditionnels : ce qui en ressort, c'est l'idée que l'espace n'est pas, dans les sciences sociales, un support lisse, mais qu'il est modelé par des générations d'activité, valorisé par mille croyances et tissé de relations sociales. Ces résultats valent bien au-delà du cadre paysan où ils ont d'abord été élaborés. Cela dit assez la portée de courants de recherche tournés vers les choses modestes, vers le passé aussi, mais qui aident à comprendre les aspects les plus modernes de notre civilisation.

---

## AUTEUR

Paul Claval

# Le corpus d'architecture rurale : logique sociale et composition architecturale

Jean Cuisenier

p. 41-52

---

- 1 Deux traits me paraissent caractériser les années à venir.
- 2 Le premier de ces traits, dont nous vivons déjà les effets, est le mouvement de décentralisation en cours qui se manifeste en particulier par la multiplication des associations aux niveaux local et régional, la multiplication des opérations de sauvegarde du patrimoine au niveau des collectivités locales, l'augmentation du nombre des musées contrôlés (un millier environ à l'heure actuelle) et des musées d'associations.
- 3 Le second trait, non moins important, est le mouvement de recentralisation qui s'ébauche et dont on perçoit les signes très clairement : à Paris, dans les prochaines années, vont s'ouvrir le musée d'Orsay, consacré au XIX<sup>e</sup> siècle (1986), le grand Louvre, qui sera le plus grand musée du monde, l'opéra de la Bastille, l'Arche de la communication, à la Défense, et bien entendu le complexe de la Villette. En quelques années, entre 1985 et 1990, les équipements culturels de Paris vont changer d'échelle et se situer au premier plan des équipements culturels mondiaux. Paris dont on pouvait craindre le déclin il y a encore peu de temps, se donne actuellement les moyens de devenir une capitale intellectuelle à l'échelle internationale. A quoi serviront de tels équipements culturels ? Quels projets soutiendront-ils ? Quelle finalité serviront-ils ? Autant de questions ouvertes.
- 4 Que signifie dans cette perspective l'étude de l'architecture rurale française ? Quelle place a-t-elle au niveau international et selon quelle problématique peut-on la mettre en lumière ? Si nos réflexions relevaient uniquement des besoins et des demandes relatives à telle ou telle opération ponctuelle de restauration, elles ne répondraient pas au défi de l'histoire culturelle contemporaine.

- 5 Voilà pourquoi je voudrais en quelques mots esquisser l'histoire du corpus de l'architecture rurale française, entreprise de longue haleine qui comporte d'ores et déjà 17 volumes publiés. Dans une première partie, je ferai très brièvement l'histoire des approches de l'architecture rurale française. Dans une deuxième partie je présenterai les enquêtes d'architecture rurale qui ont été lancées par le musée national des Arts et Traditions populaires entre 1942 et 1946. La troisième partie sera consacrée à la présentation du corpus lui-même, et la quatrième partie, dans mon esprit la plus importante, traitera de quelques problèmes théoriques d'interprétation des données ethnographiques et architecturales produites par le corpus.
- 6 1) On peut faire remonter l'histoire du corpus au XIX<sup>e</sup> siècle avec le mouvement des traditions populaires. Ce mouvement qui parcourt toute l'Europe est lié d'une part au romantisme et d'autre part à l'éveil des nationalités. Sauf en France, où l'unité nationale a été faite beaucoup plus tôt que dans la plupart des autres pays, ce grand mouvement des traditions populaires s'est développé en Europe en liaison avec l'édification des Etats nationaux. Les folkloristes s'intéressent moins à la récupération du passé qu'à la mise en valeur de ce qui dans le passé sert à édifier l'unité nationale. En Europe centrale, de 1880 à 1945, les conflits entre nationalités s'appuient sur des arguments ethnographiques et linguistiques beaucoup plus que sur des arguments proprement historiques.
- 7 Ainsi au XIX<sup>e</sup> siècle, un immense mouvement porte les sociétés européennes vers l'étude de leur passé national. En France, cette étude a une forte coloration régionale, précisément parce que l'Etat national déjà puissant s'exprime dans de multiples travaux portant sur les rites, les techniques de construction, etc., et fait valoir à l'échelle de la région, de la localité, ce qui concourt à une certaine identité culturelle. Le XIX<sup>e</sup> siècle s'achève sur des réalisations telles que le Muséon Arlaten où Mistral a engagé toute sa vie intellectuelle et où il s'est attaché à mettre en relief l'identité culturelle provençale telle qu'il la comprenait. De cette époque nous avons conservé des traces dans des publications comme les revues des sociétés savantes, dans les recueils de littérature orale et dans un certain nombre de monographies, mais ces traces éparses n'ont permis à aucune institution scientifique d'avoir une vue globale de l'histoire de notre patrimoine bâti.
- 8 Au XIX<sup>e</sup> siècle, une entreprise de caractère tout à fait différent fut réalisée en France. La documentation administrative est séculairement riche et les documents fiscaux livrent des informations de première main sur le domaine bâti. D'où l'idée de lancer une enquête à l'échelle nationale s'appuyant sur les documents fiscaux d'une part et faisant appel aux compétences des sociétés savantes régionales d'autre part. Cette enquête dirigée par de Foville a été publiée en grande partie à la fin du siècle dernier : deux volumes qui nous donnent la première représentation du patrimoine bâti en zone rurale française. Avec un siècle de recul cette étude se révèle très intéressante car elle nous livre non seulement des données qui sont encore exploitables, mais aussi des jugements de valeur prononcés par des enquêteurs et des informateurs qui, s'ils sont d'une grande naïveté, n'en sont pas moins plein d'enseignements. Cette enquête de de Foville est donc la première enquête nationale fondée sur des principes scientifiques.
- 9 Avec le XX<sup>e</sup> siècle nous assistons à l'éclosion et au développement de ce que l'on a appelé l'école géographique française. Elisée Reclus avait déjà produit au XIX<sup>e</sup> siècle une immense géographie universelle ; Vidal de la Blache, après lui, édifie une nouvelle grande synthèse géographique ; et au début du XX<sup>e</sup> siècle, Demangeon propose, dans les

perspectives dégagées par l'école de la géographie humaine, les premiers outils d'analyse théorique et se livre à une approche « morphologique » de l'habitat : l'étude géographique du bâti s'attache à comprendre les formes de la maison, l'articulation des volumes dont elle se compose et suggère une analyse de la variété du patrimoine bâti d'après la morphologie de la maison. Cette approche, que je viens de définir sommairement, est si prégnante et son efficacité en première analyse si évidente qu'elle s'impose encore de nos jours dans un certain nombre de travaux, cinquante ans après sa première formulation par Demangeon.

- 10 Entre les deux guerres est tentée une autre approche, que j'appellerai linguistique ; le nom qu'il faut citer ici est celui d'Albert Dauzat. Non seulement Albert Dauzat a développé ses investigations linguistiques sur les différents parlers et sur les variétés régionales du parler français, mais il a aussi attiré l'attention sur l'intérêt de la toponymie pour l'interprétation du paysage rural ainsi que sur l'importance de la lexicographie pour la compréhension des différentes parties constitutives d'une maison et de l'intelligibilité des détails techniques de sa construction. C'est entre 1930 et 1940 que ces premières grandes analyses linguistiques de la maison sont entreprises en France. Les premiers atlas linguistiques paraissent à la même époque.
- 11 Entre 1920 et 1940, le Bauhaus et Le Corbusier inaugurent une approche totalement nouvelle des réalités architecturales. Le Corbusier a donné à nos études une impulsion aujourd'hui méconnue mais décisive. Car il a su - et il suffit de lire ses écrits et le recueil de ses plans pour s'en apercevoir - réhabiliter l'architecture vernaculaire, non seulement de la Grèce, de l'Arabie saoudite et du Yémen, des pays d'Afrique, mais aussi de la France. Et il ne s'est pas contenté d'un travail théorique, sa recherche fut aussi d'ordre pratique. Installé en 1939 à Vézelay, non pas pour étudier la basilique, mais pour étudier le village même, il cherche à découvrir dans l'architecture que nous nommons aujourd'hui vernaculaire, dans cette « architecture sans architecte » pour reprendre un titre célèbre, le jeu des volumes, la distribution des espaces, la régularité, les formes simples, les proportions réglées et les modules dont il s'employait par ailleurs à montrer qu'ils étaient les principes générateurs de toute construction moderne. C'est Le Corbusier qui réfuta l'idée d'après laquelle, pour traiter l'architecture rurale, il suffisait de continuer ce que l'on faisait auparavant et de « faire du néo-régional ». L'étude de l'architecture rurale traditionnelle, au contraire, nous enseigne comment des modules génèrent des systèmes de formes tout à fait différents : lorsqu'on utilise d'autres matériaux, lorsqu'on a à répondre à d'autres demandes sociales, lorsqu'il faut satisfaire d'autres besoins des usagers, l'application des mêmes modules aboutit non à répéter des formes devenues formes mortes, mais à en créer de nouvelles. Le Corbusier s'est exprimé sur ce point de manière définitive. Cet acquis théorique me semble aussi important que ceux de Demangeon et de Dauzat pour la compréhension de l'architecture rurale française.
- 12 Dans les années 1939-1940 convergent donc trois grands mouvements intellectuels, celui des géographes et de la géographie humaine, celui des linguistes et de la lexicographie et celui des architectes théoriciens et bâtisseurs modernistes. Ce que nous apprennent ces mouvements convergents, c'est que la connaissance de l'architecture rurale française ne pourrait jamais se développer si nous nous bornions à ajouter monographie après monographie, étude partielle après étude partielle, vue d'un terroir après vue d'un autre terroir. Il fallait donc opérer une rupture épistémologique, changer la qualité des savoirs, avoir une approche radicalement

nouvelle. Cette approche est mise en œuvre au cours des années 1939-1942 ; elle a conduit à l'ensemble d'enquêtes sur l'architecture rurale française, dont je vais maintenant vous parler. Ce sera ma deuxième partie.

- 13 2) Ces enquêtes sur l'architecture rurale française ont été menées au cours des années 42-46, sous la direction de Georges-Henri Rivière et avec le concours d'architectes professeurs de l'École des Beaux-Arts. Elles ont reçu le soutien de Le Corbusier et les appuis de Demangeon et de Dauzat. Leur conception répondait à un principe : les données recueillies devaient pouvoir être comparées et devaient donc être collectées selon certaines règles. L'instrument d'enquête mis au point entre 1940 et 1942 présente trois aspects :
- 14 C'est d'abord un plan de monographie qui, chapitre après chapitre, situe la maison dans son environnement et son territoire, analyse son organisation intérieure et renseigne sur la pratique et les usages qu'en font ses occupants. Ce plan d'une dizaine de pages est actuellement désuet, car il ne correspond plus à l'état des approches théoriques d'aujourd'hui ; mais il est aussi fort en avance puisqu'il a permis ce recueil fort normalisé de données que nous sommes très loin, quarante ans plus tard, de pouvoir étendre à d'autres domaines.
- 15 L'instrument d'enquête comporte en second lieu des relevés. J'ai une très grande admiration pour mes prédécesseurs dont les instructions sur la manière de procéder à des relevés architecturaux pertinents sont toujours parfaitement valables.
- 16 C'est ainsi que chaque monographie comporte un extrait parcellaire du cadastre, un plan de situation, un plan masse, le plan de chacun des bâtiments, leur élévation, des coupes lorsque celles-ci sont utiles et bien entendu un certain nombre de relevés de détails architecturaux jugés pertinents. Dans certains cas nous avons simplement deux ou trois feuilles de relevés lorsqu'il s'agit d'un puits, d'un four ou d'un petit bâtiment, dans d'autres cas nous avons jusqu'à soixante relevés pour un grand complexe de bâtiments d'exploitation. L'une de nos monographies, celle qui a été rédigée par Soboul, n'a pas moins de 200 pages manuscrites et une centaine de relevés graphiques.
- 17 Enfin l'enquête comporte des photographies prises et choisies selon les instructions fournies.
- 18 Tel était l'instrument, à quoi s'ajoutait l'obligation pour l'enquêteur de tenir un journal de route dans lequel il mentionnait ses observations, les personnes qu'il avait visitées, les informateurs qu'il avait rencontrés. Certains de ces journaux de route, qui sont toujours conservés, sont des mines d'informations ethnographiques, d'autres ne sont que des repères. Ils nous permettent de saisir comment les échantillons de maisons furent sélectionnés.
- 19 Bien entendu il était hors de question pour nos prédécesseurs d'appréhender la totalité du patrimoine rural bâti. Il s'agissait d'appréhender simplement un échantillon représentatif des variations régionales. L'intention qui sous-tendait le programme d'enquêtes était en effet de faire valoir les différences régionales et de fournir un instrument suffisamment homogène pour que ressortent précisément des éléments qui variaient par rapport à d'éventuels invariants discernables. Mais une grande latitude était donnée aux enquêteurs dans le choix des spécimens à observer, en sorte que certains ont privilégié l'architecture la plus spectaculaire, d'autres ce qui leur paraissait le plus « archaïque », d'autres encore ce qui leur paraissait donner le plus large développement. Le choix des spécimens qui ont été monographiés n'est donc pas

forcément homogène. De plus, toutes les régions françaises n'étaient pas également accessibles : nous sommes en 42-46, c'est-à-dire pendant la période d'occupation ; sur les soixante enquêteurs, beaucoup étaient menacés de partir en Service du travail obligatoire ; plusieurs parties du territoire étaient interdites, le pays ne fut donc pas couvert intégralement. Enfin il avait été demandé à chaque enquêteur de produire un certain nombre de pré-synthèses de ses observations, dont quelques-unes ont été conservées. Le résultat de l'enquête consiste en une masse de 1 660 monographies qui représentent des rayons entiers de bibliothèque.

- 20 Choisir la maison comme unité d'observation n'était pas le seul point de vue possible pour l'observation du patrimoine rural bâti ; d'autres unités d'observation, les « villages », étaient des unités non moins pertinentes. Il y a donc eu en fin de période d'enquête tout un ensemble de monographies de villages, qui situaient les monographies de maisons à l'intérieur d'une idée systématique plus large.
- 21 Après la fin des combats en 1945, les équipes d'architectes dessinateurs qui avaient été réunies ont été dispersées pour accomplir la tâche urgente, culturellement et socialement significative : la reconstruction. Beaucoup de ces architectes, en s'engageant dans ce travail, ont oublié l'enseignement de Le Corbusier, d'autres se sont institués ses disciples fidèles, mais en raison de la situation, la mise en valeur culturelle de ces dossiers d'enquête a été abandonnée, à quelques exceptions près : un article sur l'esthétique de la maison rurale, par G.H. Rivière, une étude sur la maison vigneronne par Charles Parain.
- 22 Il ressort de cette période que l'on ne peut pas séparer la réflexion théorique sur le devenir du patrimoine bâti en zone rurale des grands mouvements historiques de notre culture.
- 23 En 1967, lorsque j'ai été amené à prendre la direction du musée national des arts et traditions populaires pour l'installer dans son nouveau siège et à faire l'inventaire de ses richesses, j'ai été absolument émerveillé par la qualité du document de base, par la rigueur d'ensemble avec laquelle il avait été pensé et appliqué. Je me suis demandé comment en tirer parti, comment mettre ce travail en valeur et comment réinsérer tous ces résultats dans la problématique scientifique et culturelle de notre époque.
- 24 J'ai rencontré évidemment le problème suivant : cette masse de 1 660 monographies est-elle la somme des choix subjectifs des enquêteurs ou bien nous fournit-elle une image représentative du patrimoine rural bâti français ? Après quelques vérifications auxquelles j'ai procédé avec mes collègues, je n'ai pas tardé à m'apercevoir que les situations étaient très différentes d'une région à une autre, que l'on pouvait avoir dans certaines régions une représentation de bonne qualité, et dans d'autres une représentation imparfaite. Enfin, comme je l'ai dit, certaines régions n'avaient pas été enquêtées du tout. Il était donc impossible d'exploiter ces documents selon les normes de l'anthropologie sociale actuelle.
- 25 Il fallait se livrer d'abord à ce que l'on appelle en statistique le redressement d'un échantillon. Après quelques essais, nous nous sommes vite aperçus que l'on ne pourrait pas redresser l'échantillon en ajoutant simplement aux monographies antérieures des monographies nouvelles pour les compléter. Les relevés avaient été faits entre 1942 et 1946, il y avait donc une génération d'écart. Entre 1945 et 1975 s'était produit le saut qualificatif le plus important en matière d'agriculture. Il n'y avait aucun sens à confronter la situation de 1945 à celle de 1975. En conclusion, il fallait non seulement

faire des enquêtes nouvelles mais il fallait refaire toutes les enquêtes antérieures pour que le spécimen ancien de l'échantillon et le spécimen nouveau soient dans la même tranche chronologique. La décision fut donc prise de repartir sur le terrain, actualiser les monographies et compléter par des monographies nouvelles les lacunes manifestes.

- 26 Nous nous trouvions devant l'alternative suivante : ou bien nous faisons un échantillon représentatif thématique ou bien nous faisons un échantillon représentatif à l'échelle régionale. Ce premier choix présentait un intérêt évident : il nous aurait permis de rapprocher par exemple, comme l'avait esquissé Parain, toutes les maisons vigneronnes, des exploitations de polyculture, des moulins, etc. Une grande variété de thèmes s'offrait à nous comme autant de possibilités de les explorer. Mais faire un échantillon thématique aurait supposé que nous disposions d'une base de connaissance suffisante de bâtiments ruraux relativement spécialisés. Nous n'en disposions pas. Autre terme de l'alternative : faire un échantillon régional ; c'était là nous inscrire (nous étions en 1972) dans ce qui nous paraissait devoir se produire dans les années à venir, à savoir ce mouvement de décentralisation dont je parlais tout à l'heure et cette recherche des identités régionales. Le parti fut donc pris de faire des échantillons régionaux.
- 27 Comment avons-nous procédé pour cette sélection ? C'est un problème auquel l'Inventaire est aujourd'hui confronté d'une manière quasi quotidienne. Dans une région où il y a quelques dizaines, voire quelques centaines de milliers de bâtiments à observer, comment choisir ? Première solution qui se présente : l'échantillon aléatoire, au sens statistique du terme. Mais pour faire un échantillon aléatoire, il faut disposer d'une base de sondage, c'est-à-dire un recensement pertinent des maisons ; ce recensement n'existait pas en 1972 et il n'existe pas non plus aujourd'hui. Conclusion : il est impossible de faire un échantillon aléatoire au sens scientifique du terme. Autre type d'échantillon : un échantillon stratifié, c'est-à-dire un échantillon qui procède d'une analyse préalable des types de maisons. Pour faire un échantillon stratifié, il nous faut une théorie de la stratification en matière d'architecture rurale ; la seule théorie dont nous disposions à l'époque était celle de Demangeon, d'après les critères morphologiques. Elle ne m'a pas paru appropriée. Conclusion : pas d'échantillon stratifié possible. Dernière issue : l'échantillon raisonné, c'est-à-dire un échantillon composé à dire d'experts : l'on engage un processus de concertation entre les différentes compétences - compétences universitaires, compétences en matière d'architecture, en matière de pratique de la construction, etc. Ainsi furent définis pour chaque région trente à cinquante spécimens, qui ont fait l'objet de monographies : soit des monographies existantes qui ont été actualisées, soit des monographies nouvelles.
- 28 Il est bien entendu qu'un échantillon raisonné est un échantillon critiquable mais c'est le moins mauvais qu'à une certaine époque, dans certaines conditions du travail scientifique, on puisse proposer. Les conclusions que l'on va tirer de l'exploitation du corpus sont des conclusions qui valent seulement pour l'échantillon, et l'on ne peut étendre ces conclusions à la « population parente », en termes statistiques, c'est-à-dire à la réalité, qu'avec un certain nombre de précautions. La limite des interprétations nous est donc connue, les choix sont assumés.
- 29 3) Il sera maintenant question du corpus et des problèmes théoriques d'interprétation qu'il soulève. Tout d'abord c'est un corpus des genres, des types et des variantes. A travers ces termes s'énonce une position théorique qui doit être explicitée. Il faut en effet distinguer deux types de corpus. Les premiers rassemblent au fur et à mesure

qu'on les recueille, toutes les données disponibles, et cherchent par conséquent à nous donner une représentation exhaustive de la réalité à appréhender : par exemple le corpus des inscriptions grecques et romaines, le corpus des vitraux : tous les vitraux, un par un, figurent dans le corpus. Un corpus de l'architecture rurale française ainsi conçu est évidemment totalement impossible. Les autres corpus, en revanche, s'efforcent de rassembler les genres, les types et les variantes. Je ne m'attarderai pas longuement sur ces trois concepts : les genres recouvrent ce que nous appelons en ethnologie les classifications indigènes, c'est-à-dire les différences qui sont discernées par les populations là où elles se trouvent : c'est une « maison de maître », « une maison de ménager », une « casole », une « torrer » (en Corse), une « mesure », un « manoir » (en Normandie), etc. Cette manière de discerner les différences dans les régions est pour nous une donnée, ce n'est pas un produit de la recherche. Notre travail est de découvrir ce qui se cache sous ces distinctions : nous essayons de dégager des types. A cette fin, nous cherchons à mettre au jour des invariants et des variations. Je n'entrerai pas plus loin dans les définitions.

- 30 Ce travail resterait stérile s'il se limitait à des échanges entre quelques chercheurs. Voilà pourquoi il nous a semblé que la discussion sur l'architecture rurale française et sa connaissance devaient passer par la diffusion de l'instrument et des principales données. Ce sont les volumes que nous publions région par région. En un mot, chaque volume du corpus est composé de deux parties : l'une d'elles regroupe les monographies, c'est-à-dire les trente à cinquante spécimens de maisons rurales, qui sont décrites en termes normalisés, s'appuyant sur un thésaurus, de façon que la comparaison soit facilitée. D'autre part une étude anthropologique justifie le choix des spécimens et fournit le lexique qui peut dans certains cas être très détaillé et générer des centaines de cartes (par exemple le volume Aquitaine qui a été fait avec une collaboration approfondie des auteurs de l'atlas linguistique), qui par conséquent anticipe et livre un certain nombre de moyens pour l'interprétation.
- 31 Volume régional après volume régional, le corpus se constitue. Nous sommes confrontés à de nombreux problèmes. J'en citerai deux : à partir du moment où nous publions de pareils plans, les notaires, les agents immobiliers, les architectes s'en emparent et sont tentés de construire à l'identique, de « faire du néo-régional ». Seconde conséquence : à partir de l'instant où l'on produit un résultat, on fait apparaître des lacunes. Chaque volume devrait donc être complété par des volumes sub-régionaux, car nous ne prétendons pas épuiser l'infinie variété de ce qui se laisse observer.
- 32 4) Abordons à présent le problème théorique de l'interprétation du corpus, qui n'est lui-même que la partie visible d'un iceberg de données non publiées. Je prendrai pour point de départ de mon interrogation deux références. La première est la pratique de l'archéologie médiévale en Angleterre où un certain nombre de publications qui font autorité ont développé toute une méthode d'interprétation des données d'archéologie médiévale à partir du corpus dont on peut s'inspirer mais qui ne répondent pas à nos problèmes propres. Pourquoi ? Parce que les maisons médiévales étudiées en Angleterre par les archéologues sont des maisons qui ont cessé de fonctionner, alors que notre but essentiel est d'appréhender des maisons qui sont encore utilisées, dont la fonction initiale a probablement changé, mais qui ont une histoire vivante et non une histoire révolue. Notre approche doit donc nous permettre de cerner ce que l'on appelle de manière approximative le vécu ou l'habité. On ne peut rien attendre à ce

sujet des investigations archéologiques. L'autre point de référence est l'atlas linguistique, merveilleux instrument de travail pour la dialectologie. Mais précisément l'atlas linguistique ne va guère au-delà de la dialectologie, c'est-à-dire d'une approche lexicographique des variations régionales. Il ne prend en compte ni la syntaxe, ni la phonotactique et encore moins les différences de stratification sociale. Par conséquent l'atlas linguistique inspiré par Dauzat ne nous est, de ce point de vue, d'aucun secours. Quelles autres voies s'offrent à nous ?

- 33 La première question que nous avons à nous poser, formulée en termes anthropologiques, est celle-ci : y a-t-il une réflexion indigène savante qui propose des modèles indigènes savants de l'architecture rurale ? Question traduite autrement : est-ce que l'on peut découvrir, à travers des publications, à travers des propos, un ensemble de savoirs scientifiquement organisés de la part des praticiens de la construction et des usagers de la maison ? Je réponds : oui. Cette réflexion se trouve clairement exprimée dans un certain nombre de textes et je peux même dater son apparition en langue française : 1564. Je peux citer les ouvrages dans lesquels elle apparaît et préciser la relation qui existe entre la formulation de cette théorie indigène savante, le grand mouvement de la Renaissance et de de l'humanisme. Il serait erroné de limiter son attention aux observations que l'on peut faire ici et là dans le domaine de l'architecture rurale, il faut au contraire restituer, à l'intérieur de l'histoire de la culture au sens large, celle du patrimoine rural bâti. Il y a des modèles indigènes savants, il faut les dégager, les étudier et voir comment ils ont opéré.
- 34 Seconde question : à quoi s'appliquent les modèles indigènes savants ? A quel genre de bâtiment ? S'appliquent-ils seulement à une partie du patrimoine rural bâti ? Si oui, à laquelle ? Ou s'appliquent-ils à la totalité de ce patrimoine ? On peut répondre à cette question.
- 35 Troisième question : les modèles indigènes savants sont-ils issus de modèles savants tout court ou sont-ils la reprise savante de sources indigènes ? En d'autres termes, les humanistes de la Renaissance, pour prendre une époque historique ancienne, se sont-ils bornés à adapter les réflexions de la théorie architecturale savante à la maison des champs ou bien ont-ils repris, incorporé, réinterprété et par conséquent assumé, éventuellement avec leurs contradictions, les conceptions indigènes empiriques ?
- 36 A cette question les archives permettent de répondre que l'action a joué dans les deux sens : adaptation de modèles savants au patrimoine rural bâti, mais aussi reprise par les théoriciens de l'architecture savante de modèles et pratiques indigènes.
- 37 Ces questions théoriques nous orientent vers l'interprétation de ce que j'appelle la logique sociale de l'espace, c'est-à-dire les règles qui président à l'allocation des espaces, règles savantes lorsqu'on les trouve dans les traités d'architecture savante, règles empiriques, non formalisées, non explicitées lorsqu'on les recueille auprès des praticiens. Comment fonctionne cette logique sociale de l'espace ? Pour l'étudier, nous pouvons réintroduire ces données dans le champ de la réflexion théorique (qu'il s'agisse de celle qui s'applique aux systèmes de parenté, au symbolisme, aux rituels, etc.) et leur appliquer les instruments théoriques d'interprétation qui, dans ces domaines, ont fait leur preuve.
- 38 C'est donc dans cette voie qu'une interprétation du corpus de l'architecture rurale française peut être développée. En nous engageant dans cette voie, nous échapperons à la fascination de la donnée particulière, des données qui appartiennent à tel ou tel

bâtiment singulier, à telle ou telle localité, et nous réintégrerons la réflexion sur l'architecture rurale française dans le champ plus large de la théorie anthropologique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Références bibliographiques

*L'architecture rurale française*<sup>1</sup> : corpus des genres, des types et des variantes, dir. par Jean Cuisenier ; publ. par le musée national des Arts et Traditions populaires et par le Centre d'ethnologie française. Paris, Berger-Levrault, 1977.

*Dauphiné*, Henri Raulin, 1977.

*Franche-Comté*, Claude Royer, 1977.

*Savoie*, Henri Raulin, 1977.

*Alsace*, Marie-Noële Denis, Marie-Claude Groshens, 1978.

*Corse*, Henri Raulin, Georges Ravis-Giordani, 1978.

*Lyonnais*, Claude Royer, 1979.

*Midi toulousain et pyrénéen*, Claude Rivais, 1979.

*Bourgogne*, Richard Bucaille, Laurent Lévi-Strauss, 1980.

*Provence*, Christian Bromberger, Jacques Lacroix, Henri Raulin, 1980.

*Lorraine*, Claude Gérard, 1981.

*Poitou-Pays charentais*, Suzanne Jean, 1981.

*Berry*, Christian Zarka, 1982.

*Bourbonnais-Nivernais*, Jean Guibal, 1982.

*Comté de Nice*, Paul Raybaut, Michel Perreard, 1982.

*Normandie*, Max-André Brier, Pierre Brunet, 1984.

*Pays aquitains*, Pierre Bidart, Gérard Collomb, 1984.

*Bretagne*, Daniel Le Couedic, Jean-René Trochet, 1985.

*Ile-de-France-Orléanais*, Francine de Billy-Christian, Henri Raulin, 1986.

## NOTES DE BAS DE PAGE

1. Volumes parus au 1<sup>er</sup> juillet 1986.

## AUTEUR

Jean Cuisenier

# Les enquêtes de l'Inventaire général<sup>1</sup> : objectifs et méthodes

Nicole de Reyniès

p. 53-57

---

- 1 Si l'on se rapporte aux termes qui ont présidé à la création de l'Inventaire général il y a vingt ans, les chercheurs de cette direction doivent recenser, étudier et faire connaître tout œuvre qui, du fait de son caractère artistique, historique ou archéologique, constitue un élément du patrimoine national.
- 2 André Malraux, ministre de la Culture, lançait cette gigantesque prospection pour répondre aux conclusions d'un rapport d'André Chastel, professeur de l'Université soulignant les carences de la documentation en histoire de l'art.
- 3 L'organisme recevait pour intitulé « Inventaire général », ce qui mettait en évidence la volonté d'emprise sur un large territoire géographique : la France entière, mais aussi typologique : tous les domaines relevant des arts majeurs ou mineurs et que les œuvres appartiennent à la propriété publique ou privée.
- 4 L'enquête ne devait pas être thématique, mais topographique ce qui constituait une première rupture par rapport aux traditions universitaires.
- 5 Par ailleurs, s'il s'agissait encore d'étudier les œuvres « monumentales » ou « artistiques », c'est-à-dire essentiellement les œuvres uniques, la pratique des travaux panoramiques allait entraîner rapidement la prise en compte d'une étude globale du patrimoine à tendance exhaustive. C'est sans doute ainsi, à l'insu des fondateurs de l'Inventaire, qui pensaient vraisemblablement plus à un répertoire des églises, des châteaux et des manoirs, que s'est imposé sur le terrain, prospecté systématiquement, l'espace rural et l'habitat traditionnel dans ses aspects les plus modestes, sinon les plus répétitifs. L'initiative de ce type d'étude revenait jusque-là aux géographes et aux ethnologues. Les historiens de l'art s'en sont emparé, donnant une couleur spécifique à ces recherches.
- 6 La pression du terrain et la sensibilité nouvelle des chercheurs ouverts à différentes disciplines a modelé ainsi progressivement le domaine de l'Inventaire qui, aujourd'hui, concerne tous les biens culturels matériels et englobe les œuvres d'intérêt

ethnologique comme les biens industriels et techniques. L'étude de l'espace non bâti entre, lui aussi, discrètement il est vrai, dans les préoccupations de l'Inventaire.

- 7 L'Inventaire général ayant échappé au répertoire des trésors peut aborder « la constitution d'une mémoire comprise comme un édifice logique » selon les termes de Bernard Deloche.
- 8 Mais, bien qu'éloigné dans ses méthodes d'enquêtes des pratiques universitaires de l'histoire de l'art, il conserve cependant les objectifs de la discipline : l'étude des œuvres dans leur évolution interne.
- 9 Dans cette optique, ne sont pas retenus tous les aspects extrinsèques de l'œuvre, (liens à la personne ou au groupe qui l'a produite, ou à la famille ou au groupe qui en a l'usage, etc.). C'est ainsi, par exemple, que les changements d'affectation d'un édifice ne concernent aujourd'hui le chercheur de l'Inventaire que dans la mesure où ils affectent la forme primitive de l'œuvre. De la même façon, dans une enquête sur le mobilier, les circonstances d'acquisition de l'œuvre, à l'occasion d'un mariage par exemple, nous concernent, non parce qu'elles informent sur un rite, mais parce qu'elles fournissent un moyen d'analyse historique de l'œuvre : sa date, son style, etc. Il ne s'agit donc pas pour nous d'identifier un groupe humain grâce à ses manifestations, mais bien d'identifier les œuvres ou les groupes d'œuvres en laissant à un travail ultérieur, sans doute interdisciplinaire, l'établissement des corrélations et des synthèses d'un plus vaste tableau historique. Les objectifs, et donc les limites, sont ceux des historiens des biens matériels, non ceux des ethnologues ou des sociologues.
- 10 Si le domaine d'étude s'est élargi, les finalités originelles n'ont pas changé. Elles répondent aux ambitions associées des deux organismes créateurs, l'Université et le ministère de la Culture : recenser, étudier et faire connaître.
- 11 Recenser pour gérer la protection des biens matériels relevant du domaine public, de façon raisonnée et organisée, qu'il s'agisse de la protection des édifices ou de celle des œuvres ; recenser pour gérer également le bâti privé, lorsqu'il s'agit d'aménagement du territoire ; recenser pour faciliter la recherche documentaire à l'usage de tout chercheur, mais aussi d'un public plus vaste. (Les historiens de l'art ou des techniques, les responsables scolaires, les spécialistes du tourisme et bien d'autres, travaillent sur des corpus iconographiques très limités, soit parce que la documentation n'existe pas, soit parce qu'elle est difficilement accessible) ; recenser, enfin, d'une façon plus générale, pour constituer une mémoire du passé, dans un contexte très évolutif.
- 12 Etudier. Etudier, parce qu'il ne peut y avoir de recensement sans étude. Pour reprendre les termes de Bernard Deloche, « l'opération d'inventaire est loin d'être aussi négligeable et innocente qu'elle pourrait paraître au premier abord, elle constitue le fondement de la science, c'est-à-dire le modèle selon lequel se combinent les œuvres attachées à toute forme de cloisonnement sacralisant ». En effet, le recensement impose des choix parmi la masse impressionnante des données possibles. La mémoire n'est pas constituée par un enregistrement automatique et exhaustif de données, au demeurant impossible à réaliser, mais par des choix liés implicitement ou explicitement à une problématique. Cette problématique est évidemment celle d'une époque, d'un groupe et, en fin de course, d'un individu. Si la présentation de la documentation de l'Inventaire général est en principe homogène, l'établissement des typologies et les synthèses régionales sont le fait d'équipes qui ont une large marge de manœuvre dans l'organisation de leurs travaux. Ces typologies sont un moyen

d'appréhension du patrimoine parmi d'autres possibles ; elles peuvent donc être remises en cause, mais elles introduisent une intelligence dans le désordre apparent du terrain. Ce travail d'identification, de comparaison, de justification est un élément indispensable d'évolution pour une évaluation plus équilibrée du patrimoine.

- 13 Le troisième objectif, faire connaître, manifeste une volonté politique. Il s'agissait bien pour Malraux de rendre visible à tout un chacun ce qui était occulte ; et ceci dans un simple but de connaissance. Cette porte ouverte à la démocratisation de la connaissance du patrimoine allait être d'autant plus justifiée et aisée à mettre en oeuvre que ce patrimoine provenait d'un terrain affectivement proche de la population, puisque c'était le sien immédiat. Celle-ci ne pouvait être étrangère à cette enquête. Si l'Inventaire s'est efforcé de restituer ces travaux aux chercheurs par des publications diverses, il a parallèlement multiplié les expositions sur les lieux mêmes d'enquêtes, ce qui a permis de désacraliser le phénomène de l'exposition. Mais le véritable transfert s'est effectué directement sur le terrain, le regard porté par l'enquêteur suscitant un autre regard du possesseur.
- 14 Les méthodes de travail de l'Inventaire accessibles grâce à quelques ouvrages publiés et un certain nombre de manuscrits multigraphiés, ont été établies dans un va-et-vient permanent entre le terrain et les bureaux de méthodes. Elles reposent sur des systèmes de sélection et de description et sur des vocabulaires normalisés permettant d'aboutir à des « dossiers » (texte et illustration) présentés en microfiches et partiellement informatisés.
- 15 Les vocabulaires permettent d'établir des conventions communes de langage, d'identifier les procédés techniques et formels liés à certains matériaux, enfin de cerner les fonctions des œuvres et d'en nommer les parties constituantes. Bien que perfectibles, ils ont le mérite d'établir un vaste bilan des connaissances et de présenter au chercheur une approche cohérente des sujets.
- 16 Parallèlement, l'établissement de répertoires d'inventaires topographiques anciens ont permis d'utiliser les recherches déjà effectuées et d'aborder le terrain avec un certain bagage.
- 17 Le travail de terrain est effectué par des équipes régionales dans le cadre du canton et selon une progression par commune. En 1974, les travaux d'inventaire fondamentaux ayant été considérés par les responsables politiques comme trop lents, un certain nombre d'équipes régionales ont pratiqué un pré-inventaire normalisé (à la différence des pré-inventaires établis par des bénévoles) dans lequel on supprimait, en particulier, la recherche d'archives.
- 18 Les méthodes d'enquête sur le terrain concernant l'architecture sont consignées dans un fascicule spécifique. Marie-Pascale Malle vous les présentera rapidement. Le principe suivi consiste à repérer la totalité du bâti ancien, mais n'en étudier que 5 % (le bâti ancien étant évalué en relation avec le recensement de 1872). Les méthodes concernant le mobilier privé sont plus souples du fait de la nécessité de tenir compte de la disparité, selon les régions, de la conservation des œuvres dans leur lieu d'origine, et de l'accès plus ou moins facile dans les demeures privées. Les résultats quantitatifs sont donc ici essentiellement variables. L'enquête, en tout état de cause, est réalisée selon la méthode de récurrence, les premiers documents étant recueillis lors de l'enquête architecturale. Le porte à porte effectué à l'origine a été abandonné malgré ses mérites, car trop lent. L'information elle-même est collectée sur des grilles préétablies. Celles-ci

ne comportent que les données complémentaires de la photographie ; l'ensemble, repris et complété en chambre, constitue le « dossier ». Cette documentation donne lieu à l'établissement de bordereaux sur lesquels sont relevés un nombre d'informations minimum, extraites du dossier et qui sont gérées par ordinateur. Ce qui permet d'effectuer des recherches macroscopiques ou de restituer, pour des recherches plus fines, les références des dossiers complets qui, eux, sont microfichés. Treize centres de documentation de l'Inventaire sont ouverts au public ; l'un, national, à Paris, les autres en région : Orléans, Poitiers, Limoges, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Besançon, Strasbourg, Nancy, Rouen, Paris (Ile de France), Rennes. Toutes les régions en seront progressivement dotées. Le public peut donc avoir accès aux 60 000 dossiers d'architecture de la « base architecture ». La « base objets mobiliers », à l'état de test aujourd'hui, pourra, à partir de sa mise en œuvre prochaine, offrir progressivement l'ouverture à une documentation encore plus considérable.

- 19 André Malraux, pour revenir à lui, avait évalué l'importance de l'enjeu que constituait la création de l'inventaire général, lorsqu'il le désignait comme « une aventure de l'esprit ».
- 20 Il en présentait, si l'on analyse les termes, les difficultés de mise en route et les déviations possibles, les risques du parcours, mais aussi, et surtout, la richesse nouvelle du paysage de l'histoire de l'art qui se dressait à l'horizon.

## Publications de l'Inventaire général depuis sa création en 1964

- 21 « Principes d'analyse scientifique » : *La tapisserie, L'architecture, La sculpture, Les objets civils domestiques, Le mobilier domestique*, (à paraître *Le vitrail*).
- 22 « Répertoire des inventaires », correspondant chacun à une région-programme et donnant une bibliographie des inventaires antérieurs. 13 vol. parus.
- 23 « Inventaire topographique », chaque ouvrage correspondant à un canton ou à un groupe de cantons. 15 vol. parus, 3 vol. en préparation.
- 24 « Indicateur du patrimoine ». Ces indicateurs, établis informatiquement, donnent un repérage du bâti. 12 vol. parus.
- 25 « Images du patrimoine ». Cette collection est constituée essentiellement d'images donnant un aperçu succinct et synthétique d'un terrain. 36 vol. parus.
- 26 « Cahiers de l'Inventaire », 11 vol. parus.
- 27 Depuis la création de l'Inventaire général 160 expositions ont été organisées. Elles ont donné lieu à la publication de 130 catalogues.

---

## NOTES DE FIN

1. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 10 rue du Parc Royal, 75003 Paris. Tél. : 42 71 22 02.

## AUTEUR

Nicole de Reyniès

# L'inventaire de l'habitat rural un exemple : les Hautes-Alpes

Marie-Pascale Mallé

p. 59-65

---

- 1 Un concours de circonstances (contrats passés avec les parcs régionaux et nationaux, construction d'une autoroute) a amené la Conservation régionale d'Inventaire de Provence-Alpes-Côte-d'Azur à étudier l'habitat rural des 9 cantons qui forment le tiers nord du département des Hautes-Alpes. L'intérêt de cette étude est d'avoir appliqué la méthode du pré-inventaire normalisé (repérage systématique de l'ensemble du bâti ancien, analyse monographique de 30 à 50 maisons par canton) à un territoire beaucoup plus vaste que le cadre obligatoire de l'étude d'inventaire qui est le canton. Au-delà des analyses typologiques et morphologiques faites aux niveaux communal et cantonal l'analyse de l'architecture de cette zone assez étendue se posait en des termes un peu différents : définir non plus les formes ou les types mais les modèles architecturaux, cartographier leur aire de diffusion, et à défaut de dater les constructions qui paraissent pour la plupart avoir été construites au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dater l'apparition de ces modèles.
- 2 Dans cette zone relativement cohérente aussi bien du point de vue géographique que de la mise en valeur traditionnelle, nous avons trouvé une architecture à la fois très homogène dans ses modes d'implantation, ses matériaux et son aspect extérieur, et extrêmement variée dans les plans et la distribution intérieure.

## Dans le nord des Hautes-Alpes une architecture homogène

- 3 Située à la charnière des Alpes du Nord et des Alpes du Sud la zone étudiée présente certes des différences topographiques ou climatiques mais dans un territoire donné (une vallée ou un ensemble de vallées), toutes les maisons sont identiques, qu'elles soient construites à 1 800 m d'altitude ou dans les zones les plus basses.

- 4 Dans cette zone de haute montagne l'organisation économique et sociale antérieure à 1850 est également très uniforme. Depuis la fin du Moyen-Age, ces sociétés montagnardes apparaissent relativement égalitaires. A quelques exceptions près (Bas-Champsaur, plaine d'Embrun), la noblesse a disparu dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Les communautés rurales étaient formées de petits propriétaires-exploitants dont les différences de fortune semblent avoir été relativement minimales. Ponctuellement il existe des cultures particulières (vigne, chanvre,...) mais ces agriculteurs cultivaient principalement du seigle associé à un petit élevage dont l'importance a pu varier, mais qui semble être resté jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une activité secondaire. Si l'on en croit les cahiers de doléances de 1789, chaque famille ne conservait l'hiver que quelques brebis et une ou deux vaches. Seuls l'agriculture et l'élevage ont d'ailleurs laissé leur marque sur le paysage et l'habitat. Les activités artisanales, travail d'appoint réalisé l'hiver, ne semblent pas avoir nécessité d'espace particulier. La classification de l'habitat est donc simplifiée par l'absence de catégories socio-professionnelles.
- 5 La répartition de l'habitat et la forme des villages est également très homogène dans toute la zone étudiée. Pour reprendre l'expression d'A. Allix, chaque commune est une véritable « fédération » de villages permanents. Chacun possède son terroir, ses édifices publics, son quartier de pâturages d'altitude, son hameau de chalets d'estive. Ces villages qui existent pour la plupart depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ont la forme de « villagestas » : les maisons indépendantes ou mitoyennes par deux ou trois sont juxtaposées sans ordre apparent.
- 6 Chaque famille possède une maison qui abrite sous le même toit l'étable (appelée *écurie*, mot employé au masculin) qui se trouve toujours au rez-de-chaussée, la grange-fenil qui occupe la partie supérieure du bâtiment, et le logis qui peut se trouver soit au rez-de-chaussée soit au premier étage soit dédoublé sur deux niveaux. Toutes ces maisons sont construites en moellons de pierre locale, liés avec de la terre. Seule la partie qui forme la grange est parfois construite en matériaux différents, plus légers, pour permettre une bonne ventilation du foin : planches, empilages de fûts de mélèzes assemblés à mis-bois, pan-de-bois, cloisons de branchages, etc. Mais l'étude des matériaux de grange n'est pas significative. Cette partie de la maison a trop souvent été modifiée sous la pression des réglementations (comme l'interdiction d'utiliser du bois dans les constructions au XVIII<sup>e</sup> siècle), ou agrandie et surélevée dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle au moment où l'élevage a pris une part prépondérante dans l'économie montagnarde. Il en est de même pour les matériaux de toiture et la forme des charpentes. Les toitures ont très souvent été modifiées dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et de nouveaux matériaux de couverture (ardoise, puis tôle ondulée et fibrociment) ont remplacé le chaume ou le bardeau.
- 7 Pour distinguer sur une longue période les maisons des différentes vallées étudiées, seules les variations de plan et de la distribution intérieure semblent discriminantes. Ce qui varie est la place du logis (nous dirons, pour simplifier, la cuisine qui est souvent la pièce unique, et toujours une pièce où l'on dort) et la façon de circuler entre les trois espaces principaux de la maison : étable, grange et logis. Sur l'ensemble du territoire étudié nous avons pu recenser une dizaine de systèmes de distribution et circulation différents comportant chacun plusieurs variantes.

## Les systèmes de circulation : caractères généraux

- 8 Les solutions apportées au problème de la circulation entre grange, étable et logis sont extrêmement variées et absolument indépendantes des conditions topographiques et météorologiques. Il faut bien comprendre que ces maisons dites permanentes sont en fait habitées l'hiver. L'été une partie de la famille estive avec le troupeau, selon des systèmes différents d'une vallée à l'autre. Le reste de ses membres s'éparpillent en fonction des travaux à accomplir (fenaïson, moisson, puis labours) sur tous les étages de végétation. A la Toussaint l'ensemble de la population regagnait le village permanent. La grange était pleine et le troupeau s'installait à l'étable pour l'hiver. L'activité agricole principale consistait alors à transporter le foin de la grange à l'étable pour nourrir le troupeau. Or à enneigement et froid égaux, dans certaines vallées la circulation entre grange, étable et logis se fait par l'intérieur de la maison, dans d'autres il faut passer par l'extérieur.
- 9 L'aire de diffusion d'un système de circulation peut se définir géographiquement de façon très précise. Par exemple, le Briançonnais (vallées de la Guisane, de Névache, de Cervières, et territoire actuel de la commune de Briançon) se caractérise par la maison à *court*. Ce terme désigne un vestibule, dans lequel donne la seule porte d'accès au rez-de-chaussée, et qui commande les portes de la cuisine et de l'étable et l'escalier d'accès à la grange. Toutes les circulations entre étable, grange et logis se font à l'intérieur de la maison par la *court*. Les villages de Saint-Biaise et Chamandrin qui se trouvent dans la vallée de la Durance à la limite sud de l'aire de diffusion de ce modèle ne sont formés que de maisons à *court*. Trois kilomètres plus au sud, le village de Prelles n'est composé que de maisons à circulation extérieure par coursières comme on en trouve dans toute la Vallouise et le Haut-Embrunais.
- 10 Enfin, il faut noter que dans un territoire ainsi défini les maisons les plus anciennes (construites au tournant du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles) et les maisons « traditionnelles » les plus récentes (1900-1914) ont le même système de circulation. Les matériaux ou les formes architecturales ont pu changer. Ainsi les escaliers des *courts* briançonnaises sont à vis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, rampe sur rampe dans le courant du XVII<sup>e</sup> et droits ou en équerre au XIX<sup>e</sup>. Les coursières en bois de la Vallouise et du Haut-Embrunais ont parfois été remplacées au XVIII<sup>e</sup> siècle par des galeries voûtées percées d'arcades. Mais la distribution intérieure et la façon de circuler entre les trois espaces principaux de la maison, grange, étable et logis, sont restées identiques sur l'ensemble de la période connue.

## Les systèmes de circulation : permanence d'une façon d'habiter

- 11 Pour illustrer mon propos je prendrai un exemple : la comparaison des systèmes de circulation du Haut-Oisans constitué par le canton de la Grave (à l'est du col du Lautaret) et celui du territoire limitrophe de la vallée de la Guisane (à l'ouest du col). Ces deux vallées sont traversées par la « petite route » de Grenoble à Briançon, extrêmement fréquentée depuis le Moyen-Age.
- 12 A première vue les demeures de ces deux régions paraissent très semblables. Elles s'apparentent à la grande famille des maisons à entrée commune aux hommes et aux

animaux, à cuisine au rez-de-chaussée et distribution par un vestibule. Le système de circulation y est cependant très différent quand on analyse non plus les plans mais le trajet réel.

- 13 Dans le Haut-Oisans on accède au rez-de-chaussée par une porte unique, qu'empruntent aussi bien les habitants que le troupeau, qui donne dans un petit vestibule appelé *corridor*. Celui-ci distribue d'une part la cuisine, d'autre part l'étable. Il n'existe pas d'escalier d'accès à l'étage. Toutes les maisons comportent un abat-foin, c'est-à-dire une trappe ménagée dans le plafond qui sépare l'étable de la grange et qui communique avec un placard situé dans l'écurie et que l'on peut remplir de foin. Deux fois par jour la personne chargée de soigner le troupeau doit donc se rendre à la grange en passant par l'extérieur pendant qu'une autre personne répartit le foin dans les crèches et les mangeoires, puis repasser par l'extérieur pour retourner à la cuisine.
- 14 Dans la vallée de la Guisane le plan de la maison est identique mais dans le vestibule appelé *court* se trouve un escalier d'accès à la grange. L'accès à la grange se fait donc par l'intérieur.
- 15 Mais les maisons de la vallée de la Guisane ne comportent pas d'abat-foin. Le foin est transporté roulé en ballots dans des toiles entre la grange et l'étable, ce qui nécessite, le matin et le soir, plusieurs trajets par l'escalier de la *court*.
- 16 Bien évidemment lorsque nous avons étudié la vallée de la Guisane nous avons été très étonnés de ne pas trouver d'abat-foin, solution qui paraît si rationnelle, et qui était la règle générale dans le Haut-Oisans. Les habitants interrogés dans les deux vallées furent catégoriques. Les familles de la vallée de la Guisane nous ont expliqué qu'il était impossible d'utiliser un abat-foin dans ces régions : la chaleur qui vient de l'écurie lorsqu'on ouvre la trappe crée une condensation qui abîme le foin, permet autour de l'abat-foin une formation de glace sur laquelle on peut glisser, etc. Par contre les habitants du canton de La Grave ne nous ont pas cru quand nous leur avons dit qu'il n'y avait pas d'abat-foin dans la vallée de la Guisane. Tous les inconvénients avancés par leur voisins leur semblaient minimes, et ils ont conclu goguenards : « Vous avez mal regardé, on ne peut pas faire sans ça ! ».
- 17 Il est important d'ajouter que le Haut-Oisans où la circulation *grange-écurie* se fait par l'extérieur a un climat plus rude que la vallée de la Guisane. Les jours de tempête de neige les habitants du canton de La Grave pourraient utiliser l'abat-foin comme circulation intérieure en y plaçant une échelle. Ils le font pour transporter sur les galeries de séchage les *blettes* de fumier de mouton utilisées comme combustible, mais nient le faire pour les soins du troupeau. La coutume est de passer par l'extérieur et de refaire après chaque chute de neige la trace à la pelle entre la porte du *corridor* et celle de la grange souvent percée dans le mur opposé.
- 18 Il faut noter enfin que le *corridor* de l'Oisans et la *court* du Briançonnais qui ont la même place et la même fonction présentent des caractères très différents. Le *corridor* de taille souvent plus restreinte est un simple espace de passage. Il donne sur la rue par une porte ordinaire, sans décor. Au contraire les portes des *courts* de la vallée de la Guisane ont de belles menuiseries à panneaux souvent sculptées, des impostes en fer forgé qui indiquent la date de construction et les initiales du propriétaire. La *court* est non seulement un nœud de circulation mais un espace de rangement : on y trouve des coffres à grains, du petit matériel agricole, parfois un rouet ou un établi de menuisier.

- 19 Tout cela pour dire qu'un plan ne suffit pas à comprendre une maison, tout comme une typologie de plans ne permet qu'une approche limitée des modèles architecturaux. Il faut faire intervenir d'autres données comme le trajet réel, l'usage des pièces ou l'existence de structures mobiles qui peuvent en modifier le fonctionnement (échelle, aménagement des abords l'hiver, etc.).
- 20 Une étude parue dans un numéro spécial du *Monde alpin et rhodanien* de 1983 consacré à l'architecture rurale des Hautes-Alpes permet de saisir à une date récente la permanence de l'attachement à un modèle architectural attesté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Eliane Faure a étudié un village bombardé en 1944 et reconstruit au titre des réparations de guerre : Villard-Saint-Pancrace à proximité de Briançon. Les architectes chargés de la reconstruction se sont inspirés de l'architecture traditionnelle mais ont supprimé la *court*. Les habitants mécontents ont utilisé comme *court* (et nommé ainsi) le local prévu pour les clapiers. Mais au nombre des rares innovations des architectes dont les habitants de Villard-Saint-Pancrace se réjouissent se trouve l'abat-foin qui supprime les longues corvées de transport des ballots de foin de la grange à l'étable.
- 21 Etudier l'architecture en fonction de la distribution intérieure n'a rien d'original, en milieu rural comme en milieu urbain. Mais les chercheurs se contentent le plus souvent de typologie de plans. J'espère avoir réussi à montrer qu'en ce qui concerne l'architecture vernaculaire ce n'est pas suffisant. Il faut tenir compte non seulement de la distribution mais du système de circulation, c'est-à-dire du fonctionnement de la maison. Ces préoccupations sont proches de celles des ethnologues qui seront sans doute tentés d'étudier les systèmes de circulation en relation avec d'autres phénomènes culturels : le fonctionnement de la cellule familiale l'hiver pour la nourriture du troupeau, les relations de voisinage, les rapports avec le troupeau (cohabitation ou stricte séparation) ou l'idée qu'on se fait des contraintes hivernales. Mais l'étude des systèmes de circulation me paraît aussi être au cœur des préoccupations de l'Inventaire. Pour le nord des Hautes-Alpes elles pourraient être la clé d'un des axes de la recherche sur l'histoire de l'habitat.
- 22 Nous avons pu définir de façon très précise des systèmes de circulation, dans l'état actuel de nos recherches, semblent être le seul élément de permanence des modèles architecturaux du nord des Hautes-Alpes. Ces systèmes de circulation sont peut-être repérables dans les textes, en particulier les registres de notaire. A défaut de dater les bâtiments eux-mêmes nous espérons pouvoir dater l'apparition des modèles architecturaux, évaluer leur diffusion aux dépens d'un modèle antérieur, ou éventuellement définir des isolats restés fidèles à un modèle plus ancien. C'est l'une des perspectives de l'étude de l'habitat rural du Briançonnais à paraître en Inventaire topographique.

---

## AUTEUR

Marie-Pascale Malle

# Technologie et architecture rurale

François Calame

p. 67-73

---

- 1 Si, pour le chercheur, les voies d'accès à la connaissance de l'architecture sont multiples, l'étude des techniques de construction et des choix des bâtisseurs demeure classiquement l'un des champs privilégiés de ce domaine. « *Comment et pourquoi les autres construisent ?* » ont toujours été des questions importantes abordées dans les textes bien avant l'apparition de l'ethnologie. Les premières réflexions sur les modes de construction employés par d'autres que l'observateur lui-même, se rencontrent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, dans la lignée de l'esprit encyclopédique.
- 2 Déjà en 1770, Nicolas Fourneau, maître-charpentier, se préoccupe des différents intérêts et inconvénients des méthodes régionales pour bâtir des maisons en bois (Fourneau 1770). Quant à l'architecte Charles-Etienne Briseux, pourtant partisan d'une conception très savante de l'architecture paysanne, il consent à reconnaître l'intérêt de la couverture en chaume, en raison de sa ventilation favorable à la conservation du grain (Briseux 1743).
- 3 Sous la plume de professionnels, porte-parole d'un courant architectural urbain et aristocratique, l'apparition de mentions bienveillantes concernant une architecture régionale, voire vernaculaire, constitue une nouveauté.
- 4 Au regard d'une idéologie officielle et parisienne, propre à cette époque, ces dispositifs sont, d'évidence, marginaux. Ils sont pourtant justifiés par ces auteurs en vertu de leur intérêt technique et de leur avantage climatique. Il est ainsi opéré une relation de causalité directe entre la qualité ergonomique dans la construction d'un procédé, ou d'une forme architecturale, et son adoption dans la construction.
- 5 Or, ce type de mise en relation, apparemment évidente, qui consiste à déclarer : « ce procédé de construction est pratique, donc je l'emploie », appartient à une forme de rationalité qui n'a rien d'universellement reconnu. Tous les groupes humains, à toutes les époques, sont loin d'avoir opéré les mêmes choix, malgré la pression équivalente en chaque point du globe des conditions matérielles de vie.

- 6 D'un point de vue ethnologique, l'analyse contemporaine des différents types de construction, propre à chaque culture, ne peut adopter de façon aussi mécaniste la corrélation entre contraintes matérielles et choix architecturaux.
- 7 Pourtant, longtemps après les enseignements de Jean Brunhes (1912), après les cours de Marcel Mauss, les écrits de Paul Dufournet (1943), plus récemment, ceux d'Amos Rapoport (1972), il est encore fréquent de constater des mises en relation simples entre contraintes physiques du milieu géographique et forme de l'architecture.
- 8 C'est ainsi que contexte climatique, données écologiques et matériaux du terroir apparaissent couramment dans une littérature de portée générale sur l'architecture rurale préindustrielle, comme facteurs déterminants quant à la forme et aux partis constructifs. Ainsi peut-on lire fréquemment des considérations telles que : « Si l'on veut étudier les grandes traditions de ce déterminisme physique, qui impose à chaque région son architecture, c'est à la campagne qu'il faut aller » (Vaillant, s.d.). Ce type de causalité, souvent en partie fondé, participe toutefois actuellement d'une conception mythique de l'architecture rurale. Celle-ci se reflète autant chez des usagers cultivateurs que chez des néo-ruraux ou, à plus forte raison, chez des résidents secondaires citadins.
- 9 Cette image d'une maison de pays, devenue symbole, exprime les capacités de la communauté rurale à l'auto-construction, la conception spontanée de modèles architecturaux et la gestation quasi naturelle des constructions paysannes.
- 10 Sans m'engager davantage sur ce thème, qui demanderait de plus amples développements, je souhaiterais simplement ici, à travers quelques exemples, rappeler combien la technologie appliquée à la construction des maisons est chargée d'un contenu culturel, et que les conditions matérielles de vie et de disponibilité des matériaux ne sont qu'un paramètre parmi d'autres qui explique la morphologie de l'habitat.
- 11 Si les questions que soulève l'ethnologie sont difficilement palpables pour l'homme de la rue, la technologie au contraire, serait un pilier rassurant auquel on peut se raccrocher. Ce serait le domaine dans lequel, par définition, la matière s'exprimerait dans toute son objectivité, un domaine dans lequel l'homme serait obligé de subir. Ce préjugé est fondé sur des principes que tout le monde peut vérifier : l'eau gèle à zéro degré ; la densité du chêne est de 0,8 ; le silex a une structure vitrifiée, etc.
- 12 Des exemples choisis dans trois directions permettraient, toutefois, d'introduire l'idée de la relativité dans un domaine qui, à priori, est de l'ordre de la pure objectivité.
- 13 La première piste concerne la notion de confort climatique. La formule « De tout temps, l'homme a cherché à s'abriter des rigueurs du climat » est le préambule obligé à tout livre qui se respecte traitant de toiture, de maison, etc. Et pourtant quoi de plus relatif que cette notion de protection et que celle de confort qui lui est liée. L'on pourrait dresser une sorte de graphe reliant un niveau zéro de confort et un niveau optimal : le premier pourrait s'exprimer, entre autres, par une absence totale d'architecture, le second pourrait être atteint par un isolement complet, constituant un micro-climat – en somme une sorte d'architecture idéale dans laquelle l'homme serait complètement coupé du milieu extérieur. Entre ces deux points théoriques, il existe, en fait, une infinité de cas de figure réels. Tous traduisent l'extrême imbrication existant entre besoin et perception du confort d'un côté, et mode de vie, système de valeur et de représentation, de l'autre. C'est ainsi que les Ona de la Terre de Feu, bien que sachant

construire des huttes coniques très élaborées, à usage rituel, ne daignent se protéger d'un climat quasi-arctique qu'à l'aide de paravents (Rapoport 1972 : 28).

- 14 Un autre exemple concerne les maisons médiévales françaises, en pan de bois, antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces immeubles étaient protégés par un remplissage de torchis, dont on se plaît aujourd'hui à souligner les propriétés isolantes. Mais si les murs garantissaient les habitants du froid, les fenêtres, elles, n'avaient aucun vitrage. Les gens étaient pratiquement dehors, et ils avaient à choisir entre la lumière et la chaleur : ils disposaient de volets coulissants, dans la partie basse de la fenêtre, qu'ils pouvaient remonter selon la nature de leur choix.
- 15 Dans une situation très différente se trouvent aujourd'hui certaines régions du Maghreb et du Proche-Orient, dans lesquelles les bienfaits des techniques industrielles permettent de couvrir les maisons à l'aide de tôle ondulée. Ce matériau soulève un problème particulier : il favorise une concentration de chaleur impressionnante dans des pays où l'on s'en passerait bien. Pourtant le toit de tôle ondulée passe pour le modèle de pointe et valorise l'image de marque de son propriétaire. Il concurrence donc les systèmes traditionnels qui offrent pourtant une meilleure régulation thermique.
- 16 On se rappellera que c'était, par contre, pour des motifs religieux, que l'armée turque avait doté ses soldats combattant en 1915 au Proche-Orient d'un casque colonial sans visière, afin de laisser leurs yeux au contact du soleil.
- 17 De tels exemples illustrent bien à quel point des notions de confort, apparemment aussi évidentes que celles dont on vient de parler, peuvent, dans certains contextes culturels, peser bien peu face à d'autres préoccupations liées aux systèmes de représentation, aux rituels, etc.
- 18 Une deuxième direction d'investigation concernera la relativité des contraintes du climat et du site. Les géographes ont déjà adopté, depuis un certain temps, les thèses de l'école possibiliste en matière de climatologie. Selon ces thèses, un site géographique offre des possibilités, mais n'impose que rarement des contraintes absolues, déterminant totalement un comportement du groupe social. Celui-ci, en fait, dispose à partir de ce que le contexte lui offre.
- 19 Les archéologues sont souvent confrontés au délicat problème d'avoir à reconstituer des formes hypothétiques d'habitat à partir de dispositifs conservés au sol, repérés par la fouille. Ces tentatives pour déduire des morphologies architecturales se heurtent, en général, à l'existence d'une infinie variété d'hypothèses divergentes. Cette multiplicité des formes possibles en élévation témoigne de l'importance même du choix qui s'est offert aux bâtisseurs de l'époque concernée.
- 20 Un des thèmes qui illustrent apparemment le déterminisme du climat sur les formes, est habituellement fourni par les pentes de toiture. On affirme souvent qu'il existe une relation étroite et systématique entre les régions, et donc leur climat, et la pente des toits qui y sont construits. Ayant eu personnellement à réaliser une notice sur les charpentes, les couvertures et leur entretien, en concertation avec la Direction technique de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, j'ai eu beaucoup de peine à convaincre certains ingénieurs qu'un tel mécanisme ne tenait pas sérieusement à la critique.
- 21 On en prendra pour exemple la maison rurale lorraine, qui a subi d'importantes influences latines et qui présente, jusqu'à la hauteur de Bar-le-Duc, voire au-delà,

jusqu'en Belgique, une pente de toiture extrêmement faible. Les charpentes en question supportent mal la tuile creuse, la fameuse « tige de botte », alors que, sous un même climat, d'autres régions adoptent des pentes beaucoup plus fortes, ainsi que la tuile plate. Or, il faut bien constater que cette tuile creuse se comporte mal au gel, en raison de son module trop important. La Lorraine, dans la lignée du couloir rhodanien, continue toutefois d'utiliser actuellement ce principe malgré sa faiblesse technologique.

- 22 Un autre cas, que je souhaiterai citer, concerne l'orientation des maisons. Dans la plupart des régions françaises, l'architecture rurale respecte une orientation qui privilégie le sud et l'est pour les façades et les ouvertures. Par contre, au nord et à l'ouest, orientations qui apportent vent et pluie, sont systématiquement disposés des murs aveugles, des pignons, des croupes de toiture.
- 23 Depuis la Seconde Guerre mondiale, la construction des pavillons ignore ces dispositions respectueuses des données climatiques, et c'est le seul souci de montrer la face la plus valorisée sur la rue qui préside à l'orientation des maison, ainsi que le souci d'avoir une luminosité maximale dans la maison. Ces dispositions, conformes à un système de valeur et de sociabilité caractéristique, peuvent entraîner par ailleurs des désagréments sur le plan climatique.
- 24 La troisième piste que je proposerai concerne la relativité du choix des matériaux à bâtir. Là encore, il est souvent pratique de rechercher une simple logique ergonomique à l'emploi d'un dispositif constructif ou au choix d'un matériau.
- 25 Le cas de la charpente de toiture illustrera ce problème. Il existe en France quatre grands principes constructifs de charpente en bois : la charpente sur pignon, la charpente triangulée, la charpente à poteau sans faîtage et la charpente ogivale non triangulée. L'étude de l'utilisation respective de certains matériaux de couverture sur certaines structures ne permet pas de déceler de déterminisme particulier. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, pratiquement tous les types de techniques de couverture peuvent s'accommoder de n'importe lequel de ces principes constructifs de charpente : la charpente à poteau sans faîtage peut, par exemple, tour à tour être utilisée pour supporter de la tuile creuse, de la lauze, du bardeau de bois, du chaume, etc.
- 26 Le déterminisme de la présence des matériaux locaux, invoqué pour expliquer morphologies et techniques, doit lui-même connaître ses limites. Il est évident que l'on ne peut que rarement construire avec des matériaux absents sur place, lorsque les moyens de transport sont limités. Toutefois, en aucun cas, la présence d'un matériau local n'imposera au groupe social son utilisation dans la construction, et encore moins sa méthode d'utilisation. Henri Raulin ne cite-t-il pas cet exemple libanais d'utilisation des solives en pierre dans une zone où le bois fait défaut, pour la construction de terrasses ?
- 27 Les différentes vallées alpines nous offrent, là encore, la variété des solutions constructives employées : tantôt le bois, tantôt la pierre sont utilisés pour l'élévation de murs, alors que ces matériaux sont équitablement répartis. Le choix est apparemment culturel.
- 28 Un autre exemple de choix culturel subdéterminant, par rapport aux possibilités matérielles, est celui de la construction rurale traditionnelle dans le canton de Compiègne. Celui-ci est occupé aux trois-quarts, depuis plusieurs siècles, par une des

belles forêts de futaie du nord de la France. Une étude a prouvé que les habitants de ce secteur construisaient avec tout sauf avec du bois. La raison est d'ordre social et économique, puisque ces forêts royales, puis domaniales, n'étaient pas accessibles au peuple. Celui-ci utilisera donc des structures de maçonnerie, sans fermes de charpente.

- 29 Inversement, dans la portion nord-ouest de l'Oise, aucun massif forestier, ou presque, n'offre ses ressources, et pourtant les constructions rurales présentent massivement du pan de bois.
- 30 Selon les époques, la perception esthétique et qualitative d'un matériau subit par ailleurs des variations. C'est ainsi que la construction en pan de bois a connu depuis le Moyen-Age des fluctuations d'image de marque : tour à tour valorisée puis décriée, la technique du colombage retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesse, avec la restauration, ou avec la construction dite en « ossature bois », qui retrouve, dans certains cas, le principe des poteaux et des contreventements. Le bois est redevenu une matériau de qualité.
- 31 On conclura donc en soulignant la nécessité impérative d'intégrer tout dispositif technique, tout choix architectural étudié, dans un faisceau beaucoup plus large de données relatives au groupe social étudié. Ce n'est qu'à la lumière d'une approche globale des données sociales, économiques, et des phénomènes de mentalité que peut être proposé, dans le meilleur des cas, un schéma explicatif satisfaisant, permettant de rendre compte des particuliers observées. C'est ici que le principe de l'étude des « chaînes opératoires » proposées par Robert Cresswell prend toute sa valeur, permettant d'intégrer tous les types de paramètre dans l'étude d'une technique, perçue comme fait social total.

## BIBLIOGRAPHIE

### Références bibliographiques

- Briseux, Charles-Etienne, 1743. *L'art de bastir des maisons de campagne*. Paris, Prault.
- Brunhes, Jean, 1912. *La géographie humaine*. Paris, F. Alcan, 2<sup>e</sup> éd.
- Dufournet, Paul, 1943. « Comment se sont construits les villages picards et ce qu'il en advient ». *Technique et Architecture*, nov.-déc. 1943.
- Fourneau, Nicolas, 1770. *L'art du trait de charpenterie*. Rouen, Dumesnil.
- Rapoport, Amos, 1972. *Pour une anthropologie de la maison*. Paris, Bordas.
- Vaillant, Léandre, s.d. *La maison des Pays de France*. Paris, Flammarion.

## AUTEUR

François Calame



# Pratiques et représentations des espaces bâtis

Christian Bromberger

p. 75-86

---

- 1 L'étude anthropologique de l'espace consiste à dégager les processus matériels, cognitifs, symboliques qui rendent le monde habitable, à découvrir les procédures d'aménagement, de découpage et d'ordonnement qui confèrent aux différentes portions de l'espace des formes, des sens, des statuts particuliers. Pour l'ethnologue, le problème se pose de façon très différente selon qu'il s'agit d'une société primitive ou d'une société rurale traditionnelle. La position du symbolique y est différente.
- 2 Dans les sociétés primitives, une correspondance rigoureuse est établie entre les valeurs et les significations, d'une part, et, d'autre part, les fractions d'espace d'un village, d'un établissement et d'une maison. Cette codification offre à l'ethnologue des modèles de lecture de la réalité bâtie qui permettent de saisir d'emblée les correspondances entre les formes spatiales et les contenus sociaux et symboliques. Les études de Claude Lévi-Strauss sur le village bororo ou celle de Marcel Griaule sur l'habitation dogon montrent comment, dans ces sociétés, les différentes dimensions de l'espace ont un contenu symbolique explicite. Ainsi, le sens assigné aux diverses fractions de l'espace peut-il être dégagé à l'aide des théories indigènes fournies par les usagers eux-mêmes. Ces codifications, comme Lévi-Strauss l'a indiqué pour le village bororo, peuvent être parfois trompeuses, mais elles constituent toujours un élément important pour découvrir les structures sous-jacentes.
- 3 Dans nos sociétés à l'inverse, les significations qui s'attachent aux différentes portions de l'espace fréquenté sont plus opaques, plus difficilement déchiffrables. Si pour les Dogons, que Marcel Griaule a interrogés, le vestibule de la maison est la pièce du maître et représente le mâle du couple, quelles sont les significations qui s'attachent au vestibule dans nos sociétés ? Nous n'avons à notre disposition aucune théorie indigène, sinon une explication fonctionnelle assez pauvre. L'observateur doit, par un patient examen des attitudes, des comportements, des associations de mots et d'idées mettre au jour les sens et les valeurs attachés aux différents lieux. Dans certaines sociétés primitives, on peut dire que la codification symbolique des espaces est explicite, elle

s'affiche. Dans les nôtres, elle est implicite, elle se déchiffre. Bien entendu, cette opposition mériterait d'être nuancée.

- 4 C'est donc à la recherche des significations attachées aux espaces que je voudrais consacrer cette brève intervention. Je tâcherai de montrer que les significations assignées aux espaces forment un système, c'est-à-dire qu'elles se définissent réciproquement par une série d'oppositions logiques qui sous-tendent l'expérience sensible qu'ont les usagers des différents espaces qu'ils fréquentent.
- 5 L'espace s'organise comme une poupée russe selon un principe d'emboîtement d'unités hiérarchisées qui incluent des unités subordonnées d'extension variable : la maison se divise en pièces, les pièces se divisent en recoins qui sont souvent désignés par des termes spécifiques dans les langues vernaculaires ; l'espace bâti d'une commune se divise en maisons, en places, en rues, en constructions agricoles annexes, en lavoirs, etc. L'idée que je voudrais développer rapidement et illustrer de quelques exemples est que l'on ne peut définir les valeurs et les pratiques attachées aux espaces que si on les envisage à un même niveau d'inclusion : une pièce par rapport à une autre pièce de la maison ; la maison par rapport à la place, par rapport à la rue, etc. On ne peut définir les valeurs et les pratiques assignées à ces différents espaces fréquentés qu'en les confrontant aux pratiques et aux valeurs attachées aux espaces qui appartiennent à un même niveau. Autrement dit, de même que l'on peut lire les phénomènes du bâti en harmonie, c'est-à-dire en cernant les différences entre bâtiments qui ont la même fonction mais qui se distinguent par le statut social de leurs résidents (maison de maître, maison paysanne, etc.), de même on ne peut lire pleinement, me semble-t-il, les significations qui s'attachent aux différents espaces que si on les replace dans leur mélodie, c'est-à-dire dans la totalité du système spatial fréquenté par les individus. Tout cela peut paraître bien abstrait, et je vais prendre deux exemples pour tester la fécondité ou l'inopportunité d'une telle approche structurale.
- 6 Le premier exemple nous conduira à nous interroger sur les positions qu'occupent dans le système spatial et dans le système des comportements trois éléments du paysage bâti provençal : la maison principale, la place, le cabanon. Le cabanon, forme très répandue dans les campagnes provençales, est le complément d'un habitat groupé (l'agroville) et se rencontre donc surtout dans la basse Provence des collines et dans le Var intérieur. Mistral, dans son *Trésor du Félibrige*, qui est une mine d'informations sur le plan lexical et ethnographique, distingue deux sens du mot *cabanon* : c'est, d'une part, un abri campagnard, précaire ou temporaire, pour les hommes comme pour les denrées, d'autre part, nous dit-il, un vide-bouteille.
- 7 Ce mot connaît d'ailleurs un grand nombre d'équivalents en provençal puisqu'on trouve *bastidoun*, *oustaloun*, *maset*, *bara-quetto*, etc. Cette grande variété pose d'ailleurs un problème en matière de dialectologie et en matière d'architecture rurale. La dialectologie, à ma connaissance, n'a pas apporté de réponse à ce problème. Comment expliquer que dans un espace dialectal donné il existe des termes qui varient et d'autres qui ne varient pas ? Nous sommes frappés, lorsque l'on considère les mots qui désignent le référent *cabanon*, par la multitude de termes qui s'attachent à décrire cette réalité et qui varient dans l'espace. Les usagers ont une compétence passive pour l'ensemble des termes mais n'en utilisent qu'un. A l'inverse le mot *casteu* (château) ne connaît pas de variation dans l'ensemble de la région. Des mots très fortement connotés, comme la poutre *fâitière*, connaissent des variations dialectales importantes dans l'ensemble du domaine provençal. Les explications philologiques ne suffisent pas à

rendre compte de cette diversité. L'hypothèse que je formule est qu'un terme varie d'autant plus dans l'espace dialectal qu'il est l'objet d'un investissement sémantique et symbolique particulier ; si ces variations sont fortes dans le cas du cabanon, c'est qu'il s'agit d'un thème culturel particulièrement valorisé dans l'expérience régionale.

- 8 Cette parenthèse étant fermée, le cabanon, dans la diversité de ses usages, apparaît comme un espace essentiellement masculin. En zone rurale, quand les hommes travaillaient les champs, ils s'y rassemblaient pour « dîner », c'est-à-dire pour prendre ce que l'on appelle plus au nord le déjeuner, en l'absence des femmes (sauf en quelques occasions exceptionnelles, les moissons par exemple). C'est là que la jeunesse masculine préparait le carnaval. C'est là aussi que traditionnellement on enterre sa vie de garçon entre jeunes gens. C'est là que l'on fait ripaille lors du départ d'un conscrit. Dans les zones périurbaines, c'est là également que les hommes se rendaient dès le samedi après-midi, femmes et enfants ne les rejoignant que le dimanche avant ou après le déjeuner. C'est enfin le théâtre de ces réjouissances collectives, bacchiques, que sont les « ribotes » comme on les appelle en Provence, c'est-à-dire des réunions d'hommes qui peuvent durer d'une journée à une semaine, et qui fêtent le début ou la fin de la chasse, sont liées à un rite de passage ou célèbrent une occasion particulièrement favorable que le calendrier agricole rend possible.
- 9 En basse Provence, où les villages s'apparentent à des villes, ces ribotes au cabanon constituaient de grandes vacances collectives pour des hommes enfermés dans un cadre urbain pendant la majeure partie de l'année. Au cabanon, ce sont les hommes qui cuisinent : les aliments sont grillés ou crus. Ils mangent aussi dans des conditions qui défieraient le protocole puisqu'ils mangent directement avec les mains dans des écuelles. Le cabanon est aussi un lieu de promiscuité : pendant ces vacances collectives, les hommes dorment côte à côte dans la paillère aménagée à mi-étage. Le cabanon, durant ces fêtes, est un lieu de dérèglement, de permissivité, de vergogne ; rires, histoires et propos grivois utilisant un registre verbal jouant sur la sexualité, la scatologie, etc.
- 10 Ces expressions se retrouvent d'ailleurs dans les chansons consacrées au cabanon qui forment un répertoire extrêmement riche dans la tradition marseillaise ou provençale. Peut-être est-ce la seule maison qui soit chantée puisque, en définitive, on ne trouve rien de semblable pour les autres constructions, annexes ou principales. Envisagé dans la diversité de ses fonctions et de ses significations, le cabanon apparaît comme un espace de célibat affirmé ou périodiquement reconquis, où l'on échappe temporairement à la condition de fils ou de mari. C'est un espace en désordre, un espace largement ouvert à autrui ; il regroupe des hommes qui en général ne sont pas parents mais qui sont liés par l'âge, par l'amitié. On prête volontiers son cabanon à d'autres, pratique inconcevable quand il s'agit de la maison principale. Jusqu'à un proche passé, le cabanon était relativement insécure ; il n'était pas rare qu'il reçoive des visites nocturnes imprévues, celles de trimards, de rôdeurs, de « bouscatiers », c'est-à-dire de forestiers voulant en faire leur abri temporaire.
- 11 Les traits qui définissent le monde du cabanon (espace masculin, collectif, permissif, dominé par la cuisine grillée ou l'anti-cuisine, le cru, espace ouvert aux autres - on sait où est la clé d'un cabanon -, espace insécure) s'opposent terme à terme à ceux qui définissent l'espace de la demeure principale dans les communautés méridionales. A ce titre, les valeurs et les pratiques qui s'attachent au cabanon se distribuent en opposition symétrique par rapport à celles qui s'attachent à la maison principale.

- 12 Alors que le cabanon est un univers essentiellement *masculin*, la maison est un monde sur lequel la *femme* règne sans partage. Ce point a été particulièrement bien analysé par L. Roubin, dans son ouvrage *Chambrettes des Provençaux* : « Bastion de l'espace féminin, la maison villageoise provençale ne comporte pas à proprement parler de pièce masculine (...). Entre les enfants et les tâches ménagères, la femme y accumule ses fonctions laborieuses et se trouve là au cœur de son espace fonctionnel. En dehors des repas et des événements qui rassemblent la collectivité familiale, l'homme n'a pas de justification pour s'y tenir et il ne se trouve guère enclin à s'attarder dans cet univers domestique qu'il ne maîtrise pas ». Les proverbes et les dictons consacrent ce partage sexuel des activités, des espaces et des responsabilités. « *Ni estoupo près dou fue, ni fremo près de l'ome* » ; « *Uno femo fai o desfai l'oustau* » ; « *Vai ben mau dins un oustau quand la galino fai lou gau* » (Ni étoupe près du feu, ni femme près de l'homme ; une femme fait ou défait la maison ; ça va bien mal dans une maison quand la poule fait le coq).
- 13 Les mets préparés pour les repas quotidiens sont, non pas grillés ou rôtis comme au cabanon, mais *bouillis* ou *revenus* et mijotés sur le potager. Les manières de table sont réglées selon un protocole fixe - assignant à chacun sa place et son ordre pour le service - qui contraste en tous points avec la licence gestuelle, l'abolition des normes quotidiennes qui caractérisent les pratiques alimentaires au cabanon.
- 14 Contrairement au cabanon qui est un espace collectif, la maison est, par excellence, un espace *familial* ; une série de signes, de symboles et de pratiques sanctionne, en Provence traditionnelle, cette identification maison-famille. On peut traduire, selon les contextes, le terme générique *d'oustau* par maison ou famille dans des expressions telles que *cap* (chef) *d'oustau*, *bon oustau*, *noum* (nom) *d'oustau* ou encore « *Ho ! de l'oustau !* » formule consacrée que lance le visiteur, à quelques pas du seuil, pour annoncer sa venue. Dans un certain nombre de cas, la maison symbolise par son nom même la continuité de la lignée ; transmissions du nom propre et de la maison paternelle vont souvent de pair. Ce nom s'oppose, par sa solennité, au sobriquet chargé de dérision dont on affuble parfois le cabanon.
- 15 Si le cabanon est un monde de *promiscuité*, les espaces de la maison réservés au sommeil étaient traditionnellement en Provence rigoureusement répartis entre les classes d'âge et les sexes. Ce n'est que dans les habitations les plus modestes que parents et enfants dormaient dans la même pièce. En règle générale, les enfants, même très jeunes, sont installés dans une pièce indépendante. « A Peyrane (c'est-à-dire à Roussillon), nous dit L. Wylie dans *Un village du Vaucluse*, même les familles les plus pauvres évitent à tout prix qu'un enfant, sauf quand il est tout bébé, couche dans la même chambre que les parents. La famille la plus mal logée de la commune (...) se plaint amèrement parce que toute la famille est obligée de dormir dans trois lits disposés côte à côte dans l'unique pièce qu'elle possède. P. dit que cette façon de vivre est bonne pour des animaux, mais pas pour des hommes. Les F. sont eux aussi mal logés mais ils dorment dans la cuisine laissant la chambre aux enfants. » Dans les maisons où l'espace domestique était moins mesuré, la répartition des pièces réservées au sommeil reproduisait, de façon encore plus nette, la hiérarchie des statuts et des sexes au sein de la maisonnée. Dans un certain nombre de cas, le maître des lieux avait sa propre chambre ; la mère et ses filles couchaient dans une autre pièce ; quant aux fils et aux « jeunes hommes » (c'est-à-dire les célibataires) de la maisonnée, ils dormaient dans *feniero* ou la *paiero*. Ce schéma rigide se modulait selon les possibilités de la famille mais, qu'elles qu'en fussent les variations, il s'opposait à l'indifférenciation de l'espace lors des « ribotes » au cabanon.

- 16 Alors que les abris précaires qui sont le théâtre des réjouissances collectives masculines sont des espaces largement *ouverts*, la maison apparaît comme un espace clos et protégé. Un ensemble de rites et de pratiques avaient pour fonction, dans l'ancienne Provence, de défendre la maison et ses occupants contre les puissances malfaisantes (mauvais œil, *masco*) et les menaces que l'étranger pouvait faire peser sur la famille.
- 17 Les pratiques d'aujourd'hui confirment les rituels protecteurs d'hier.
- 18 Qu'elle soit au village ou à la campagne, la maison est un espace clos, protégé des regards, où l'« étranger » n'est admis qu'au terme d'un long rituel. Le soir, on ferme tôt les volets pour s'abriter des regards extérieurs. A « Peyrane, rapporte Wylie, partout les volets sont clos, sauf chez les P. et les M. qui manquent de pudeur ». Un « étranger » arrive-t-il à l'improviste... on l'accueille dans la cour du *mas* ou devant le seuil de l'*oustau* après avoir soigneusement tiré la porte derrière soi. S'il cherche le maître de maison, on le renvoie sur la place, là où se tiennent les rendez-vous et se traitent les affaires. L'hôte attendu ou le familier sont reçus dans la cuisine ; les portes menant aux chambres -ces espaces de l'intimité - sont tenues jalousement fermées.
- 19 Le monde du cabanon et celui de la maison s'opposent ainsi terme à terme : l'un est essentiellement masculin, le second féminin, le premier collectif, le second familial ; cabanon des collines et maison s'opposent encore comme le célibat à la paternité, la démesure à la mesure, le grillé ou le cru au bouilli et au revenu, l'ouvert au clos, l'insécure au quiet, la dérision au sérieux.
- 20 L'examen des valeurs qui s'attachent à la place publique permet de cerner, par contrastes, d'autres normes et d'autres manières d'être.
- 21 Chaque village comporte plusieurs places ou placettes, mais il en est une que sa position dans l'espace, l'éventail de ses fonctions, son décorum désignent comme « la » place. Par les pratiques et les valeurs qui s'y attachent, elle s'apparente aux « agora-s », « forum-s », « piazza-s »... ces pôles centraux des agglomérations méditerranéennes, espaces de rencontre, d'ostentation et de discours. La place est tout à la fois un haut lieu de sociabilité masculine, le nœud des relations sociales et économiques, une centrale d'informations mais aussi le symbole de l'identité communale.
- 22 « Les Provençaux, remarquait Mérimée dans ses *Notes de Voyage*, semblent ne regarder leur maison que comme un lieu d'abri temporaire. » C'est en effet sur la place que les hommes passent la majeure partie de leur temps de loisir. C'est là, et non dans leur maison, espace familial, féminin et intime, jalousement protégé, qu'ils se réunissent pour discuter, traiter de leurs affaires, conclure leurs marchés. Paraître, séjourner sur la place sont, pour les hommes, des conduites normatives. « Un homme qui ne va pas au café, nous disait une informatrice, c'est comme une femme qui ne va pas à l'église, c'est des bêtes. » L'anormal, l'exceptionnel pour l'homme, c'est de ne pas fréquenter la place : ainsi en période de deuil ; l'exceptionnel, pour la femme, c'est d'y séjourner : ainsi lors de la « fête votive ».
- 23 Pôle masculin de la vie villageoise, la place l'est par ses fonctions sociales et économiques. C'était le lieu de recrutement de la main d'œuvre : journaliers, moissonneurs, manœuvres. C'est là que se tenaient - et continuent, dans un certain nombre de cas, de se tenir - les foires... C'est aussi une centrale d'informations sur les cours des produits agricoles, les innovations techniques... C'est encore l'espace consacré des décisions collectives importantes ; à titre d'exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle dans le Var, à Pourrières, les assemblées villageoises chargées de contrôler le tirage au sort des

terres communales distribuées aux plus nécessiteux étaient convoquées au son du beffroi, sur la place publique... C'est plus simplement un lieu de rencontre où veillaient naguère, pendant l'été, villageois et « campagnards » (habitants des écarts), rassemblés jusqu'à une heure avancée de la nuit. « Chambrettes » et « cercles » sont d'autres pôles de rassemblement masculin, situés le plus souvent sur la place. Les fonctions de ces institutions ont été analysées en détail par M. Agulhon et L. Roubin : fonctions de détente et de divertissement (jeux de cartes, de dominos, de loto...), d'entraide, de diffusion des nouvelles et des idées. Bornons-nous ici à rappeler quelques traits essentiels pour notre propos. Chambrettes et cercles se définissent par une série d'exclusions et de prescriptions : ce sont des associations exclusivement masculines, ne regroupant que les hommes de la communauté, fixant très précisément les obligations *morales* de leurs adhérents (entraide mais aussi correction des paroles et des actes). Espaces masculins, espaces indigènes, espace de sociabilité sobre et sage, chambrettes et cercles apparaissent comme des institutions protectrices face à l'étranger mais aussi contre la licence. On comprend dans ces conditions les réactions indignées des présidents de cercles méridionaux quand, en 1948, une loi logea, pour un temps, à la même enseigne, leurs établissements, les clubs de jeux et les cabarets privés : « Le gouvernement se doit de distinguer de ces tripots les cercles de la région provençale (...). Dans nos cercles, les travailleurs, à quelque couche de la société qu'ils appartiennent, sont heureux de se retrouver leur journée de travail finie, entre camarades d'un même village ou d'un même quartier. Et les vieux ont là leur maison de retraite où ils peuvent, sans être obligés de consommer, lire leurs journaux et se chauffer gratuitement pendant l'hiver. Et ce sont ces maisons familiales qui, pour la plupart, ont cent ans d'existence que le gouvernement voudrait détruire. »

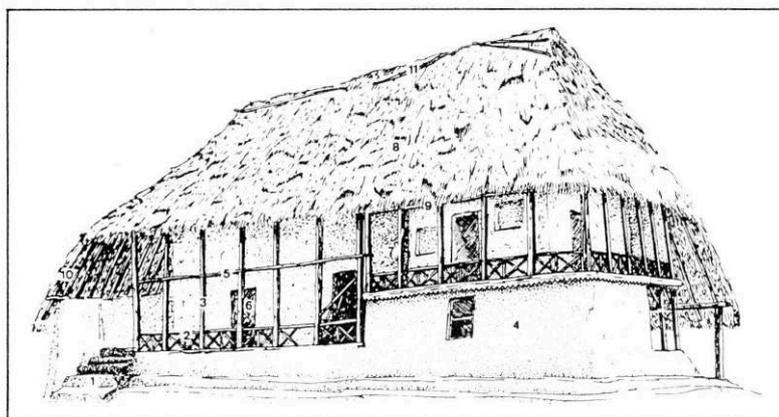
- 24 Au total, on l'aura compris à travers les quelques notations qui précèdent, le cabanon, la maison et la place sont affectés de valeurs inverses et complémentaires. L'analyse des manières d'être dans ces trois espaces révèle trois types de comportement du provençal, qui se définissent schématiquement selon un jeu d'oppositions binaires. On pourrait ainsi, sans artifice, opposer le cabanon des collines à la maison comme le masculin au féminin, le collectif au familial, le célibat à la paternité, la démesure à la mesure, le dérèglement à la pudeur, le grillé et le cru au bouilli et au revenu, l'ouvert au clos, la dérision au sérieux... De même pourrait-on opposer la place à la maison comme le masculin au féminin, le citoyen sociable au père de famille, le public – voire l'ostentatoire – à l'intime, la faconde (pudique néanmoins) à la réserve... Quant aux manières d'être sur la place et dans la colline, elles s'opposent aussi par une série de traits distinctifs : mesure/ démesure, espace public/espace "secret", citoyenneté/ célibat « hors-la-loi », etc.
- 25 Il découle de cet exemple que pour comprendre un phénomène comme celui de la maison, il semble d'abord nécessaire d'en sortir pour observer comment, par contraste, les individus se comportent dans les autres espaces qu'ils fréquentent.
- 26 Le second exemple que je souhaiterais présenter concerne les maisons rurales de la plaine du Gilân, dans le nord de l'Iran. Avant de dégager les principes structuraux qui organisent l'espace domestique, les significations attachées aux différentes pièces, fournissons quelques indications sur la morphologie de ces bâtiments, établis dans un milieu à haut degré de contraintes écologiques, la pluviométrie et l'hygrométrie étant particulièrement fortes dans cette région bordière de la mer Caspienne que les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle comparaient à un enfer palustre.

27 Bien que présentant de fortes disparités selon les micro-régions et l'aisance matérielle de ceux qui y résident, les maisons rurales de la plaine et du piémont du Gilân partagent un ensemble de caractéristiques communes, système de traits matériels et formels, de règles d'organisation de l'espace domestique qui définit l'identité de l'architecture vernaculaire.

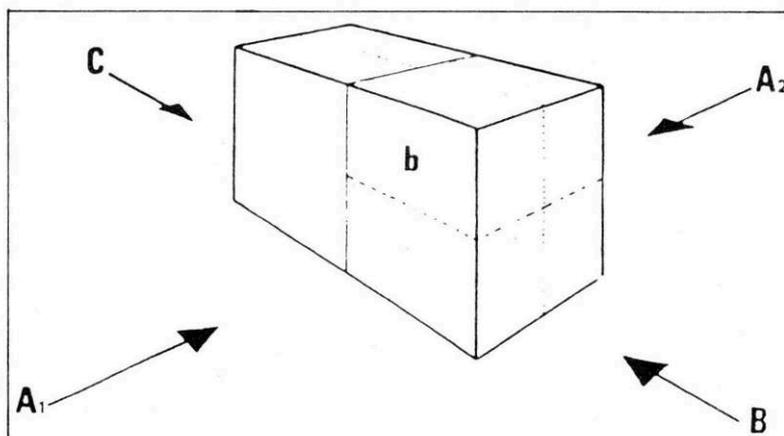
28 Retenons ici l'essentiel :

- Les bâtiments d'habitation et d'exploitation sont insérés dans un enclos, délimité par des haies basses. Alors que les maisons d'Iran intérieur sont dissimulées par les murs aveugles qui les enserrant, les habitations du Gilân offrent, à l'inverse, leur façade au regard extérieur ; c'est là un trait tout à fait original, « impensable » dans la Perse traditionnelle du plateau, expression d'un schéma fondamental des modes de vie et de la culture gilâni : la prédominance de l'ouvert sur le clos, schème qui façonne aussi bien les conceptions architecturales, les manières d'habiter que les relations interindividuelles ou les comportements vestimentaires féminins... Une des conséquences architectoniques de cette façon originale de traiter l'espace domestique est la place saillante qu'occupe la maison dans le cadre bâti global du *mahalle* (hameau, unité spatiale et sociale de base) : alors qu'en Iran intérieur le paysage construit n'offre à la vue que des murs où les excroissances des habitations (coupoles, terrasses...), ce sont ici les maisons elles-mêmes qui forment la trame apparente de l'habitat. La présence dans l'enclos d'un jardin, de nombreux arbres, telle une forêt domestiquée, l'implantation même de la maison à proximité des rizières atténuent la rupture, si fortement marquée sur le plateau iranien, entre l'espace domestique et les espaces naturels et de travail agricole ; la maison du Gilân s'inscrit dans une continuité entre la nature et la culture...
- L'ossature (fondations, armature des murs, charpente du toit) des maisons traditionnelles est en bois ; les éléments minéraux (pierres, pisé) ou à dominante minérale (torchis...) n'ont qu'un rôle annexe dans la construction. L'utilisation des pièces de bois donnent lieu à des assemblages sophistiqués (superposition de rondins et de poutrelles pour les fondations, diverses formes de colombage pour les murs, systèmes complexes de charpente du toit) mais techniquement assez rudimentaires : l'architecture traditionnelle ignore - ou n'emploie que très rarement - la technique de la ferme (avec entrain et arbalétriers) pour la construction du toit, le système d'assemblage des pièces de bois par tenon et mortaise (ce sont des liens végétaux et plus récemment des clous, qui servent, dans la plupart des cas, à fixer des éléments entre eux). Cette architecture en bois, d'une morphologie souvent très complexe (en raison même, sans doute, de sa rusticité technique) est l'œuvre de spécialistes, les menuisiers-charpentiers, qui, dans tout l'Iran caspien, dirigent les travaux de construction des habitations, les tâches annexes (préparation des matériaux, revêtement, préparation des gerbes pour la couverture) étant effectuées par la famille à laquelle parents et voisins viennent prêter main forte.
- Morphologiquement, trois traits singularisent les habitations de la plaine et du piémont du Gilân : la surélévation des bâtiments, la forme du toit, toujours à quatre pentes, la présence d'une ou plusieurs galeries sur la façade. La surélévation a pour fonction d'isoler l'espace habité du sol humide ; diverses techniques sont mises en œuvre pour créer un « vide sanitaire » (dont la hauteur varie de quelques dizaines de centimètres à deux mètres environ) entre le terrain boueux où l'on construit les fondations et le plancher de la maison. La

morphologie du toit - à croupes ou à quatre pans égaux - reposant principalement sur des rangées de poteaux indépendants des murs rend aléatoire l'extension verticale ou latérale du bâtiment achevé : par sa structure architecturale, la maison du Gilân forme un ensemble fini auquel on ne peut adjoindre, sinon en démontant certaines parties du bâtiment, des pièces ou des annexes nouvelles ; fondamentalement, l'habitation du Gilân est une construction non évolutive, contrairement aux maisons du plateau iranien dont les murs latéraux aveugles, la structure du toit en terrasse offrent facilement prise à des adjonctions par accollement de nouveaux bâtiments notamment. La présence d'une galerie (*ayvân*) sur la façade n'est, à coup sûr, pas un trait propre aux habitations du Gilân puisqu'on en trouve de nombreux exemples aussi bien dans l'architecture antique et classique que dans les maisons populaires de plusieurs régions de l'Iran. Plus originales, en revanche, sont deux formes de galerie largement attestées dans l'architecture provinciale : l'une ceinturant tout le bâtiment d'habitation au premier et parfois au second niveau, la seconde formant une loggia (*talâr*) à l'étage supérieur de la construction sur une partie seulement de la façade et sur la paroi latérale qui la prolonge. Ces galeries, comme les poteaux qui les bordent, sont réparties sur la façade selon des schémas rythmiques semblables dans la plupart des habitations d'un même type (maisons à un seul niveau, maisons à deux niveaux comportant une galerie continue à chaque étage, maisons à deux niveaux avec une loggia à l'étage supérieur). Cette série limitée de règles dans l'agencement spatial confère à l'architecture gilâni une commune identité stylistique.



Maison de la plaine du Gilân. Les deux pièces du premier niveau abritent la cuisine d'hiver et les espaces de regroupement pendant la saison froide ; au second niveau, le *tâlâr* et les pièces qui y sont reliées sont utilisés pendant la saison chaude et par les jeunes générations. Maison à schéma oblique ascendant.



Organisation formelle et sémantique de la maison.

A1 Façade : espace propre, lieu d'activités nobles, exhibé aux regards.

A2 Arrière de la maison : espace des activités sales, dissimulé.

B Espace d'hospitalité.

b Espace estival, monde de la jeunesse, des secrets.

C Espace semi-public, monde de la vieillesse, de l'hiver, du quotidien.

29 Selon quels principes structuraux la distribution et l'occupation des pièces s'organisent-elles ? La plupart d'entre elles n'ont pas de fonction permanente et sont utilisées différemment selon les saisons : l'arrivée des beaux jours s'accompagne d'un déplacement des habitants de la maison des pièces du bas vers celles du haut, de l'intérieur vers l'extérieur. L'hiver la famille mange, devise, dort, se repose dans la (ou les) pièce(s) du dessous, les seules chauffées ; l'été venu, on s'installe à l'étage sur le *talâr*, plus frais et moins infesté par les moustiques ; on y a transporté le matériel de couchage et on y prend les repas. Le statut - pratique et symbolique - assigné au *talâr* mérite quelques précisions complémentaires : de tous les espaces de la maison c'est sans aucun doute le plus valorisé. C'est là qu'au plus dur de l'été on se sent *râhat* (« à l'aise »), loin du labeur des champs, des querelles du *bâzâr* ou de la ville proche, sources de *zahmat* (« peine, soucis, tracas ») ; c'est là que l'on reçoit ses hôtes jusqu'à une heure tardive de la nuit. Ce monde en l'air, frais, reproduit en miniature la montagne proche, qui domine la plaine du Gilân, vers laquelle il est souvent orienté ; les migrations saisonnières vers le *talâr* apparaissent ainsi comme un succédané du séjour estival dans les montagnes, une matérialisation du désir de tout paysan du Gilân : quitter la chaleur humide du bas pays pour prendre une bolée d'air frais (*havâxori*) dans les montagnes verdoyantes. Ce monde en l'air est aussi celui des secrets, des confidences, des denrées essentielles que l'on veut protéger des regards : c'est là que l'on se réunit pour traiter des affaires intimes, des sujets dangereux, que l'on range ses quelques livres, ses documents écrits précieux...

30 Si l'on superpose conduites quotidiennes, comportement saisonniers, règles d'occupation de l'espace selon les générations, on s'aperçoit que l'armature symbolique de la maison s'organise idéalement selon trois axes, l'un menant du bas vers le haut, le deuxième de la droite vers la gauche de la façade, le troisième enfin de l'arrière à l'avant de la construction. Les deux pôles de chacun de ces axes connotent des valeurs opposées : ainsi le bas s'oppose au haut comme la saison froide à la saison chaude, la génération âgée à la génération plus jeune (quand deux ménages apparentés résident

dans une même maison, le plus jeune occupe l'étage supérieur), un univers semi-public étalé aux yeux de tous au monde des secrets et des denrées rares ; la partie gauche de la façade abrite les espaces de réception, la partie droite la cuisine d'hiver, symbolisant le regroupement familial et l'intimité domestique ; enfin l'arrière de la maison est le lieu des activités sales (toilette, évacuation des détritrus, étable parfois incorporée dans la construction), le devant est naturellement la partie que l'on donne à voir, siège des activités nobles (de production ou de consommation).

- 31 Ainsi la maison du Gilân résume-t-elle par sa morphologie et par les valeurs différentielles assignées aux diverses catégories d'espaces, le cycle des saisons et de la vie : le schème ascendant qui mène les jeunes générations du bas vers le haut s'inverse à la morte saison. Les formes architecturales ne sont pas seulement, on le voit, des réponses à des contraintes, les témoins d'un certain niveau de développement des techniques ; elles s'organisent aussi selon des modalités stylistiques et conceptuelles indissolublement mêlées où l'on peut lire le plus intime de l'expérience ethnique, une vision du monde.
- 32 Pour plus de détails sur le cabanon provençal et la maison du Gilân, on pourra se reporter à :
- 33 C. Bromberger, J. Lacroix, H. Raulin, *L'architecture rurale française. Provence*, Paris, Berger-Levrault, 1980.
- 34 C. Bromberger, *Habitat, architecture et société rurale dans la province du Gilân*, Paris, UNESCO, 1986. Version anglaise: *Habitat, architecture and rural society in the Gilân plain (northern Iran)*, Bonn, Bonner Geographisch Schriften, 1988.

## AUTEUR

Christian Bromberger

# Protéger l'habitat rural

Denis Chevallier

p. 87-100

---

- 1 S'il devait suivre les géographes, les ethnologues, les sociologues dans leurs conceptions de l'habitat rural, le protecteur serait plongé dans un grand embarras. Ne devrait-il pas en effet penser à conserver non seulement les spécimens d'architecture représentatifs, mais aussi l'ensemble du contexte naturel et social dans lequel cet habitat est inscrit ?
- 2 A la limite, la conservation d'une maison paysanne ne devrait-elle pas impliquer nécessairement celle de l'exploitation dans son intégralité, donc aussi des hommes dépositaires des savoirs nécessaires à la mise en valeur et à l'entretien de l'exploitation ?
- 3 Face à de telles exigences, le protecteur devra faire des choix et intervenir avec les moyens à sa disposition : lois et règlements bien sûr, mais aussi moyens indicatifs permettant de sensibiliser le public et surtout de développer une vie rurale compatible avec le maintien d'un habitat original.
- 4 Les différentes formes d'intervention sur le bâti en milieu rural peuvent être réparties en quatre grandes catégories :
  - la protection juridique du patrimoine bâti et des sites,
  - les interventions inscrites dans le cadre d'opérations globales de protection, d'aménagement et de développement,
  - les réutilisations du patrimoine bâti à des fins de sensibilisation et de formation du public,
  - la transmission des techniques liées à l'édification et à l'entretien du patrimoine architectural.

## La protection juridique

- 5 Cette protection est de deux types :
  - la protection au titre de la loi sur les monuments historiques (loi de 1913),
  - la protection au titre de la loi sur les sites (loi de 1930).

## La loi de 1913

- 6 Jusqu'à la création des commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (les COREPHAE), la Commission supérieure des monuments historiques, comme les différents services nationaux et régionaux chargés des monuments historiques, se sont peu préoccupés de la protection de l'architecture rurale vernaculaire.
- 7 Ce manque d'intérêt tient d'une part aux conceptions généralement partagées par les responsables de la protection des monuments historiques, qui considéraient jusqu'à une époque récente, les années 1970 (et pour certains, qui continuent à considérer) que l'architecture paysanne, par définition une architecture de série, ne correspond pas à la définition du monument historique : « immeuble présentant un intérêt du point de vue de l'histoire ou de l'art ». Ce manque d'intérêt tient d'autre part à des raisons techniques comme la difficulté d'établir des typologies admises par tous, permettant de choisir des spécimens représentatifs, ou à la nature même de bâtiments dont la vocation agricole rend la protection beaucoup trop contraignante.
- 8 Dans son rapport sur la protection de l'architecture rurale, l'inspecteur général des monuments historiques, Michel Parent, pouvait estimer à 600 seulement les arrêtés concernant l'architecture d'exploitation rurale privée, sur les 32 000 bâtiments inscrits ou classés en 1982. Encore faut-il constater que la plupart de ces bâtiments n'ont pas été sélectionnés sur des critères de représentativité, mais plutôt sur des critères d'unicité : bâtiments associés à des châteaux ou des abbayes, ou comportant des éléments (portails, cheminées...) issus d'une architecture savante.
- 9 Le sondage que nous avons réalisé en 1985 dans deux régions (Rhônes-Alpes et Picardie) confirme ces tendances.
- 10 Pour les huit départements rhônalpins, sur 32 bâtiments d'architecture paysanne ayant fait l'objet de protection, 22 sont des bâtiments situés dans le seul département de l'Ain, et tiennent leur protection à la présence de cheminées sarrasines.
- 11 Pour les trois départements picards, les bâtiments d'architecture rurale protégés sont, soit des équipements ruraux collectifs (moulins), soit des bâtiments associés à des châteaux ou des abbayes (fermes, pigeonniers...).
- 12 Les bâtiments d'architecture rurale paysanne ont donc été quasiment ignorés des services des monuments historiques. Aujourd'hui pourtant les conditions semblent favorables à un renouveau d'intérêt pour la protection de ce type d'architecture. L'idée d'une protection des maisons traditionnelles a fait son chemin dans le public. Depuis 1984, l'Administration s'est déconcentrée, les COREPHAE qui proposent les inscriptions à l'inventaire des monuments historiques sont plus proches du terrain puisque, outre les services de l'Etat et des collectivités territoriales, y sont représentés des scientifiques, des associations comme « Maisons paysannes de France », qui ont dans ces instances la possibilité d'exposer des préoccupations nouvelles, et pourquoi pas de proposer des programmes régionaux de protection de l'architecture rurale vernaculaire.
- 13 Cette protection pourra-t-elle pour autant s'exercer en appliquant la loi de 1913 ? Rien n'est moins sûr. S'il semble en effet souhaitable, dans le cas de bâtiments exceptionnels et menacés de disparition, de proposer leur inscription ou leur classement, il paraît

difficilement envisageable de classer systématiquement des spécimens représentatifs de tous les types d'architecture paysanne, car il s'agirait de centaines, peut-être de milliers de bâtiments à inscrire ou classer dans chaque région de France.

### **La loi de 1930 ; la protection des sites**

- 14 Des éléments d'architecture rurale peuvent être protégés parce qu'ils sont inclus dans le périmètre de sites inscrits ou classés. Pourtant, sur plus de 6 700 sites protégés en France, on n'en trouve qu'un nombre très limité dont la protection ait été dictée par une volonté de conserver des éléments d'architecture représentatifs, la protection étant plutôt justifiée par le caractère pittoresque du site concerné.
- 15 De plus, si la protection au titre de la loi sur les sites permet de protéger des ensembles ruraux : maison avec son exploitation, groupement de maisons, elle ne concerne que les extérieurs. Surtout, les dossiers ne différencient pas chaque élément du bâti à l'intérieur du site, ce qui rend impossible toute tentative de protection raisonnée.
- 16 Il reste que, malgré ses limites, la loi de 1930 est un instrument qui a été utile à la protection des éléments d'architecture rurale. Elle a permis en effet de prendre en compte l'environnement de cette architecture, sans lequel elle demeurerait incompréhensible. Depuis 1983, l'inscription des sites devrait être remplacée progressivement par la création de nouvelles zones de protection, définies avec les collectivités locales concernées : les ZPPAU.
- 17 En résumé, concernant l'architecture paysanne, les lois sur la protection, qu'elles s'exercent sur les monuments historiques ou sur les sites, nous semblent présenter certaines limites. Ces limites sont dues :
  - à la lourdeur inhérente à de telles procédures,
  - aux difficultés rencontrées pour établir les règles scientifiques nécessaires à une protection systématique,
  - à l'image négative de ce type de mesure dans le public (et surtout parmi les propriétaires), qui les perçoit comme une immixtion de l'Etat dans la gestion du patrimoine privé.

## **Réglementation de l'urbanisme et aménagement rural**

- 18 Protéger l'habitat rural, c'est sans doute avant tout créer les conditions favorables pour le maintien des activités (agricoles, artisanales...) liées à cet habitat. Pour cela, les politiques de protection vont jouer sur les dispositifs disponibles pour intervenir sur le milieu rural dans les domaines de l'urbanisme et du développement.

### **La réglementation de l'urbanisme**

- 19 La protection du patrimoine architectural rural trouve sa place dans le contexte des réglementations de l'urbanisme. Pour ne pas entrer dans l'énumération, qui pourrait être fastidieuse, des multiples règlements applicables en la matière, je me bornerai à relever les mesures les plus récentes ressortissant à la loi du 7 janvier 1983, qui institue la décentralisation en matière d'urbanisme.

- 20 Cette loi donne aux communes des pouvoirs accrus dans les domaines de la protection et de la gestion de leur territoires, en leur donnant l'initiative de l'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme qui, à un titre ou à un autre, concernent l'habitat rural : ce sont notamment les schémas directeurs, les plans d'occupation des sols, les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU).

### **Les schémas directeurs**

- 21 Ces documents fixent les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires intéressés. Ils permettent d'introduire la nécessité d'organiser l'aménagement en tenant compte de l'équilibre à maintenir entre l'extension urbaine, l'exercice des activités agricoles et des autres activités économiques.

### **Les plans d'occupation des sols**

- 22 Ce sont les seuls documents d'urbanisme communaux opposables aux tiers. Ils fixent les zones constructibles, les zones agricoles, les zones non constructibles, etc. Les plans d'occupation des sols doivent respecter la mise en œuvre des projets d'intérêt général qui sont aussi bien des opérations d'aménagement ou d'équipement, de fonctionnement d'un service public, ou des projets touchant la protection du patrimoine naturel ou culturel, ou l'aménagement agricole et rural.

### **Les ZPPAU**

- 23 Les zones de protection du patrimoine architectural et urbain sont appelées à se substituer aux effets de servitudes des abords des monuments historiques et des sites inscrits. Dans ces zones, définies à partir d'une analyse fine du patrimoine concerné, seront fixées un certain nombre de règles concernant les modes de protection mais aussi éventuellement d'aménagement des éléments patrimoniaux.
- 24 La ZPPAU, issue d'une démarche de recherche et d'un dialogue entre la collectivité locale et les services de l'Etat, ouvre des perspectives intéressantes en matière de protection du patrimoine rural.
- elle est issue d'une concertation avec les populations concernées et peut s'accompagner dans sa phase préalable d'une démarche de sensibilisation du public ;
  - elle peut proposer de moduler les mesures de protection en fonction des caractéristiques propres de chaque élément du patrimoine considéré (utilisation, environnement...);
  - elle peut proposer des mesures d'accompagnement de la protection : favoriser le maintien d'activités artisanales ou agricoles, former des artisans aux techniques de restauration appropriées par exemple.
- 25 Enfin et surtout, la ZPPAU permet de donner au patrimoine une définition plus large que celle qui lui était traditionnellement attribuée (architecture, monuments,...) en tenant compte d'autres éléments : environnement végétal, équipements collectifs (four à pain, moulin, fontaine...), espaces publics, liés à une forme d'habitat rural.

## Protection et aménagement rural

- 26 Protéger l'architecture paysanne implique, si on opte pour une protection du bâti dans son environnement, de proposer des moyens pour maintenir une vie rurale. En effet, la cause principale de la disparition de l'architecture traditionnelle réside dans les grands bouleversements qui, ces dernières décennies, ont touché les campagnes françaises. L'exode rural, la modernisation des techniques agricoles, la multiplication des résidences secondaires ont provoqué des transformations radicales de l'habitat traditionnel.
- 27 Il apparaît donc nécessaire, si l'on souhaite que la protection de l'architecture rurale n'atteigne pas des coûts prohibitifs pour l'Etat ou les collectivités locales, d'accompagner toute action en faveur de l'habitat traditionnel du maintien des activités susceptibles d'entretenir le patrimoine bâti et son environnement.
- 28 Les moyens permettant d'associer protection et revitalisation du milieu rural sont nombreux. Je n'en signalerai que quelques-uns parmi les plus récents ou les plus importants :

### Les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux

- 29 Ils s'attachent à protéger le patrimoine naturel et culturel de leurs zones et, de ce fait, participent à la protection de l'habitat régional.
- 30 Les actions des parcs en faveur de l'architecture rurale sont multiples : sensibilisation du public grâce à des musées, des écomusées ou des circuits de découverte, assistance architecturale, revalorisation de métiers artisanaux (techniques de construction), réutilisation de bâtiments d'architecture locale, lancement d'opérations de réhabilitation (opérations programmées d'amélioration de l'habitat).

### Les opérations villages

- 31 Lancées dans les années 1970 par les ministères de la Culture et de l'Agriculture, les opérations-villages ont porté sur plus de 90 villages (un par département environ) où l'on a tenté de mener une action exemplaire associant la restauration et la réhabilitation du bâti à une politique globale d'aménagement rural.

### Les chartes intercommunales de développement et d'aménagement

- 32 Depuis 1984, les chartes intercommunales se substituent aux plans d'aménagement ruraux. Elles permettent aux communes concernées de fixer ensemble des priorités concernant tant la protection et la mise en valeur d'un patrimoine naturel et culturel qu'il peut être nécessaire de gérer collectivement que le développement de l'économie locale.

## Protection et mise en valeur

- 33 En France, si la présentation et l'explication de l'architecture rurale au public n'ont pas donné lieu, comme dans d'autres pays, en Europe du Nord notamment, à la création de musées de maisons d'envergure nationale ou régionale, elles s'appuient sur un nombre

important d'écomusées, de petits musées, de centres d'accueil souvent installés dans des bâtiments d'architecture traditionnelle. De plus, de nombreux organismes et associations tentent de sensibiliser le public à l'intérêt de l'architecture locale en réalisant des publications ou en montant des expositions.

## Les écomusées

- 34 A l'origine, les écomusées, lieux de présentation et d'interprétation de territoires et des activités qui leur sont associées, souhaitent, à l'instar des pays d'Europe du Nord, réaliser des musées de maisons. S'ils ont dépassé une conception muséographique strictement axée sur les formes d'habitat, ces dernières n'en demeurent pas moins un support essentiel, parce que le plus spectaculaire, de la présentation d'un territoire.
- 35 La grande majorité des écomusées qu'il est possible de recenser aujourd'hui en France (il en existe une trentaine) comportent des présentations de l'architecture rurale traditionnelle.
- 36 Ces présentations peuvent prendre plusieurs formes : certaines s'approchent de la conception classique du musée de maisons comme l'Ecomusée de Haute Alsace d'Ungersheim où sont rassemblés sur un même site un ensemble de bâtiments représentatifs de l'architecture de cette région d'Alsace. L'écomusée de Marquèze, bien qu'il ait lui aussi fait appel à des techniques de transfert de maisons relève d'une conception différente. Il ne s'agit pas en effet de rassembler des modèles représentatifs de l'habitat de cette partie des Landes mais de reconstituer une unité d'habitat sur son site d'origine : l'airial de Marquèze. A côté de ces deux écomusées plus particulièrement axés sur une présentation de l'architecture rurale, des écomusées comme ceux du mont Lozère, de Fourmies, de Brotonne ou d'Ouessant, relèvent d'une conception légèrement différente. L'habitat rural y est présenté *in situ*, les bâtiments peuvent être intégrés dans des circuits de découverte du territoire considéré ou être des antennes de l'écomusée où sont plus particulièrement abordés certains aspects de la vie rurale.

## Musées, maisons d'associations, centres d'accueil

- 37 Un recensement effectué en 1985 fait état de plus de cinquante musées d'ethnographie abrités dans des bâtiments représentatifs de l'architecture paysanne locale. Ces musées, généralement gérés par des associations, présentent parfois des reconstitutions d'intérieurs de maisons et s'efforcent toujours d'exposer des témoignages des activités et des modes de vie liés à cet habitat.
- 38 A côté des musées, quelques associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine architectural rural se sont installées dans des maisons traditionnelles restaurées. C'est le cas de l'association Liger en Ardèche, qui anime dans une ferme traditionnelle un centre d'information aux techniques du genêt, ou du centre culturel d'architecture rurale paysanne du Périgord, installé dans une métairie périgourdine à Montagnac la Cremps.

## Sensibilisation et formation du public

- 39 Si musées et écomusées jouent un rôle important dans les domaines de la protection et de la mise en valeur de l'architecture rurale régionale, leur action ne touche trop souvent qu'un public limité. Un certain nombre d'organismes et d'associations essaient

donc par une action plus diffuse de toucher un public plus vaste, et particulièrement celui qui est directement amené à utiliser l'habitat rural : les propriétaires.

- 40 Il faut signaler ici le rôle de conseillers que peuvent avoir les CAUE - Conseils pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement - implantés dans chaque département, ou des associations comme « Maisons paysannes de France ». Ces institutions offrent des conseils architecturaux à ceux qui désirent restaurer leurs maisons et réalisent un travail de sensibilisation du public en publiant des brochures sur l'architecture locale ou en montant des expositions.
- 41 Il ne faut pas oublier le rôle important que jouent aussi les services de l'Etat en matière d'information du public : expositions et publications réalisées par les services régionaux de l'Inventaire, création de centres de documentation du patrimoine dans chaque région, etc.

## Protection de l'architecture et transmission des savoir-faire de la construction

- 42 Le dernier point que je souhaiterais aborder pour terminer cette esquisse de l'état de la protection de l'architecture vernaculaire est celui de la transmission des techniques traditionnelles utiles à l'entretien et à la restauration des bâtiments d'architecture locale. Il est en effet difficile de concevoir une protection de l'architecture sans prendre en compte celle des techniques qui ont contribué à son édification.
- 43 Depuis quelques années, plusieurs organismes et associations s'attachent avec l'aide de l'état à former des artisans ou des auto-constructeurs à certaines techniques de construction. Plusieurs expériences méritent d'être signalées :
- celle que mène depuis plusieurs années l'association « Maisons paysannes de l'Oise » pour transmettre et réhabiliter la technique du torchis sur pans de bois. La formation d'artisans et d'auto-constructeurs à cette technique, la mise en place de filières de production semi-industrielle de torchis s'avère en effet indispensable pour le maintien du patrimoine immobilier régional dont une grande partie est construit avec cette technique.
  - la formation d'artisans aux techniques traditionnelles de construction est organisée dans plusieurs autres régions : pisé dans le Nord-Dauphiné, constructions en pierre sèche en Haute-Provence, couvertures végétales en Bretagne, etc.
- 44 Outre l'aide de l'Etat (ministère de l'Urbanisme, de la Culture, de l'Agriculture, de l'Education nationale) et des chambres consulaires, ce type d'opération requiert l'organisation de structures locales capables d'inventorier les artisans détenteurs de savoir-faire et d'organiser les formations. Musées, écomusées, parcs naturels ont là aussi un rôle à jouer. Des écomusées comme ceux de Marquèze ou de Haute-Alsace, des musées comme le musée de plein air de Quercy, des parcs comme ceux de la montagne de Reims, de Lorraine organisent des formations aux techniques architecturales locales.

## Conclusion

- 45 Ce rapide tour d'horizon de la protection de l'architecture paysanne en France nous amène à formuler plusieurs remarques.
- 46 La première est qu'en France il n'existe pas de politique nationale pour une protection systématique de l'architecture paysanne. En effet, malgré plusieurs tentatives comme la mise en place des « opérations-villages » ou des labels de maisons de pays, pour ne citer que les expériences les plus récentes, les protecteurs ont toujours été confrontés à des choix très difficiles à opérer :
- choix des spécimens représentatifs de types architecturaux lorsqu'on sait que les scientifiques ne s'accordent pas sur les critères de définition des typologies ;
  - choix des mesures appropriées : protection *in situ* ou dans des musées ; protection privilégiant les formes architecturales ou les fonctions...
- 47 Il faut donc convenir qu'aucune mesure de protection n'est satisfaisante si elle est utilisée seule. La protection légale est extrêmement contraignante et risque de s'effectuer au détriment du maintien d'une vie économique dont on sait qu'elle est indispensable à la protection du cadre naturel et culturel du bâtiment.
- 48 A l'inverse, les différentes mesures préconisées pour maintenir ou développer les activités économiques dans le monde rural sont parfois incompatibles avec une protection de l'architecture qu'il s'agira plutôt de moderniser, donc de transformer.
- 49 La protection de l'architecture paysanne ne peut donc s'effectuer qu'en combinant des mesures complémentaires. En effet, la protection légale de certains bâtiments représentatifs d'une architecture en voie de disparition doit s'accompagner de mesures plus diffuses :
- la mise en place de politiques de développement local adaptées aux caractéristiques du milieu naturel et de l'habitat traditionnel ;
  - une sensibilisation du public et en particulier des propriétaires grâce à des publications, des expositions et la présentation de modèles d'architecture locale ;
  - le maintien et, le cas échéant, la revalorisation et la transmission, par des mesures appropriées, des techniques de construction indispensables à l'entretien et la réhabilitation de l'architecture locale.

## BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie

#### Milieu rural : espace et histoire

Bloch, M., *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, 1931, réed., 2 vol. , Paris, Armand Colin, 1952-1956.

- Dion, R., *Essai sur la formation du paysage rural français*, Tours, Arrault, 1934.
- Duby, G. et Wallon, A. (éds.), *Histoire de la France rurale*, 4 vol. , Paris, Seuil, 1976.
- Fossier, R., Chapelot, J., *Le village et la maison au Moyen-Age*, Paris, Hachette, 1980.
- Pitte, J.R., *Histoire du paysage français*, 2 vol. , Paris, Tallandier, 1983.
- Roupnel, G., *Histoire de la campagne française*, 1932, réed. Paris, Plon, 1975.

## La maison : histoire, anthropologie

- Bonnin, Ph., Perrot, M., de la Soudière, M., *L'Ostai en margeride*, Paris, CNRS, 1983.
- Bourdieu, P., « La maison ou le monde renversé » in *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève/Paris, Droz, 1972, pp. 45-69.
- Bromberger, G., *Habitat, société rurale et architecture vernaculaire dans le nord de l'Iran*, Paris, UNESCO, 1985.
- Chaunu, P. (sous la direction de), *Le bâtiment ; enquête d'histoire économique, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Mouton, 1971.
- Claverie, E., Lamaison, P., *L'impossible mariage*, Paris, Hachette, 1982.
- Leroi-Gourhan, A., *Evolution et techniques*, t. 1, *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, 1943 ; t. 2, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945.
- Levy, P., Segaud, N., *Anthropologie de l'espace*, Paris, CCI., 1983.
- Parain, C., « La maison vigneronne » in *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, Editions sociales, 1979, pp. 135-195.
- Rapoport, A., *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972.

## Architecture rurale

### 1. Bibliographie

Mairion, Jones, Gwyn, *La maison traditionnelle*, bibliographie de l'architecture vernaculaire de France, Paris, CNRS, CDSH, 1978, 153 p. (Cette bibliographie assez complète possède un index géographique et thématique. Elle ne concerne que les ouvrages parus avant 1978.)

### 2. Etudes antérieures à 1940

- Brunhes, J., « Les types régionaux de maisons et carte générale des toits » in *Histoire de la nation française 1920*, t. 1, vol. 1, pp. 411-444.
- Demangeon, A., « L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types », *Annales de géographie*, 1920, XXIX, pp. 352-375.
- Foville, A. de, *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, Paris, Leroux, 2 vol. , 1894-1899.

### 3. Le corpus d'architecture rurale française

- L'architecture rurale française : corpus des genres, des types et des variantes*, dir. par Jean Cuisenier ; publ. par le musée national des Arts et Traditions populaires et par le Centre d'ethnologie française. Paris, Berger-Levrault, 1977.
- Dauphiné*, Henri Raulin, 1977.
- Franche-Comté*, Claude Royer, 1977.
- Savoie*, Henri Raulin, 1977.
- Alsace*, Marie-Noële Denis, Marie-Claude Groshens, 1978.

Corse, Henri Raulin, Georges Ravis-Giordani, 1978.  
 Lyonnais, Claude Royer, 1979.  
 Midi toulousain et pyrénéen, Claude Rivaïs, 1979.  
 Bourgogne, Richard Bucaille, Laurent Lévi-Strauss, 1980.  
 Provence, Christian Bromberger, Jacques Lacroix, Henri Raulin, 1980.  
 Lorraine, Claude Gérard, 1981.  
 Poitou-Pays charentais, Suzanne Jean, 1981.  
 Berry, Christian Zarka, 1982.  
 Bourbonnais-Nivernais, Jean Guibal, 1982.  
 Comté de Nice, Paul Raybaut, Michel Perreard, 1982.  
 Normandie, Max-André Briev, Pierre Brunet, 1984.  
 Pays aquitains, Pierre Bidart, Gérard Collomb, 1984.  
 Bretagne, Daniel Le Couedic, Jean-René Trochet, 1985.  
 Ile-de-France - Orléanais, Francine de Billy-Christian, Henri Raulin, 1986.  
 Regards sur l'architecture rurale, numéro spécial, *Ethnologie française*, 3, 1973, 1-2, Paris, Berger-Levrault. Voir notamment les articles de J. Cuisenier, « Pour un corpus des maisons rurales françaises », M. Druhle, « Maison et culture paysannes dans le Gers », H. Raulin, « Le corpus de l'architecture paysanne et de l'habitat rural », G.H. Rivière, « Le chantier 1425 ».

#### 4. L'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France

Perouse de Montclos, J.M., *L'architecture : vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale, 1972.  
 Principales collections :  
*Indicateur du patrimoine*, 12 vol. parus.  
*Inventaire topographique*, 15 vol. parus.  
*Répertoire des inventaires*, Paris, Imprimerie nationale. 13 vol. parus.

#### 5. Quelques études récentes sur l'architecture rurale

Chiva, I., éd., *L'architecture rurale : de la connaissance à la sauvegarde*, in Actes du colloque *Les monuments historiques demain*, Paris, Direction du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication, 1987, pp. 17-53.  
 Collomb, G. et J. Guibal, « Représentations vernaculaires de la maison et reproduction des modèles en architecture rurale » in *Ethnologie française*, t. 13 n° 2, avril-juin 1983, pp. 171-180.  
*Le monde alpin et rhodanien*, n° 4, 1983, Grenoble, CARE. Numéro spécial sur l'architecture rurale.  
 Perouse de Montclos, J.M., « Reconnaissance de la maison de pays », *Revue de l'art*, n° 65, 1984.  
*Terrain*, n° 9, *Habiter la maison*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1987.

#### La protection de l'architecture rurale

Dussaule, P., *La loi et le service des monuments historiques*, La Documentation française, Notes et études documentaires, sept. 1974.  
 L'écho des Conseils d'architecture, n° 43-44, Paris, nov.-déc. 1984. *Monuments historiques, Villages en question* n° 106, Paris, CNMHS, 1979.  
 Parent, M., *Rapport sur la protection de l'architecture rurale*, CRMH, Paris, dactylo.

Programme d'action 1982-1985, *Comité français des maisons de pays*.  
*Protection du patrimoine historique et esthétique de la France*, (recueil de textes parus au  
Journal officiel), Paris, 1980.

## AUTEUR

Denis Chevallier

---

## Annexes

---

# Quelques réflexions sur le colloque de Saint-Riquier

Paul Claval

p. 103-111

---

- 1 Trois journées d'écoute, de discussions et de réflexion révèlent la multiplicité des points de vue de qui s'intéresse à l'habitat rural, à son évolution et à la préservation de ses formes anciennes les plus remarquables – et montrent également les convergences multiples de spécialistes variés. Avec le recul, des non-dits apparaissent. C'est ceux-ci que je voudrais traiter ici, avant que le souvenir ne s'en soit estompé.

## La notion d'espace rural

- 2 De tous les thèmes que suggérait l'intitulé du colloque, il en est un qui n'a guère été abordé : c'est celui de la conception que les participants se faisaient de l'espace rural, comme si la connaissance de celui-ci n'offrait aucune difficulté.
- 3 Pour beaucoup, l'espace rural dont il allait être question était celui de la maison rurale, peut-être élargi à ses abords immédiats, accessoirement au village pris comme unité globale. Pour d'autres, l'espace rural est l'ensemble de ce qui s'oppose à la ville : la campagne, si l'on veut, avec sa juxtaposition de finages cultivés, de bois, de prairies, de maisons isolées, de hameaux et de villages. Il est normal que de telles différences d'échelle dans l'appréhension des concepts existent, mais il est toujours bon de s'interroger sur leur signification et sur ce qu'elles peuvent dire des objets étudiés.
- 4 Les deux points implicitement admis par la plupart des participants, c'est que l'espace rural est fondamentalement celui de l'habitat et qu'il offre, d'un bout à l'autre du territoire national, une homogénéité suffisante pour être appréhendé par les mêmes démarches et pour être l'objet des mêmes politiques de sauvegarde, de conservation ou d'information. Quoiqu'il ait été sans cesse question du passage du monde pré-industriel au monde industriel, il a été dit fort peu de choses sur certains des bouleversements dans la vie des campagnes qui en ont résulté.

- 5 Le stéréotype de la campagne traditionnelle comme une sorte d'utopie naturelle qui ignorerait ces deux plaies de la société moderne que sont la division du travail et la lutte interne de classes et de factions est bien mort : François Calame l'a rappelé en montrant le rôle des artisans dans la construction des maisons d'hier, et Elisabeth Claverie en narrant la genèse des situations conflictuelles au sein de l'*ousta* de la Margeride<sup>1</sup>. De la même manière, l'idée d'une société close, autarcique, se suffisant dans tous les domaines s'est effritée.
- 6 Qu'est-ce qui caractérise donc l'espace rural au sens large du terme, la campagne si l'on préfère, dans la France traditionnelle, et explique que l'on puisse l'appréhender comme un tout ? Le degré de fermeture des cellules élémentaires, paroisses ou communes : elles ne sont pas coupées du reste du monde, en reçoivent des impulsions visibles, échangent des biens et des services – mais elles renferment la totalité de l'espace quotidien de la population : j'appelle ici espace quotidien celui nécessaire à la vie domestique (la maison, la cour), au travail (les champs, les ateliers, les boutiques, mais aussi le support nécessaire à la petite économie domestique, celle où l'autarcie est souvent réelle, jardin, meix ou plants des pays de village), et l'espace nécessaire aux déplacements et réunions quotidiennes (chemins, rues, places, églises, etc.).
- 7 D'une région à l'autre, la structure de ces espaces de la quotidienneté n'est pas la même : c'est ce que présentait Vidal de la Blache lorsque, dans le *Tableau de la Géographie de la France* (1902), il ordonnait ses distinctions régionales en fonction des différentes formes de sociabilité liées à la configuration des unités de base – pays de villages de la France du Nord et de l'Est, pays de gros bourgs ruraux du monde méditerranéen, habitat dispersé et « bourgs » de l'Ouest, campagnes plus complexes, plus mêlées dans la diagonale qui va du Jura et des Alpes aux Pyrénées et aux pays de la Charente.
- 8 Peut-on continuer à parler, dans le même sens, d'espace rural au sens large, de campagne, aujourd'hui ? Non : les cellules de base, qui subsistent comme entités morphologiques, villages et terroirs, comme unités politiques, les communes, ont cessé de renfermer la totalité de l'espace de la quotidienneté de la population. Elles demeurent l'espace nécessaire à la vie domestique, avec maison et aires de loisir annexes (une nouveauté, comme on le voit à la substitution du jardin d'agrément au jardin potager), mais la quotidienneté le déborde déjà largement pour les services, les commerces. L'espace du travail quotidien se situe pour beaucoup, ouvriers, employés, cadres, commerçants, enfants scolarisés, hors de l'espace communal.
- 9 Désormais, ce qui différencie les campagnes d'hier, ce n'est plus les différences dans les formes de sociabilité locale, c'est le degré très inégal dont la mutation des aires de la quotidienneté les a affectées. Une nouvelle typologie se crée, qui oppose des cas où le travail sur place, les activités agricoles en particulier, deviennent tout à fait marginales, et les zones où elles continuent à peser lourd dans la vie globale. Ainsi s'opposent des aires suburbanisées (dans un rayon de 5 à 20 km autour des agglomérations même les plus modestes), des aires rurbanisées (les ZPIU des recensements) où les densités supérieures à 100 habitants au km<sup>2</sup> permettent une urbanisation sociologique sans déplacements longs, des campagnes relativement vivantes (là où l'agriculture demeure prospère, les densités rurales supérieures à 20 habitants au km<sup>2</sup> et les liaisons faciles avec les bourgs et centres urbains proches), des campagnes marquées par le tourisme (avec des proportions souvent élevées de résidences secondaires) et des zones de

déprise, qui évoluent vers le retour à la friche (la multiplicité des terres en déshérence en est un bon indice).

- 10 Les oppositions entre ces divers types d'espace rural au sens large, de campagnes si l'on veut, sont capitales pour situer l'évolution de l'habitat rural et comprendre les menaces qui se sont multipliées récemment à l'encontre des formes traditionnelles de la maison.
1. Dans les zones suburbaines, elles naissent des lotissements qui noient l'habitat traditionnel dans une pâte nouvelle, et des réinterprétations données aux fermes et aux maisons par de nouveaux résidents d'origine urbaine.
  2. Dans les zones rurbanisées, la pression vient surtout de la volonté de disposer d'un habitat moderne, qui conduit à détruire des maisons anciennes, ainsi que l'indiquait Marc Grodwohl pour l'Alsace.
  3. Dans les zones rurales vivantes, le péril vient à la fois de l'abandon de beaucoup de fermes anciennes par suite du mouvement de concentration des terres, et de la création de nouvelles unités de travail et de nouveaux ateliers dans les exploitations qui demeurent.
  4. Dans les zones en voie d'abandon complet, le problème est lié au maintien d'un patrimoine hors de proportion avec les besoins.
  5. Enfin, en zones où s'exerce une forte pression touristique, les menaces proviennent à la fois des ré-interprétations souvent très libres de l'habitat traditionnel par les nouveaux venus, et de la création de chalets, de maisons, de bungalows qui s'intègrent mal à l'ensemble.
- 11 L'ampleur des destructions est telle que les mesures de conservation d'exemplaires types ne suffiront pas à préserver la qualité du paysage ; les actions d'associations volontaires sont essentielles – mais elles doivent peut-être s'appuyer sur une politique qui prenne mieux en compte les problèmes variés de ce qui a succédé à l'espace rural relativement uniforme d'hier.

## L'espace rural traditionnel : les facteurs de son façonnement

- 12 Revenons à l'espace rural traditionnel dans ses deux dimensions, celle de la communauté prise dans son ensemble, avec bois, terroirs, prés, villages, et celle de l'habitat et de ses annexes. Dans les deux cas, un certain ordre existait, dont il importe de comprendre la genèse et les conditions pour saisir à la fois ce qu'il convient de conserver dans une optique patrimoniale, et ce que l'on peut faire pour éviter la détérioration complète des cadres de vie.
- 13 Avant la généralisation du code civil – et des études comme celle d'Elisabeth Claverie montrent bien combien elle a été tardive dans une bonne partie de la France profonde –, le monde rural était caractérisé par une dualité des droits sur la terre, la ressource essentielle : c'est que le problème qui se pose n'est pas seulement de produire, il est aussi de permettre la circulation des richesses, le passage d'une génération à l'autre des biens fonciers et l'intégration, sous une forme ou sous une autre, de la totalité ou d'une partie des enfants des générations montantes dans la collectivité locale. On peut dire qu'il existe depuis toujours des formes d'aménagement de l'espace, au sens que nous

donnons aujourd'hui à ce terme, et ces formes imposaient, comme aujourd'hui, une certaine limitation des droits individuels.

- 14 Ce que les géographes et les historiens de la campagne appréhendent sous le nom de paysage agraire est la traduction spatiale de ces systèmes de répartition des droits et des ressources : cela peut aller d'un régime d'allocation renouvelée des terres par la collectivité (il est connu dans les formes les plus anciennes de l'openfield Scandinave ou britannique), à un simple contrôle des usages par la collectivité (vaine pâture, dépaissance des jachères, libre accès de tous aux troupeaux communaux dans les openfields du nord et de l'est de la France avant la révolution agricole), à un régime de contrôle par de grands propriétaires (fermage breton, métayage vendéen par exemple), ou à un régime de contrôle au sein d'exploitations familiales (l'autorité qui assure la régulation étant alors celle du chef de famille).
- 15 Ces systèmes agraires n'ont jamais été figés. Certaines formes ont eu, c'est certain, tendance à se maintenir dans la mesure où les solutions qu'elles proposaient étaient difficiles à mettre en cause sans bouleversement social profond – c'était le cas de l'openfield traditionnel. Presque partout, les systèmes agraires qui ont vu l'épanouissement des paysages agraires que nous aimons aujourd'hui, ceux qui ont achevé de se modeler au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et souvent assez tard dans le siècle, sont différents des modèles classiquement analysés par les géographes : la régulation y est souvent assurée par une classe de propriétaires qui vivent en ville ; autour des centres où ils habitent, ils ont contribué à modeler des exemples de « bel paese » dont Emilio Sereni a montré qu'ils font le charme de la péninsule italienne, mais qui étaient présents presque partout, autour d'Aix, de Montpellier, de Lyon, de Toulouse, de Bordeaux, de Paris – et à un moindre degré, autour de villes moins importantes. Un peu partout, la difficulté des problèmes à résoudre commence à diminuer grâce aux mouvements de population – migrations temporaires si caractéristiques de la France pré-industrielle, mouvements définitifs ensuite. C'est dire que les sociétés agraires s'intègrent plus largement dans des sociétés ouvertes.
- 16 Pierre Chaunu a souligné à juste titre la signification du passage au monde plein : c'est à partir du moment où les cellules rurales n'ont plus pu résoudre leurs problèmes sans déborder sur des terres neuves que leur aménagement a posé des problèmes ardu : c'est à ce moment que les formes d'aménagement qui ont créé la campagne ont atteint leur plus grande complexité. La pression qui imposait certaines de ses formes diminue avec les mutations qui s'esquissent dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : les systèmes agraires réagissent en s'altérant, en perdant leur rigidité. Le code civil, en refusant de reconnaître la nécessaire dualité des droits sur le sol, a accéléré la ruine de ces systèmes.
- 17 Il va sans dire que ces systèmes sont morts et que ce qu'ils ont laissé dans le paysage est lié simplement à l'inertie considérable des parcellaires : à moins de remembrement, les systèmes évoluent par subdivision des terres, ou rachat et agrandissement, mais sans que les limites soient remises en cause. Du même coup, les habitudes de fermeture, les haies vives ou les complants se sont maintenus tant qu'ils n'ont pas gêné les adaptations nécessaires. Ces traits sont évidemment compromis lorsque la mécanisation impose le regroupement des parcelles et des aires de travail bien dégagées. Les traces des systèmes agraires anciens ont donc tendance à s'effacer brusquement, après avoir survécu parfois deux siècles ou plus aux conditions qui les rendaient fonctionnelles.

- 18 Il est évident qu'on ne peut rien à la disparition des systèmes agraires d'hier. Mais leur analyse impose deux idées : c'est qu'il n'est pas possible d'avoir des campagnes harmonieuses sans un certain contrôle de l'espace par la collectivité ou par certains groupes sociaux, et qu'il y a des configurations qui, même non fonctionnelles, méritent d'être sauvegardées ou repensées et recrées par suite de leurs vertus écologiques ou esthétiques - ainsi, certaines formes de bocage ou de complants.
- 19 Au sein de l'espace rural au sens large que constitue la communauté rurale, comment se sont modelés les espaces particuliers que constituent les maisons ? Celles-ci forment une pièce du système agraire général, et ne peuvent se comprendre en en faisant abstraction : la disposition des parcelles bâties et des parcelles consacrées à la petite économie domestique est contrôlée par la collectivité dans les openfields traditionnels, pour ne citer qu'un exemple. C'est là une des contraintes qui pèsent sur les constructions. Une autre vient, pour les agriculteurs, du type de culture ou d'élevage qu'ils pratiquent au sein de la collectivité. Il y a ensuite les contraintes du milieu, la difficulté de se procurer des matériaux, ainsi que les limites qui naissent du petit nombre de techniques connues dans certains domaines.
- 20 A la différence de ce qui se passe dans le domaine de l'organisation de l'espace productif agricole, on n'a généralement pas l'impression qu'une structure à deux niveaux, avec contrôle hiérarchique exercé par la collectivité, ait été à l'œuvre dans la construction ; elle n'est visible - et encore - que dans les zones où la régulation de la vie rurale est aux mains de propriétaires non-exploitants qui supervisent toutes les décisions.
- 21 Comment expliquer alors l'harmonie souvent observée dans un domaine où la liberté apparente existait ? Par le poids des contraintes justement : celles qui naissent de l'adaptation au milieu, celles qui naissent des matériaux, celles qui proviennent des habitudes d'habiter, et celles qui tiennent aux conceptions mêmes de la maison. Celles-ci sont à la fois transmises par la masse de la population et par les spécialistes qui interviennent dans la construction. Au total, l'harmonie d'ensemble naît de la parenté des solutions et de la prédominance des mêmes proportions, liée aux techniques disponibles - la distance entre les fermes, par exemple - ou à des habitudes dont la genèse est mal connue. Une certaine harmonie résulterait donc du jeu de décisions formellement indépendantes, mais sur lesquelles pesaient des contraintes considérables.
- 22 Là aussi, la compréhension de systèmes traditionnels est indispensable. Elle seule permet de conserver les maisons et les bâtiments qui méritent de l'être pour des raisons esthétiques ou par souci de préservation du patrimoine. Mais la leçon va plus loin. Elle nous dit qu'un habitat peut être beau, riche, varié dans le détail sans être harmonieux lorsque des contraintes similaires pèsent sur tous ses intervenants.
- 23 Ces contraintes, qui n'interdisent pas la créativité, portaient davantage sur les matériaux et sur les proportions avec lesquelles on combinait les volumes que sur les formes elles-mêmes.
- 24 Comment, dans la société actuelle, éviter que les constructions nouvelles ne soient en totale disharmonie avec celles d'autrefois ? En laissant jouer la liberté la plus complète ? C'est ce que réclame les architectes au nom de la créativité - mais puisqu'on n'hésite pas, dans ce domaine de l'aménagement que constitue le zoning, à limiter la liberté de chacun, pourquoi adopterait-on un principe fondamentalement différent

pour le second domaine que constitue la production du bâti ? Le problème, c'est simplement de bien choisir les points d'intervention. Le rôle du spécialiste des sciences sociales n'est certainement pas de dire ce qui est beau et ce qui ne l'est pas, ou de déterminer si une politique de protection du paysage doit être mise en œuvre ou pas. Mais il peut légitimement montrer quel a été le rôle des contraintes ou des réglementations, là où elles existaient autrefois ; il peut également signaler que des contraintes apportées sur les matériaux ou sur les proportions peuvent avoir des effets bénéfiques pour l'harmonie de l'ensemble sans interdire la créativité.

- 25 Pour sauver les paysages, pour préserver non pas des réalisations limitées, mais l'atmosphère d'ensemble, il convient cependant de faire autre chose : c'est pour cela qu'il est bon de se pencher plus longuement sur la manière dont se constitue le bâti dans les régions rurales actuelles.

## Les forces en jeu dans l'espace bâti des campagnes actuelles

- 26 Peut-être pourrait-on faire davantage fond sur le bon goût des ruraux d'aujourd'hui si leur connaissance des procédés et des techniques d'antan n'était pas en train de s'évanouir, et si les autorités qui pèsent sur les choix demeuraient locales. La société paysanne de jadis élaborait une bonne part des valeurs qui la régentaient : elle disposait de ses propres légitimeurs - l'Eglise, par exemple, les élites rurales, les notables, mais pas toujours.
- 27 La mutation la plus marquante de notre société, dans ce domaine, c'est sans doute la fin de cette identité paysanne : on en suit les étapes à partir de 1880, et l'effondrement à partir de 1945 ; c'est à ce moment-là que des modèles universalistes commencent à s'imposer. Lorsqu'une redécouverte des valeurs traditionnelles s'opère, à partir de 1970, les légitimeurs qui cautionnent ce revirement ne sont plus des gens profondément intégrés au monde rural : ce sont des citoyens, des néo-ruraux au mieux, et très souvent des intellectuels. Qui peut dire si les modes qu'ils lancent aujourd'hui vont durer ? Qui peut indiquer les modifications qu'elles sont susceptibles de prendre ?
- 28 La seconde mutation qui touche toutes les campagnes, quelle que soit leur situation dans la gamme des densités et des formes d'urbanisation sociologique qu'elles connaissent, c'est celle qui touche la manière de conduire la vie quotidienne : même si, pour asseoir son identité, on ne répugne pas à affirmer son attachement à la communauté par un habitat original, on entend vivre comme tout le monde le fait, ce qui implique l'accès aux mêmes équipements ménagers, et des dispositions de plus en plus standardisées dans la distribution des espaces intérieurs et des circulations : les journaux, la télévision et le cinéma, les visites aussi aux parents et aux amis, pèsent lourd dans cette uniformisation. Les formes extérieures subsisteront tant qu'elles n'interdiront pas la réorganisation recherchée ; elle seront altérées, ou abandonnées dans le cas contraire.
- 29 La troisième mutation tient ensuite à l'évolution du secteur de la construction : la part de l'artisanat local tend à baisser, cependant que l'on voit croître le rôle des constructeurs artisanaux mieux équipés des villes, la part de la préfabrication et celle de l'auto-construction. Toutes ces évolutions tiennent d'ailleurs à la même tendance profonde : la déqualification du travail du bâtiment, au fur et à mesure que c'est vers

l'amont, vers les usines qui fabriquent les matériaux ou les éléments, que l'effort de conception et de rationalisation se déplace.

- 30 Les savoir-faire traditionnels disparaissent avec les artisans, et la connaissance qu'ils pouvaient avoir des jeux de volume et de proportions traditionnels du même coup. Leur rôle était important dans la régulation de la construction. Ils imposaient le respect de certains principes sans faire dans l'uniforme. La standardisation en amont est catastrophique.
- 31 Il faut pourtant faire avec elle. Tout indique d'ailleurs que les maisons spécialisées dans la construction n'ignorent pas les goûts et les besoins des clients en matière de pittoresque et de couleur locale. Le fait que certaines entreprises proposent des gammes de types correspondant aux grandes régions est une bonne chose en soi – même si les modèles sont souvent de très médiocres pastiches ! On sait fort bien, à partir d'éléments standardisés, multiplier les formes : certains hameaux suburbains indiquent que des architectes Imaginatifs arrivent à marier une créativité réelle à l'industrialisation. C'est en agissant sur eux, en les incitant à faciliter, à partir d'éléments industriels, le jeu des combinaisons variées, que l'on peut arriver à sauver les paysages : il y faut des contraintes qui ne viennent plus de la nature ni des connaissances techniques, mais des collectivités locales, une action pédagogique auprès des candidats à la construction, et des essais pour aller plus loin dans de nouvelles formes de créativité.
- 32 Il ne fait pas de doute que l'on ne fabriquera pas à partir de là l'équivalent des paysages d'hier – mais notre problème est de façonner les paysages où nous vivons aujourd'hui sans oublier complètement ce qu'il y avait d'agréable ou de remarquable dans ceux d'hier, sans renoncer à faire de l'espace le foyer d'enracinements et d'identifications multiples, et en recréant le sens d'une certaine harmonie entre les hommes et leur environnement.

---

## NOTES DE BAS DE PAGE

1. *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Elisabeth Claverie, Pierre Lamaison, Hachette, 1982.

## AUTEUR

Paul Claval

# Liste des intervenants

p. 113

---

- 1 Françoise Bercé, Direction du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.
- 2 Christian Bromberger, Université de Provence.
- 3 François Calame, Direction régionale des affaires culturelles de Picardie.
- 4 Denis Chevallier, mission du Patrimoine ethnologique, ministère de la Culture et de la Communication.
- 5 Isac Chiva, E.H.E.S.S.
- 6 Paul Claval, Université de Paris-Sorbonne.
- 7 Elisabeth Claverie, C.N.R.S.
- 8 Jean Cuisenier, C.N.R.S. ; musée national des A.T.P.
- 9 Nicole Dupré, Maisons paysannes de la Somme.
- 10 Francis Dupuy, Ecomusée de la Grande Lande.
- 11 Elizabeth Fleury, mission du Patrimoine ethnologique, ministère de la Culture et de la Communication.
- 12 Marc Grodwohl, Maisons paysannes d'Alsace ; écomusée de Haute-Alsace.
- 13 Jean Guibal, Musée dauphinois.
- 14 Hughes Hairy, Musée départemental de Saint-Riquier.
- 15 Christine Kovacsazy, Direction de l'aménagement, ministère de l'Agriculture.
- 16 Bernard Lassus, Ecole supérieure des Beaux-Arts.
- 17 Marie-Pascale Mallé, Inventaire général auprès de la Commission Provence-Alpes-Côte-d'Azur, D.R.A.C. P.A.C.A.
- 18 Jean-Luc Obereiner, Musée de plein air de Cuzals.
- 19 Jean-Robert Pitte, Université de Paris-Sorbonne.
- 20 Nicole de Reyniès, ministère de la Culture et de la Communication.
- 21 Claude Rouot, Mission du Patrimoine ethnologique, ministère de la Culture et de la Communication.

- 22 Véronique Soriano, CAUE de l'Ain.
- 23 Jean-René Trochet, Musée national des A.T.P.
- 24 Claude Veyssière-Pomot, Direction régionale des affaires culturelles de Picardie.

# Liste des participants

p. 115-117

---

- 1 Louis Adans
- 2 Roger Agache
- 3 Marc André, ethnologue régional en Champagne-Ardenne.
- 4 Françoise Autric
- 5 Luc Bazin, ALFISED-E.R.225 C.N.R.S.
- 6 Odile Beirens, parc naturel régional de Lorraine.
- 7 Françoise Bercé, Direction du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.
- 8 Jean-Pierre Blin, D.R.A.C. Picardie.
- 9 Pierre Boisse, Service général de l'Inventaire Nord-Pas-de-Calais.
- 10 Nancy Bouché, ministère de l'Urbanisme et du Logement, service de l'espace et des sites, D.U.P.
- 11 Didier Bouillon, Fédération des parcs naturels de France.
- 12 Yves Bourgin, Maisons paysannes de l'Aisne.
- 13 Bruno Bréart, D.R.A.C. Picardie.
- 14 Christian Bromberger, Université de Provence.
- 15 François Calame, D.R.A.C. Picardie.
- 16 Isac Chiva, Laboratoire d'anthropologie sociale.
- 17 Paul Claval, Université de Paris-Sorbonne.
- 18 Elisabeth Claverie, Centre d'ethnologie française.
- 19 Pierre Coste, Alpes de lumière.
- 20 Francine Couégnat, D.R.A.C. Picardie.
- 21 Jean Cuisenier, Musée national des A.T.P.
- 22 Philippe Decroix, Musée des A.T.P., Béthune.
- 23 Michel Degardin, Alpes de lumière.

- 24 Mireille Delbègue, ministère de la Culture et de la Communication.
- 25 Jean-Marie Denneville
- 26 Isabelle Deulin-Florin, Musée de la vie rurale.
- 27 Françoise Dubost, Centre de sociologie des arts.
- 28 Nicole Dupré
- 29 Francis Dupuy, Ecomusée de la Grande Lande.
- 30 Jean Fauquemberg, D.R.A.E., Picardie.
- 31 Marc Forestier, Mission d'études du parc naturel régional du Haut-Jura.
- 32 Jacques François, Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon.
- 33 Gérard Franconie, parc naturel régional du Vercors.
- 34 Yves Fremin
- 35 William Godefroy
- 36 Marc Grodwohl, Maisons paysannes d'Alsace – Ecomusée de Haute-Alsace.
- 37 José Guerrero, F.D.M.J.C.
- 38 Jean Guibal, Musée dauphinois.
- 39 Hugues Hairy, Musée départemental des A.T.P., Saint-Riquier.
- 40 Christine Hekfrich, Ecomusée du Beauvaisis.
- 41 Michel Hérold, D.R.A.C. Picardie.
- 42 Laurent Heulot, D.R.A.C. Orléans.
- 43 Jean-Marie Jenn, D.R.A.C. Picardie.
- 44 Alain Joubert, parc naturel régional de Brotonne.
- 45 Virginie Kollmann, E.P.R./D.R.A.C.
- 46 Jean-François Lacomblez
- 47 Pierre Lamaison, Laboratoire d'anthropologie sociale.
- 48 Christine Langlois, Mission du patrimoine ethnologique, ministère de la Culture et de la Communication.
- 49 Bernard Lassus
- 50 Marie-Hélène Lavigne
- 51 Maurice Lebegue
- 52 Bruno Le Borgne, D.R.A.E. Picardie.
- 53 Jean-Michel Leniaud, Direction du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.
- 54 Maria Lévy, Direction du Patrimoine.
- 55 Bernard Mahoux, C.P.I.E. Haut-Languedoc.
- 56 Marie-Pascale Mallé, Inventaire général, secrétariat de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 57 Eric Martin, S.I.D.E.A du Parthieu-Marqueutterre.
- 58 Olivier Meyer
- 59 Marie-Louise Mourize, ministère de l'Agriculture – D.G.E.R.

- 60 Philippe Muller, parc naturel régional de Lorraine.
- 61 Alain Nafylian, D.R.A.C. Picardie, Inventaire général.
- 62 Bernard Naudin, parc naturel régional Nord-Pas-de-Calais.
- 63 Marie Oudar, C.R.D.P., Lille.
- 64 Blandine Petit, Laboratoire sur le jeu et jouet, Université Paris Nord.
- 65 Alain Peyronnet, Comité français des maisons de pays.
- 66 Jean Robert Pitte, Université Paris IV.
- 67 Florence Pizzorni Itie, Ecomusée de Saint-Quentin en Yvelines.
- 68 Nicole de Reyniès, ministère de la Culture et de la Communication.
- 69 Patrick Singelin, parc national du Mercantour.
- 70 Henriette Solle, Université de Paris-Sorbonne II.
- 71 Véronique Soriano, CAUE.
- 72 Edouard Stephan, Inspection départementale de l'Éducation Nationale.
- 73 Jean-René Trochet, Musée national des A.T.P.